

NOVEMBRE 2015

CHARTRES Votre Ville

chartres.fr

AMÉNAGEMENT DU PLATEAU NORD-EST : LES DÉTAILS DU PROJET

N° 150

EN ATTENDANT LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...



Strates après strates, à la force des butons et des tirants, le futur pôle administratif prend sa place.



Novembre en perspectives

Le Conseil Municipal réuni le 19 octobre dernier a validé le projet d'aménagement du plateau Nord-Est (PNE), sur les terrains de l'ancienne base aérienne 122. Un projet majeur pour le développement de Chartres, qui intègre une zone commerciale et des espaces de loisirs, un aéroport modernisé, des logements par milliers, le tout pour une entrée de ville entièrement repaysagée.

L'aboutissement de ce projet va en outre permettre de desserrer le quartier de La Madeleine, libéré de l'emprise de ses espaces commerciaux actuels.

Au centre-ville, les travaux commencent sur les places du Cygne et Marceau. La colonne Marceau sera réinstallée quelques mètres plus loin. L'aménagement s'arrêtera pendant la période des fêtes, pour reprendre courant janvier après le début des soldes.

Par ailleurs, José Rolo, adjoint en charge de la tranquillité de la ville, revient sur l'augmentation des tarifs des amendes décidée par le Gouvernement, notamment en matière de stationnement gênant et dangereux, particulièrement sur les trottoirs. Il s'agit de sensibiliser tous les Chartains à cette nouvelle réglementation nationale, potentiellement « *douloureuse* » pour les contrevenants.

Enfin, nous consacrons un dossier aux radios locales qui émettent dans l'agglomération chartreuse. Elles animent votre paysage musical, et se font l'écho de votre actualité. Entre Virgin Radio, Chérie FM, Radio Grand-Ciel et Radio Intensité, les magazines et formats d'émissions sont différents, le traitement de l'information également. La rédaction du magazine est allée à la rencontre des voix qui vous accompagnent, dès votre réveil dans la métropole chartreuse. Chartres... sur les ondes !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 150
NOVEMBRE 2015
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
FRANCK LECHIEU

PHOTOGRAPHIES
XAVIER MARTINO
ARNAUD LOMBARD
FRANÇOIS DELAUNEY
SÉBASTIEN JANVIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

TIRAGE
30000 EXEMPLAIRES

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

Actu

- Chartres sur les ondes



25

Urbanisme

- Plateau Nord-Est : les détails du projet



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).



En couverture
Vue aérienne
du Plateau
Nord-Est.

Hommage à François Marceul

Le 23 novembre prochain, le Conseil Municipal de Chartres observera une minute de silence à la mémoire de François Marceul, décédé le 27 septembre dernier, à l'âge de 66 ans.

Clerc de notaire puis avocat au barreau de Chartres, François Marceul a été conseiller municipal d'opposition à Chartres jusqu'en 2001. Il était également membre du conseil du District de Chartres (ancienne appellation de l'actuelle Chartres métropole). Il était enfin, depuis 2004, directeur de la Capacité en Droit de l'Agglomération de Chartres.

François Marceul vivait intensément ses passions. Il aimait la vie et Chartres. Son engagement en avait découlé naturellement. C'était une figure, comme on dit. Un personnage que Paul Morand aurait pu imaginer, à la fois homme pressé et, l'instant d'après, épicurien tranquille.

Les Chartrains avaient appris à connaître sa silhouette et sa pipe, son sourire aussi. Et cette chaleur humaine qui rayonnait chez lui comme une marque de fabrique, comme une élégance de comportement devant les vicissitudes de l'existence.

Lors de ses obsèques, l'église Saint-Aignan débordait, une assistance à la mesure de l'émotion suscitée par sa disparition trop rapide.

A son épouse, ses enfants, ses belles-filles, ses petits-enfants, sa famille dans son entier, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Adieu l'ami !

Jean-Pierre Gorges

Député-Maire de Chartres, au nom du Conseil Municipal

28

Tranquillité

- Stationnement gênant :
« Chartrains, attention ! »



43

Sport

- Ecole de rugby, école de la vie





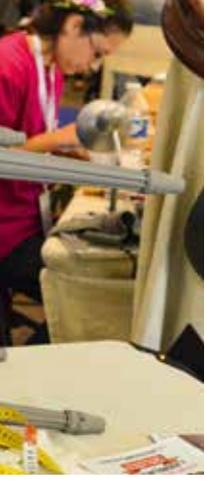
Retour en images

Du 9 au 12 octobre : les artisanales de Cha



De gauche à droite :
Jean-Pierre Gorges (Député-maire de Chartres),
Martine Pinville (Secrétaire d'État à l'Artisanat),
Michel Cibois (Président de la Chambre des Métiers)
et François Bonneau (Président du Conseil Régional).





rtres



ON AIR

CHARTRES SUR LES ONDES

En voiture, au bureau,
à domicile et même sur
internet...

En France, la radio ne connaît pas la crise ! C'est du moins le média qui y résiste le mieux et les chiffres de ce début d'année sont éloquentes : d'après l'Irep (Institut de recherches et d'études publicitaires), les recettes publicitaires de la radio reculaient de 1,4 % au premier semestre, contre 6,6 % pour la télévision et 8,5 % pour la presse écrite. Concurrentiel depuis 1981 en France, le marché de la radio se partage entre quatre grands groupes privés : RTL, NRJ, Europe 1, NextRadioTV, et le groupe public Radio France. Mais il existe aussi de nombreuses radios indépendantes, généralistes ou spécialisées, aux couleurs et propositions qui se veulent différentes. Une proximité qui gagne du terrain dans la radio d'aujourd'hui !

A Chartres, quatre stations occupent les ondes pour émettre en local : d'un côté Virgin Radio et Chérie FM, les radios nationales qui proposent des décrochages d'actu locale, et de l'autre Radio Intensité et Radio Grand-Ciel, radios locales indépendantes qui parlent de leur territoire à leur territoire.
Rencontres.

103.3: Virgin Radio, au cœur de l'actu locale



Mylène Lamy, journaliste chez Virgin Radio Chartres



Depuis douze ans, Mylène Lamy accompagne le réveil du bassin de vie chartrain sur Virgin, radio nationale affiliée au groupe Lagardère (RFM, Europe 1). Du lundi au vendredi, elle intervient en décrochage local dans la matinale Virgin Tonic, animée par Camille Combal et produite par Cyril Hanouna. Toutes les demi-heures entre 6 h 30 et 9 h 30, elle propose l'essentiel de l'actualité locale sous forme de flashes de 2 minutes 30, en direct.

Des journaux qu'elle prépare dès 5 h tous les matins, avec l'appui indispensable de *l'Écho Républicain* du jour, de quelques recherches sur le net et de l'œil averti des réseaux sociaux, parmi lesquels Twitter, un incontournable. « *J'arrive le matin tôt pour construire un journal qui soit le plus chaud possible en termes d'actualité. On a cette chance à la radio, on est réactifs ! Et c'est ma mission*

première d'informer les Chartrains sur ce qui se passe autour d'eux. »

Journaliste de formation économique, elle aborde les sujets politiques, l'économie et la culture, tout en privilégiant l'info pratique, recherchée par ses auditeurs. « *Notre cœur de cible : les 25/40 ans. Mes auditeurs sont de jeunes actifs, des gens connectés, qui sont sur les réseaux sociaux, et qui recherchent des infos pratiques sur les grands événements de la métropole ou encore des infos trafic* ». La radio émet 40 kilomètres autour de Chartres mais la journaliste avoue privilégier l'info « *chartro-chartraine* » : « *On parle un peu de ce qui se passe en Eure-et-Loir mais Chartres occupe une grande partie du journal que je développe tous les matins. C'est une ville dynamique où il se passe beaucoup de choses. Un sujet à elle seule* ».

Dernier flash info : 9 h. Mais la journée n'est pas finie ! Mylène Lamy prend

alors sa casquette de reporter et prépare des chroniques axées bons plans et sorties, qu'elle enregistre pour des diffusions aléatoires. « *Je suis mon propre rédacteur en chef, ce qui me donne la liberté de proposer aux auditeurs des sujets originaux. En plus des sorties cinéma du mercredi, des sorties jeux-vidéos du jeudi et des vendredis consacrés à l'actualité musicale, les grands thèmes qui font l'identité de Virgin Radio, je mets en avant des associations ou des personnalités qui participent à la vie locale* ». Le reste du temps, place à la musique ! Avec 4 300 auditeurs par jour affichés au compteur Médiamétrie pour l'agglomération chartraine, on rappelle que Virgin Radio est avant tout une radio musicale aux couleurs pop-rock-électro.

→ www.virginradio.fr

105.3: Chérie FM, la radio la plus féminine de Chartres



Charles Gousseau, journaliste et Thibault Venel, animateur

Chérie FM arrive en tête du classement des radios à Chartres depuis plus de quinze ans. Avec 5 400 auditeurs par jour inscrits au compteur Médiamétrie pour l'agglomération chartreuse, et près de 27 500 à l'échelle du département, la radio généraliste affiliée au groupe NRJ (Nostalgie, Rire et chanson, NRJ) a gagné ses parts d'audience auprès d'un public largement féminin. Avec une audience féminine qui avoisine les 60 %, la radio qui affiche le slogan Pop Love Music sait parler aux femmes. Elle diffuse principalement des « *golds* », c'est-à-dire les succès français ou internationaux des trois dernières décennies, à destination des 25/49 ans... De la musique qui vise l'émotion et la sensibilité du cœur de cible : Stéphanie, une jeune femme de 35 ans, active, mère d'un ou plusieurs enfants, qui sort et aime la musique. Comme la majorité des radios na-

tionales, la journée démarre avec la matinale. De 6 h à 9 h, Vincent Cerruti assure le réveil des auditrices avec Bonjour Chérie, une émission diffusée sur les ondes nationales et ponctuée de décrochages d'information locale, toutes les demi-heures. C'est à ce moment que Charles Gousseau prend l'antenne. Tous les matins, dès 6 h 30, le journaliste propose un condensé de l'actualité locale sous forme de flashes courts, depuis le studio Chérie FM de Lèves.

Le reste de la journée, place à la musique ! Et c'est Thibault Venel qui reprend le casque et le micro entre midi et 16 h pour animer les après-midi des Chartraines actives du bassin de vie, avec les grands tubes sélectionnés par la Pop Love Music radio, depuis Paris. L'animateur, bien connu du paysage chartrain, officie depuis maintenant 13 ans. La « *voix de l'Eure-et-Loir* » comme l'appellent certains... C'est toujours en suivant son cœur de cible que Chérie FM s'est associée à

des grands événements de la Ville, en devenant un partenaire actif d'opérations ciblées qui touchent les femmes ou plus largement la famille, comme la Fête du parfum, la Fête de l'eau, les Estivales, ou encore des causes comme les Foulées roses, course féminine en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

La radio propose aussi à ses auditrices de remporter à l'antenne des cadeaux et places pour des concerts privés qu'elle produit : les concerts Pop love. Aujourd'hui organisés dans les grandes villes de France, ces concerts devraient bientôt arriver à Chartres. Voilà qui devrait faire des heureuses...

→ www.cheriefm.fr



106.8: Radio Grand-Ciel

radio chrétienne, mais pas que...



tions départementales sont présentées par Christophe Jubien, du lundi au vendredi à 18h 15 ».

Depuis la rentrée de septembre, une quinzaine d'émissions a vu le jour: des musicales, parmi lesquelles *l'Or des curieux*, ou *À portée de note*, ainsi qu'un programme de lecture *Comme dans un livre*, à côté d'émissions de société telles que *Écho de ma commune* où l'on évoque la vie de la cité avec des personnalités locales, *Ensemble*, dans laquelle les associations sont mises à l'honneur, mais aussi une émission sur l'histoire et la mémoire du département, animée par Julia Bigot du service Archéologie de la Ville de Chartres... « *Aujourd'hui, l'information est disponible partout, il suffit de surfer sur internet. À radio Grand-Ciel on veut proposer une information différente, avec des animateurs qui ont de vraies personnalités, une vraie voix radio et qui incarnent leur chronique* ».

De la diversité donc. Mais le point fort de Radio Grand-Ciel c'est sans doute le format de ses magazines. Qu'ils soient quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou bimensuels, les programmes ont une durée qui oscille entre quinze minutes et une heure. Des formats plutôt inhabituels en radio qui permettent d'aller au fond des choses. « *On laisse aux animateurs bénévoles ainsi qu'aux invités un vrai temps pour s'exprimer, ce qui leur permet de développer leurs idées. Ce que nos auditeurs recherchent c'est du fond, du contenu et nos invités trouvent cela très agréable. À Radio Grand-Ciel, on laisse le micro !* »

→ radiograndciel.fr



Avec une quarantaine de bénévoles et une grille de 90 programmes diffusés chaque mois sur la fréquence chartraine, Radio Grand-Ciel est sans doute la radio locale la plus active du département. Créée en 1991, la radio associative chrétienne affiliée au diocèse de Chartres, émet ses programmes depuis la Visitation, maison diocésaine de l'avenue d'Aligre, et est affiliée au réseau des radios chrétiennes de France (la Cofrac), comme Radio Notre-Dame, la plus importante du réseau. Une affiliation qui permet d'échanger des programmes. Mais Radio Grand-Ciel ce n'est pas qu'une radio chrétienne. C'est une radio généraliste. Et bien que l'on y trouve des émissions qui traitent de

religion comme *La Bible en question*, ou le journal de Radio Vatican à 13 h et 18 h, Emily Glory, directrice d'antenne, insiste sur l'ouverture de la radio à tous les auditeurs. « *Nous ne sommes pas qu'une radio chrétienne et nous ne diffusons pas que des programmes à caractère spirituel ou religieux. Notre ligne éditoriale consiste à répandre les valeurs chrétiennes, des valeurs humanistes universelles qui parlent à tous. On s'adresse évidemment aux chrétiens, mais nous avons une grille d'émissions tellement variées que chacun peut trouver un sujet qui l'intéresse. Cette saison, nous avons 90 émissions différentes par mois: des émissions à caractère social, des émissions musicales, culturelles, politiques, et d'autres qui mettent en avant les acteurs locaux. Les informa-*

91.1: Radio Intensité

l'Indé Radio



Jérôme Bordier, animateur sur Radio Intensité.

Avec deux fréquences en Eure-et-Loir : la station historique de Châteaudun qui existe depuis 30 ans, et celle de Chartres née en 2008, Radio Intensité émet de Rambouillet (dans les Yvelines) jusqu'à Vendôme dans le Loir-et-Cher. Une couverture large qui laisse tout de même la part belle à l'Eure-et-Loir, largement représentée dans les journaux et magazines proposés par la rédaction. Structure associative qui compte huit salariés en plus des nombreux bénévoles, Intensité est la plus grosse radio associative indépendante du département. Jérôme Bordier, manager, revient sur une marque de fabrique qui lui est chère. « *Nous voulons garder cet esprit de structure associative, tout*

en poursuivant notre professionnalisation ». En 2007, Intensité a pris un virage en intégrant les Indés Radios, un groupement de 130 radios indépendantes en France (dont font également partie Vibration et Évasion). Ces radios réunies sous un même label obtiennent ainsi de la publicité nationale, qu'elles diffusent aux mêmes tranches horaires. « *Mais nous restons indépendants !* », insiste Jérôme Bordier.

La rédaction compte quatre personnes, entièrement dédiées à l'actu en Eure-et-Loir, dont trois journalistes professionnels titulaires de la précieuse carte de presse. Jérôme Bordier, le manager, est aussi l'animateur du matin, de 7 h à 10 h. Les journalistes commencent à préparer le journal à 5 h du matin. Il y en a six

dans la journée, uniquement consacrés à l'info locale, en plus des flashes toutes les heures. Tous les jours à 7 h 45, Intensité accueille également un invité en studio ou par insert téléphonique. « *On donne la parole à tout le monde : politiques, présidents d'association ou illustres inconnus qui incarnent une tranche de notre société.* »

La radio qui essaie d'être au plus près de ses sources ne manque pas d'idées. Lors des dernières Artisanales, à Chartres, Intensité installait un studio mobile en plein cœur du salon... « *Nous voulons multiplier ce genre d'opérations. C'est l'un de nos projets : être capables de tourner plus librement avec ce type de studio mobile, et pourquoi pas un système de car-podium* ».

Radio généraliste plutôt teintée pop-rock, Intensité propose aussi des émissions thématiques animées par des bénévoles sur les créneaux du soir. Là aussi, l'équipe d'Intensité cultive son esprit associatif en ouvrant sa programmation aux initiatives originales. C'est le cas pour l'émission *Hip-hop, jazz, soul*, du lundi soir. Une émission animée par des jeunes de l'agglomération chartraine. « *Ces jeunes nous ont exposé leur projet. Nous les avons formés. On leur a montré comment ça fonctionnait. Ils ont commencé par s'exercer en enregistrant des émissions diffusées la nuit, puis diffusées le soir. Aujourd'hui ils sont en total live et leur émission fonctionne bien* ».

→ www.intensite.net



HOLY HAMOND

Des classes Cham
au premier album



A 26 ans, Chloé Neirizi accomplit un rêve de gamine. Des techniques de la lumière et du son adaptés à la scène jusqu'à l'enseignement, dix années de vagabondage musical qui lui auront fait découvrir l'univers de la musique dans son plus large éventail. Aujourd'hui, elle est plus artiste que jamais. Une artiste complète, auteur-compositeur interprète qui s'accompagne au piano et à la guitare. La Franco-iranienne à l'identité et au grain de voix singuliers défend des valeurs idéalistes sur fond de reggae. Son premier album de 13 titres sortira au printemps.

univers très masculin dans lequel elle a du mal à se retrouver. « Je m'orientais vers la technique pour devenir régisseur son ou lumière parce que j'adorais la scène. Je chantais de mon côté et c'était une façon pour moi de vivre la scène par procuration... » En bref, une orientation choisie pour de mauvaises raisons, mais un stage très utile qui lui aura enseigné qu'entre ces deux univers il n'existe pas de passerelle et qu'on ne sort pas de la technique pour devenir artiste.

Éveil musical...

« Je suis une vraie Chartraine. Je suis née à la Villa Tarnier, alors que beaucoup naissent au Coudray ! » Chloé Neirizi est fière d'être chartraine. Une ville dans laquelle elle a fait ses études, mais où elle a surtout commencé la musique. Toute sa vie. C'est pourtant par hasard qu'elle a commencé à chanter : « Quand j'étais en CM2, j'avais une copine qui chantait à la Maîtrise. Je l'ai suivie et j'ai intégré la chorale. J'allais à la messe le dimanche matin, je chantais en aube... J'ai trouvé ça magique ». A son entrée au collège Jean-Moulin, c'est tout naturellement qu'elle s'oriente vers les classes à horaires aménagés avec le conservatoire (Cham). Le matin elle suit donc un enseignement général tandis que les après-midis sont consacrés à la musique. « C'est un très bon schéma pédagogique. Cela

permet d'avoir des bases solides grâce à un apprentissage musical complet. C'est ce qui a construit les fondements de mon parcours artistique. »

A la technique ou sous les projecteurs ?

En fin de cycle Cham, en troisième, son professeur de musique lui propose de passer une audition pour entrer au lycée de Sèvres et passer un brevet de technicien des métiers de la musique : un bac spécifique avec des matières techniques, notamment de la physique appliquée au son, l'apprentissage de l'harmonie (apprendre à lire la musique et à composer), ou encore la technologie instrumentale. Lors de sa formation, elle effectue un stage au théâtre du Châtelet (Paris) en tant que régisseuse lumière. Elle y découvre un

Une timidité maîtrisée

Chloé prend alors un virage qui la remet sur le chemin de la musique. Elle s'inscrit à l'ATLA, une école de musiques actuelles à Pigalle, dans le 18^e arrondissement de Paris. Elle suit un enseignement de chant complet pendant un an, à raison de 18h par semaine. Elle y perfectionne l'harmonie, le solfège, le chant en groupe. Confrontée pour la première fois à un enseignement musical réservé à de futurs artistes, elle y découvre aussi ses limites... Sa timidité la paralyse, la contraint. « J'avais un vrai blocage. Ma timidité m'empêchait toute représentation en public. Pendant ma formation dans cette école, on avait régulièrement des jam (NDLR : séances d'improvisation vocale) pendant lesquels je tournais carrément le dos aux spectateurs... ». Après l'ATLA, elle décide de passer une an-



née à Londres pour perfectionner son anglais, « une langue internationale, facile à chanter et comprise par tous ». C'est de l'autre côté de la Manche que Chloé parvient à vaincre sa timidité. Une sorte de thérapie en immersion : « Je jouais de la musique dans la rue, avec des flots de gens qui passaient, parfois en vous écoutant, parfois en vous ignorant totalement. J'ai guéri de cette façon. Ça a complètement désacralisé le regard des autres, et je m'en suis finalement détachée ». Un an plus tard, de retour en France, elle intègre la faculté de musicologie d'Aix-en-Provence pour s'orienter vers l'enseignement. Elle y fait trois années d'études avant d'arrêter à la veille de la licence... Là aussi, après un stage sur le terrain. « Je ne voulais pas non plus devenir professeur... J'aurais été frustrée. La musique était

au cœur de ma vie. Je suis passée par la technique, puis l'enseignement, pour me rendre compte au final que je voulais juste être sur scène et chanter. Il m'a fallu du temps pour l'assumer ».

L'âge de raison...

Chloé reprend alors contact avec Victor, un artiste rencontré à Londres trois ans auparavant et qui lui avait proposé de l'aider à développer ses projets en tant qu'auteur-compositeur. « A 18 ans, j'avais décliné la proposition. Je n'étais pas mûre, je n'avais pas de message à défendre, et en musique il faut avoir des choses à raconter ». Victor, c'est le pianiste du groupe de reggae Kana, c'est également le producteur de Flavia Coelho, une artiste brésilienne qui tourne beaucoup en ce moment. Pendant

deux ans, il fait travailler Chloé sur un EP de 5 titres aux couleurs reggae et world music, sorti le 16 octobre dernier : *Le meilleur à donner*. Un EP* que Chloé défend lorsque Victor lui fait rencontrer le label *Belleville music* en décembre de l'année dernière et qui sera la clé du contrat pour un album de 13 titres, signé en février dernier. « J'avais mis deux ans et demi pour écrire les six premiers titres. En six mois, j'ai écrit les sept derniers. Je ne voulais pas me bloquer dans un style musical. Sur l'album il y a un titre hip-hop, un autre plutôt world, et bien sûr du reggae, la musique qui m'a guidée depuis mes débuts. »

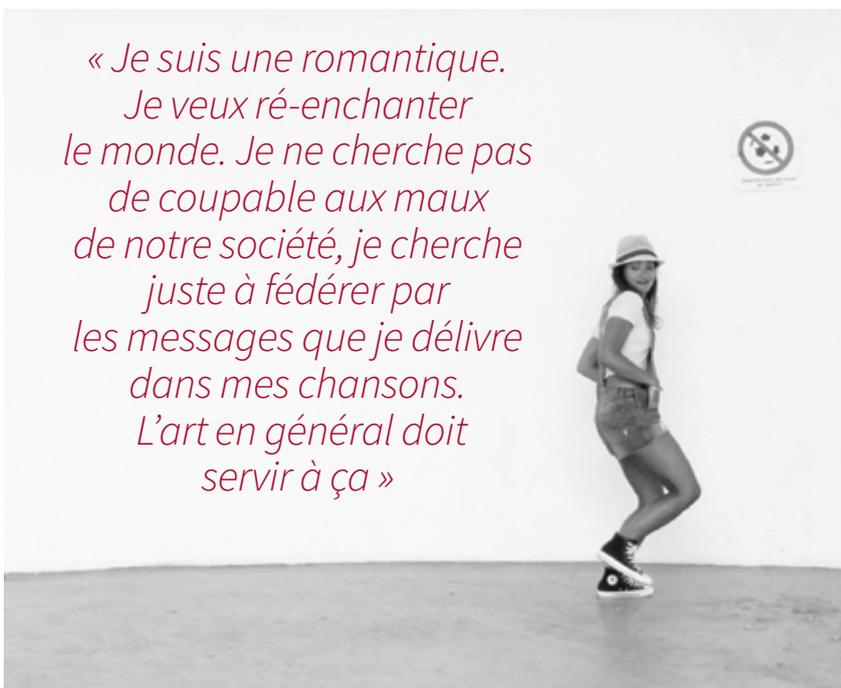
Si aujourd'hui les productions des artistes sont contraintes par les attentes du public, Chloé avait à cœur de ne pas se laisser influencer par ce qui marche et de rester authentique. Avec la sortie de ce projet qui lui ressemble au printemps prochain ce sera mission accomplie !

De Chloé à Holy

Avec la sortie de cet album et les premiers concerts annoncés, c'est son projet et son nom que Chloé commence à défendre. Un nouveau monde pour cette ancienne « jameuse » qui a toujours chanté sans jamais être annoncée... « Aujourd'hui les gens viennent me voir moi, ils viennent écouter mes chansons. Je me suis préparée à la scène pendant dix ans et aujourd'hui je suis prête ! » Après quelques dates dans des petites salles et bars parisiens comme La Halle aux Oliviers, Chloé prépare un concert le 12 novembre prochain en première partie du groupe El Gato Negro, au Café de la Danse. Une salle de 500 places... Quand on lui demande pourquoi elle a choisi ce nom de scène, Holy Hamond sourit... « Dans Holy Hamond, on retrouve les initiales HH comme pour Hip-Hop, un mouvement qui véhicule des valeurs dans lesquelles je me retrouve. Il y a aussi ce personnage de Heavy Hamond, l'héroïne du film *V* pour Vendetta. Un film qui conteste la corruption des institutions et dans lequel l'héroïne aide un justicier anti-héroe à libérer un peuple captif. Un pseudo secrètement révolutionnaire... » (rires).

*mini-album

« Je suis une romantique.
Je veux ré-enchanter
le monde. Je ne cherche pas
de coupable aux maux
de notre société, je cherche
juste à fédérer par
les messages que je délivre
dans mes chansons.
L'art en général doit
servir à ça »

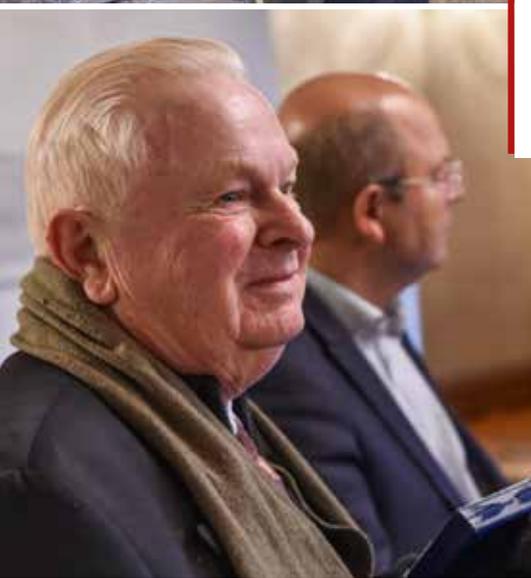




Le 17 octobre dernier, au cours d'une cérémonie organisée secrètement par ses amis musiciens, Daniel Ossig recevait la médaille d'honneur de la Ville de Chartres. Jazzman, saxophoniste bien connu du paysage chartrain, il a animé la ville de Chartres et son bassin de vie pendant près de cinquante ans. Un grand monsieur !



Retour en images
Daniel Ossig, médaille d'honneur
de la Ville de Chartres



EMA, au cœur des musiques actuelles

Il existe bien des méthodes pour apprendre la musique classique. Et peut-être autant pour apprendre les musiques actuelles. Par musiques actuelles, comprenez les musiques amplifiées, qu'il s'agisse de la guitare, de la basse ou encore du clavier. L'association EMA propose un enseignement musical ludique, qui intègre la pratique de l'un de ces instruments au solfège, en immersion dans l'histoire des musiques actuelles... Un vrai plus !



Gaël Lodier, Laetitia et Florent Mattéi, et Frédéric Quillet



Cours particulier avec Florent Mattéi

Laetitia et Florent Mattéi sont depuis le mois d'avril à la tête d'EMA (Enseignement des Musiques Actuelles), une association qui compte déjà 64 adhérents et dans laquelle ils sont respectivement présidente et professeur de guitare, aux côtés de Gaël Lodier, professeur de piano et clavier, et Frédéric Quillet, professeur de basse.

Laetitia insiste sur une méthodologie différente, qui fait la marque d'EMA : « la pédagogie de nos professeurs est assez ludique : traditionnellement, au conservatoire par exemple, on commence par apprendre le solfège, parfois pendant deux ou trois ans, avant de toucher un instrument. Chez nous on apprend les deux en même temps ! ». Florent, son époux, donne des cours de guitare depuis 2004. Diplômé de l'école de musique tourangelle Tous en scène, il a une approche de la musique globale qu'il souhaite transmettre à ses élèves : « On essaie de les pousser vers la composition, de faire d'eux des vrais musiciens et

pas seulement des instrumentistes. La musique c'est avant tout une culture ».

Les cours individuels, la première activité de l'association, sont assurés au domicile des professeurs. Pour les stages collectifs, trois prévus cette année, c'est au studio principal, en basse-ville, chez Laetitia et Florent. « C'est l'un des points forts de l'association. Pendant ces stages collectifs, les élèves se rencontrent, créent des liens, et parlent musique. A côté des cours individuels, c'est une chance pour eux de rencontrer d'autres musiciens et, pourquoi pas, de créer des groupes... ».

Deux fois par an, des masters class thématiques sont animés par des intervenants extérieurs. Le prochain, consacré au chant, sera animé par Lola Lopés de l'association La Machine. Pour le second, consacré aux effets utilisés dans la pratique de la guitare et de la basse, c'est Sylvain Coppin, guitariste bien connu des Chartrains (voir *Votre Ville* n°141 - Por-

trait de S.Coppin) qui sera maître de cérémonie. « A Chartres, tous les musiciens se connaissent. Nous sommes une grande famille. Ce qui permet de partager les spécialités de chacun. Et à Chartres nous avons de grands professionnels. »

Également intéressée par la production, l'association propose à ses adhérents et aux non-adhérents de disposer d'un studio pour enregistrer compositions et premières maquettes. « On veut vraiment développer l'accompagnement de projets pour les musiciens ».

Depuis novembre, des cours d'harmonie musicale sont proposés aux élèves. Un enseignement collectif pour apprendre le langage musical, la lecture des notes et des partitions.

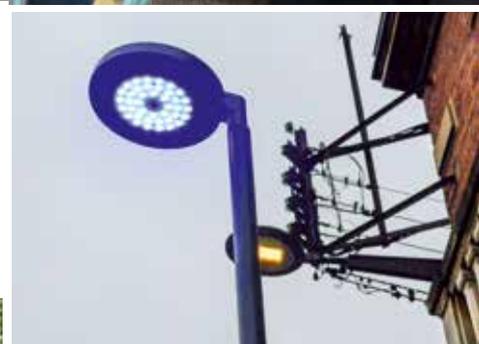
→ Renseignements au :
06 62 35 53 12



Coupure de ruban :
Paulino Lopes (SysPlug),
Jean-Pierre Gorges,
Pierre Fillastre (Citeos),
et Elisabeth Barrault (Adjointe en charge de la Smart City).



Retour en images
Inauguration de la zone
expérimentale Smart-City
Rues Fessard/Brune, le 5 octobre.



AMÉNAGEMENT DU PLATEAU NORD-EST : LES DÉTAILS DU PROJET



Initié en 2004, le projet de requalification urbaine du plateau nord-est (PNE) va changer beaucoup de choses à Chartres. Nouveaux grands équipements, nouvelle entrée de ville, nouveaux logements, commerces, loisirs, services... Ce qui paraissait, il y a encore quelques mois, chimérique est pourtant en passe de se concrétiser. Ces 283 hectares vont donner une autre dimension à Chartres.



Le plateau nord-est (PNE) est identifié comme un secteur en vis-à-vis du centre ville de Chartres, organisé autour de la départementale 910 (qui devient avenue Jean Mermoz), axe d'entrée dans la ville.

En lien avec Chartres métropole, La Ville développe l'opération du PNE pour répondre à l'obsolescence de l'urbanisme et des équipements, et créer une nouvelle offre de commerces et de loisirs (l'Illiade), de vitrine du développement économique et de tourisme professionnel (parc des expositions) et de sports (une plaine sportive). Le développement de programmes immobiliers permettra, en parallèle, d'entamer le renouvellement urbain de la Madeleine et d'anticiper sur les besoins en logement des 30 prochaines années.

L'aménagement du PNE prend le principe d'une trame verte à la double fonction : cohérence paysagère d'une part, accès en flux doux aux futurs équipements et quartiers d'autre part. Au milieu : un bus à haut niveau de service pour dynamiser la complémentarité entre le cœur de ville et les programmes du PNE.

Karine Dorange, adjoint au maire référent du PNE, nous fait un point global sur l'opération.



Votre Ville : Le projet du plateau Nord-est (PNE) a été lancé en 2004. On n'en a plus entendu parler depuis un certain temps...

Karine Dorange : La Ville a initié ce dossier en lançant une étude de définition. Nous avons ensuite travaillé avec le cabinet OSTY, dont nous avons retenu les propositions. Depuis 2010, la SPL Chartres Aménagement, à qui la Ville a concédé à la réalisation de l'aménagement, conduit le long cycle des études et procédures réglementaires, obligatoires à tout projet de cette ampleur et de cette nature... La plupart de ces préalables ont à présent abouti, il est à nouveau opportun de parler du PNE

VV : Vous nous rappelez les tenants et aboutissants de ce projet ?

KD : Nous sommes partis d'un constat multiple qui concerne ce vaste périmètre Madeleine - Mermoz. **Tout d'abord, une problématique de logement.** Les grands ensembles « en barres » de la Madeleine, héritage des années 1970-80, sont en partie obsolètes, et les habitants ont aujourd'hui de vraies attentes. Malgré des rénovations qui ont pu être réalisées, les logements sont vieillissants et ne répondent plus aux besoins des habitants. Un exemple très concret : nombre d'entre eux sont des seniors, et certains vivent au cinquième étage sans ascenseur ! En termes de densité, le nouveau

schéma de développement immobilier propose une moyenne de 140 logements par hectare contre 1200 pour les grands ensembles de la Madeleine... de quoi redonner de l'oxygène à ce quartier ! Quant à l'aménagement urbain, il n'est plus ni fonctionnel ni qualitatif. Des aménagements paysagers dégradés et trop rares, un manque de services... sans parler du stationnement. A l'époque de leur construction, on disposait de moins d'une place de stationnement par logement. La norme, aujourd'hui, est d'en avoir deux. **Le deuxième constat concerne la grande zone commerciale de la Madeleine.** Elle n'est plus en phase avec les besoins des clients ni des commerçants. L'emprise n'est pas attractive et, de toute façon, les clients attendent maintenant une offre différente, qui conjugue l'intérêt des moyennes et grandes surfaces à une dimension de loisir. Et cette zone est trop enclavée, elle n'offre aucune possibilité d'agrandissement, alors que la demande existe ! **Enfin, troisième problématique : celle de l'entrée de ville.** Même si elle a été déjà bien « nettoyée » de tout un attirail publicitaire, on ne peut pas dire qu'elle soit encore très flatteuse. A droite un Chartexpo suranné, à gauche des barres d'immeubles et des grandes enseignes sans cachet... puis les bâtiments vides de l'ERSA et en ruine de l'ancienne base aérienne... ce n'est vraiment pas une image qui correspond à l'esprit de développement qui anime la ville.

VV : Vous parlez d'image, d'attractivité... Le PNE renvoie effectivement l'image d'un projet aux grandes ambitions !

KD : On peut concevoir des petits projets qui répondent individuellement à des attentes diverses, mais au risque d'engendrer des défaillances dans le fonctionnement du tout. Nous avons choisi de concevoir d'emblée un projet global, où chaque élément trouve une place cohérente : grands équipements, logements, commerces, services, tertiaire stationnements, axes de circulation, transports en commun, espaces verts et de loisirs... De ce point de vue, oui le PNE est un pro-

gramme ambitieux. Pour mémoire, il représente une zone d'aménagement de 283 hectares, près de 3 500 logements à terme avec une première tranche de 310, et des équipements de qualité : un aéroport rénové, l'Iliade notre futur grand centre commercial et de loisirs, un nouveau parc des expositions, une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), une plaine sportive, de grands espaces verts, etc.

VV : À propos de grands équipements, le projet de parc des expositions de l'architecte Zaha Hadid ne verra finalement pas le jour... un mot sur l'abandon de ce projet ?

KD : Nous sommes tous, à commencer par le maire Jean-Pierre Gorges, déçus d'avoir dû l'abandonner : c'était indéniablement un très beau projet. Mais le cabinet nous l'avait budgété à 30 millions d'euros pour nous annoncer ensuite, en cours d'étude, que l'enveloppe était augmentée de 10 millions d'euros. Nous avons fait le choix d'y mettre fin : il est hors de question que nous engagions dans des dépassements budgétaires inconsidérés. Nous avons relancé un concours sur la base d'un marché de conception / réalisation : le futur parc des expositions devra être conçu et réalisé selon l'enveloppe financière initiale. Nous choisirons le lauréat en mars 2016, et l'équipement devra ouvrir pour les Artisanales 2018. En attendant, une solution temporaire est en cours de réalisation dans les anciens locaux d'ID Logistics à côté de l'avenue François-Arago. Il sera opérationnel en avril 2016.

VV : Le futur centre commercial et de loisirs l'Iliade approche de sa phase de construction. Un mot sur ce projet ?

KD : L'Iliade est un projet particulièrement intéressant parce qu'il répond aux trois enjeux du PNE : les obsolescences de la zone commerciale de la Madeleine, la requalification de l'entrée de ville et le renouvellement urbain. En créant ce grand centre de commerces et de loisirs on crée non seulement une entrée de ville de très grande qualité, mais en même temps on se donne la possibilité de commencer tout de suite le renouvellement du quartier en aménageant l'actuelle emprise du centre commercial. L'offre de commerces et de loisirs de l'Iliade développera considérablement la dynamique de la ville et de l'agglomération, bien au-delà de leur territoire. Le volet loisirs est en cours de finalisation... nous le dévoilerons plus tard.

VV : Certains commerçants craignent une concurrence entre l'Iliade et le cœur de ville. Qu'en est-il ?

KD : L'Iliade n'est pas destiné aux mêmes types de commerces que ceux du cœur de ville : il n'y aura pas de concurrence, mais une complémentarité. Nous ciblons surtout des commerces existants sur le bassin de vie chartrain qui ont besoin de s'agrandir ou d'être relocalisés, et des grandes enseignes qui n'existent pas encore sur le territoire parce qu'elles n'y trouvent pas de place. Et ce qui n'est pas négligeable : ce programme représente la création de plus de 800 nouveaux emplois !



La future entrée de ville met la cathédrale en majesté au bout d'un axe vert. À droite, invisible, l'Iliade.



Etat des lieux

283 hectares à réaménager !

Le PNE : 283 hectares d'aménagement urbain

Le projet de réaménagement du plateau nord-est concerne un espace total de 283 hectares du territoire communal chartrain. Au sein de ce périmètre, différentes zones urbaines, infrastructures et équipements vont évoluer.

Entrée de ville : la route départementale 910

La départementale 910 « *Voie de la Liberté* » (qui devient avenue Jean-Mermoz) constitue l'axe structurant de l'entrée de ville est de Chartres. Elle est bordée par le quartier de la Madeleine (au sud) avec sa zone commerciale, et par divers équipements et bâtis au nord. Cette entrée de ville va être entièrement réaménagée.

Le quartier de la Madeleine

Essentiellement développée dans les années 1970-1980, la Madeleine regroupe quelque 1850 logements organisés en grands ensembles. Certains bâtiments s'effaceront peu à

peu en même temps que se développeront de nouveaux programmes immobiliers.

Le centre commercial de la Madeleine ❶

Il regroupe des enseignes de la grande distribution et de moindre importance. Il est confronté à un besoin d'extension et de remise à niveau de son bâti. Il laissera la place à un vaste espace arboré et paysagé, ouverture sur le futur quartier de la Madeleine.

L'aérodrome de Chartres métropole ❷

Les bâtiments de l'aérodrome Chartres métropole accusaient leur

âge. Chartres métropole en construit de nouveaux au nord des pistes. Les terrains libérés porteront une partie de l'Illiad. Construction en cours, livraison en septembre 2016.

Chartrexpo ❸

Construit en 1988, le parc des expositions Chartrexpo est obsolète. Il sera remplacé par un nouvel équipement implanté plus au nord et à l'est. Les terrains libérés porteront une partie de l'Illiad. Démolition : avril 2016.

L'ERSA ❹

L'ancien l'Établissement de ravitaillement sanitaire des Armées a été fermé en 2012 et définitivement libéré à





l'été 2015. Ses bâtiments désaffectés vont être prochainement démolis, les terrains libérés porteront une partie de l'Illiad. Démolition : premier semestre 2016.

La BA 122

Fermée, la base aérienne 122 a laissé des casernements et entrepôts en très mauvais état, qui font irruption dans l'axe de visibilité de la cathédrale. Ils seront démolis au premier trimestre 2016. Les terrains libérés porteront une partie des nouveaux programmes immobiliers.



Le centre aquatique et patinoire L'Odysée

Ouvert en 2009 et agrandi en 2012, plus grand complexe aquatique de France, l'Odysée ne bouge pas. Il constituera la transition entre une « plaine sportive » et l'Illiad.

Les équipements sportifs

L'hippodrome de Chartres, la halle Jean-Cochet et les terrains du stade Jean-Gallet seront à terme déplacés. Une nouvelle « plaine sportive » sera créée plus au nord, à côté de l'Odysée.



le PNE une fois livré



1 L'Illiadé

Cet important centre de commerces et de loisirs est destiné à remplacer l'actuel centre commercial de la Madeleine et à répondre aux attentes nouvelles. Il accueillera 80 000 m² de surfaces commerciales, organisées en un hyper-marché (14 000 m²), grandes et moyennes surfaces (28 200 m²), boutiques, une grande enseigne de bricolage (11 700 m²). Doté de trois entrées pour les véhicules, il sera aussi directement lié à la ville par de grands axes piétons et cyclables : le long de l'avenue Mermoz jusqu'au cœur de ville, et à travers l'avenue par une grande esplanade.

Ce grand pôle commercial sera complété par une offre de restauration et de loisirs. Il est destiné à rayonner au-delà de l'agglomération.

L'Illiadé est conçu dans un vaste ensemble paysagé exploitant le mouvement topographique actuel : en léger contrebas par rapport au niveau de l'avenue. Cachés derrière une butte arborée, son bâti et ses infrastructures (parkings, voies de circulations, toitures...) seront en partie végétalisés : ils seront invisibles depuis l'entrée de ville.

36 ha, 130000 m² de surfaces de planchers, 2700 places de stationnement. Début des travaux : fin 2016-début 2017, livraison prévue mi 2018.



2 Le nouvel aérodrome

Le nouvel aérodrome recevra 8500 m² de surfaces de hangars. Ils hébergeront le Club de vol à voile de Chartres, le club house, l'Aéroclub d'Eure-et-Loir. Trois autres bâtiments sont affectés à Chartres Métropole et à des particuliers. Le reste des infrastructures n'est pas modifié

3 Le parc des expositions

15000 m² de surfaces d'exposition, contre 6750 actuellement ! Cet équipement sera doté de fonctionnalités techniques modernes lui apportant confort et modularité.

Concours pour une conception-réalisation en cours, le lauréat sera désigné en mars 2016. Travaux de septembre 2016, livraison prévue septembre 2018. En attendant, les foires et salons se-

ront accueillis dans un « *parc des expositions temporaire* » sur l'ancien site Lego ID-Logistics. *Aménagements en cours, livraison avril 2016.*

3^B Un parc des expositions en plein air

Ce site, complémentaire au parc des expositions, pourra accueillir, sur près 3000 m², fêtes foraines et foires en plein air, ou encore les déballages professionnels de brocanteurs.

5 Une nouvelle entrée de ville

La Voie de la Liberté sera dégagée de toute interférence visuelle et offrira un aspect généreusement verdoyant. Successivement, le visiteur longera le talus arboré derrière lequel se cachera l'Iliade, les nouveaux quartiers de la Madeleine derrière un rideau d'arbres, leur grande place arborée. Plus loin, il traversera la grande esplanade piétonne 6 qui constituera la « porte de Chartres, avec son signal architectural, puis les nouveaux quartiers Mermoz, conçus en mails, et leur transition paysagée vers la basse-ville et la Courtille.

Le dernier segment de l'avenue Mermoz sera « *redressé* » pour que les automobilistes conservent le plus

longtemps possible une vue sur la cathédrale. Quant au promontoire naturel du « *Balcon* », il sera aménagé en un grand parc d'où l'on pourra contempler la vue sur la basse-ville.

La requalification de l'avenue comprend la généralisation des voies pour flux doux de part et d'autre de l'axe central. Un bus à haut niveau de service (BHNS) constituera un lien rapide et efficace entre le PNE et le cœur de ville (quartier Pôle Gare), renforçant la complémentarité entre ces deux quartiers.

7 Logements, commerces, services...

D'ici 2025, Chartres aura besoin de logements nouveaux. Le PNE prévoit la construction de nouveaux quartiers comportant à terme 3 500 logements, commerces de proximité, bureaux et services. Le premier pôle (*Quartier Liberté*) verra le jour sur l'emprise actuelle des anciens entrepôts But et de Renault, dont le déplacement est prévu fin 2016, autour d'une large esplanade paysagée. Il proposera 310 logements mixtes (individuels groupés, intermédiaires et petits immeubles comme ceux du mail des Petits-Clos.

Puis en suivant, d'autres programmes proposeront des îlots avec petits

immeubles et maisons de ville. Ces programmes seront répartis dans un cadre paysager global, le long d'ouches (prairies agrémentées de cheminements piétonniers et cyclables) ou de traverses (liaisons piétonnières, cyclables et carrossables, paysagées).

Ce nouvel habitat sera construit en trois programmes distincts. Le quartier dit du Balcon (sur le site de l'actuelle zone vie de l'ex BA 122) et le Parc Madeleine (sur le site de l'actuel centre commercial de la Madeleine) seront les deux premiers à sortir de terre, à l'horizon 2020-2025. Le programme Mermoz (le long de l'actuelle route d'Ablis) est prévu pour un horizon 2025.

Environ 3000 logements, 16000 m² d'activités, 1400 m² de commerces au total.

8 Zone d'activités

Cette parcelle, au nord de l'aérodrome, constituera une zone d'activité offrant 3200 m² de plancher.

9 Une plaine sportive

A terme, le PNE inclura la création d'une plaine sportive reliée à l'Odysée, qui permettra de moderniser les structures actuelles : salles de sports (escrime, escalade, gymnastique...) et terrains (athlétisme, football...).

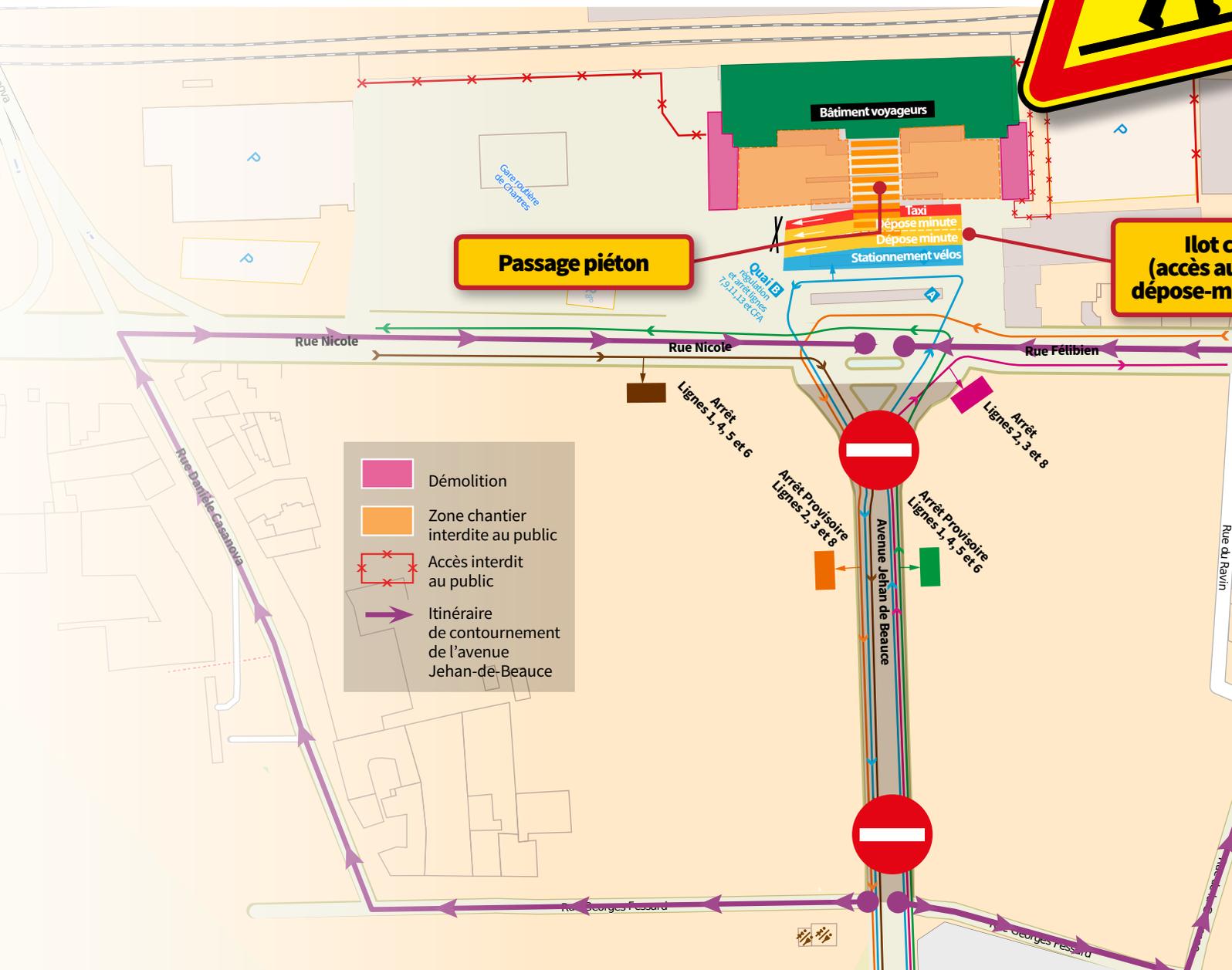
Historique du dossier

- 2004 : début de l'étude de définition.
- 2010 : délibération délimitant la ZAC, rappelant les objectifs recherchés et fixant le début de la concertation
- 3 septembre 2010 : Notification concession d'aménagement
- 20 juin 2014 : Création de la ZAC
- 19 octobre 2015 : Réalisation de la ZAC



Conçus en mails, les nouveaux quartiers Mermoz proposeront une transition soignée entre le PNE et le cœur de ville

Gare SNCF : attention travaux

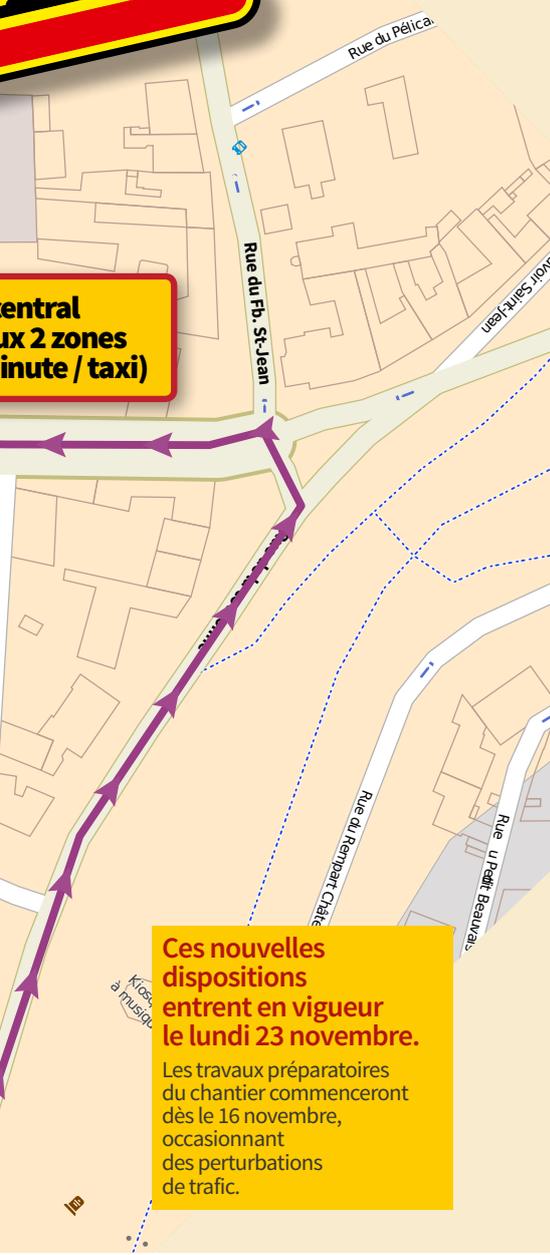


Les travaux de réaménagement de la gare (bâtiment voyageurs) SNCF de Chartres débutent le 26 novembre. Un important dispositif de chantier va être mis en place. Si vous avez l'habitude de déposer des passagers ou de stationner place Pierre-Sémard, ne vous laissez pas surprendre par les nouvelles dispositions de circulation et de stationnement qui entrent en vigueur.

À partir du 26 novembre, la place Pierre-Sémard et le bâtiment voyageurs de la gare SNCF vont entrer dans une longue période de travaux. Commandée par la nécessité de mettre la gare en accessibilité, né-

cessité appuyée par le projet Pôle Gare, la rénovation du bâtiment de 1932 est devenue un projet beaucoup plus complet. Organisé en plusieurs phases, le chantier comprend un réaménagement complet du bâtiment et sa rénovation. Il prévoit :

- la démolition des retours d'ails qui encadrent la place,
- les travaux de réaménagement des espaces intérieurs avec le renouvellement complet des espaces de service et des commerces,
- la rénovation des façades.



Central
aux 2 zones
minute / taxi

Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur le lundi 23 novembre.

Les travaux préparatoires du chantier commenceront dès le 16 novembre, occasionnant des perturbations de trafic.

Réorganisation des circulations et stationnements aux abords de la gare

La zone chantier va englober toute la périphérie du bâtiment voyageurs, côté place Pierre-Sémard. Seul le hall principal restera accessible depuis la place.

Une partie de la voirie devenant inaccessible, les conditions de circulation

et de stationnement vont être intégralement et durablement modifiées. Cette réorganisation concerne tous les transports : voitures individuelles, taxis, bus, vélos, piétons...

- File de taxis : une nouvelle file de taxis sera matérialisée sur une voie de stationnement au centre du parvis.
- Circulation automobile : la zone de stationnement des voitures est supprimée, seule une double file de dépose-minute est aménagée, en arrière de la file de taxis. Le stationnement sur l'emprise de la place est désormais interdit.
- Deux roues (vélos, motos) : leur aire de stationnement est déplacée au centre de la place.
- Filibus : certains arrêts de la gare sont transférés en bas de l'avenue Jehan-de-Beauce.
- Cars régionaux et départementaux : leur accès à la gare routière n'est pas modifié.

Cheminement piétons

Pour ce qui est des circulations piétonnes, un cheminement central va être aménagé vers l'entrée du hall du bâtiment-voyageurs.

Les accès à la Maison du Vélo de Chartres ne sont pas modifiés. La Maison du Vélo déménagera avant les travaux d'aménagement intérieur (mi 2016).

Un chantier « artistique »

SNCF et Gares & Connexions se plaisent à mettre en valeur leurs équipements en y introduisant de l'art, sous diverses formes.

A l'initiative de Gares&Connexions, en coup de chapeau ou en pied de nez à ce chantier, c'est un cône de chantier géant, œuvre de l'artiste Lilian Bourgeat, qui trônera quelques temps au centre de la place.

INFORMATION SUR ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'instruction du dossier de Permis de construire n°280851300059 et de l'Autorisation de travaux n°280851500110 déposés par la communauté d'agglomération Chartres Métropole, pour la construction d'un équipement plurifonctionnel, culturel et sportif, sur un terrain situé au 28 rue Danielle Casanova, une enquête publique est organisée du jeudi 19 novembre 2015 au lundi 21 décembre 2015 inclus.

Les dossiers et un registre seront mis à la disposition du public au guichet unique de la Ville de Chartres – boulevard Chasles, permettant aux personnes intéressées de consigner des observations aux jours et heures d'ouverture au public.

Monsieur Dominique FORTEAU commissaire enquêteur, assurera des permanences dans ce même lieu, les jeudi 19 novembre 2015 de 14h00 à 17h00, mercredi 25 novembre 2015 de 14h00 à 17h00, samedi 12 décembre 2015 de 09h00 à 12h00 et lundi 21 décembre 2015 de 14h00 à 17h00.



Aménagements

La colonne Marceau maîtresse de chantier

Le chantier a bel et bien commencé pour les places du Cygne et Marceau. Après l'implantation des nouveaux containers, aujourd'hui en service, c'est au tour de la colonne Marceau d'être déplacée avant sa future réinstallation quelques mètres plus loin. Un symbole. Elisabeth Barraud, adjointe au maire en charge des aménagements dans la ville, précise le phasage des opérations de ce chantier dont elle annonce la fin pour le mois de mai.



Votre Ville : Quand on circule place Marceau on ne se rend pas bien compte que les travaux ont réellement commencé, si ce n'est quelques opérations éparses...

Élisabeth Barrault : Et pourtant, c'est bien parti ! Il y a des travaux sur les deux places. D'un côté le démontage de la colonne Marceau, et de l'autre, les derniers travaux des concessionnaires sur la place du Cygne, à savoir GrDF pour les compteurs et quelques travaux de Chartres métropole qui s'achèvent à la jonction des places du Cygne et Marceau. Tout cela sera achevé aux alentours du 15 décembre. Nous laisserons ensuite passer la période des fêtes et le début des soldes puis nous passerons aux travaux d'aménagements de surface, dès le 11 janvier. Nous travaillerons alors en parallèle sur les deux places, en mettant la priorité sur les aménagements de surface devant les cafés et restaurants qui font vivre cet espace en y installant leurs terrasses.

VV: Place Marceau, c'est donc par la colonne que le chantier va vraiment prendre corps. Un symbole ?

EB : Le projet prévoit le déplacement de la colonne Marceau de huit mètres, en la décentrant légèrement sur la place. Avant d'entamer les aménagements, c'était l'élément à déplacer en priorité. Un symbole ? Si l'on veut. En tous cas, elle sera réinstallée avant le début des travaux d'aménagement de surface et sera présente pendant toute leur durée, telle une maîtresse de chantier. C'est l'entreprise Chedeville qui a été choisie pour diriger les opérations. Elle commencera par démonter la partie du socle en débord du monument : une partie constituée de pierres de Berchères qui avait été ajoutée au début des années 80. Les pierres seront conservées sur le site des Perriers. Après avoir été prise en photo sous tous ses profils, la colonne sera ensuite démontée pierre par pierre. Des pierres qui seront numérotées et conservées sur un site sécurisé, pour être ensuite réassemblées à l'identique. Ce procédé nous a été proposé par l'entreprise Chedeville. Le prestataire va ensuite réaliser un

radier en béton, capable de supporter le poids de la colonne à son nouvel emplacement. La colonne prendra sa place dès le séchage du béton, c'est-à-dire trois semaines après.

VV: Place du Cygne, où il y a de nombreux commerces et le marché aux fleurs, par où allez-vous commencer ?

EB : Vous avez déjà pu observer que le marché aux fleurs des mardis et jeudis a été déplacé sur la place des Épars. Il restera maintenu sur la place du Cygne le samedi jusqu'à Noël, après quoi les aménagements de surface débuteront et il rejoindra également la place des Épars. Sur la place du Cygne, nous allons commencer par l'aménagement central, en dalles. Les aménagements le long des commerces suivront. La plantation des arbres est prévue pour la fin du mois de mars, ce qui favorisera leur bonne reprise car nous serons encore dans la période de plantation. L'avancement du chantier favorisera aussi leur implantation sur site sans qu'ils ne souffrent trop de la poursuite des travaux et du déplacement des engins autour d'eux.

VV: C'est un chantier complexe, au cœur de la zone piétonnière. Vous avez déterminé des impératifs ?

EB : Sur tous les chantiers nous avons des impératifs. De temps bien sûr, mais aussi de confort pour les riverains, les commerçants et les piétons. Sur ce chantier, la commande du maire est très claire : la livraison ne doit pas excéder le mois de mai. Un délai court que nous nous sommes engagés à tenir auprès des Chartrains, afin de ne pas perturber sur une trop longue durée cet espace central de la zone piétonnière. Mais aussi pour que les places soient achevées au mois de mai, avant la période estivale. Les entreprises vont augmenter leur cadence de travail, sachant qu'en hiver il fait nuit plus tôt, ce qui rend la tâche un peu plus compliquée. Ils commenceront une heure plus tôt le matin et finiront une heure plus tard le soir. Quoi qu'il en soit, les commerçants devront retrouver rapidement l'espace dédié à leurs terrasses, les arbres devront être installés pour la fin du mois de mars et les places livrées en totalité fin mai.



Stationnement gênant Chartres, attention !



L'annonce est tombée comme un couperet. Les amendes liées au stationnement abusif sur les trottoirs ou aux endroits jugés dangereux pour la circulation des véhicules et des piétons sont passées depuis le mois de septembre de 35€ à 135€. Une mesure que vient de faire adopter l'actuel Gouvernement, qui modifie le Code de la route, et que les services de police nationale et de police municipale sont aujourd'hui dans l'obligation d'appliquer. Explication de José Rolo, adjoint au maire en charge de la tranquillité de la ville.



Votre Ville : A Chartres, si l'on est stationné sur un trottoir la peine sera la même que pour un stationnement sur une place à mobilité réduite (PMR)... Vous ne trouvez pas cela démesuré ?

José Rolo : Ce n'est pas comme si on nous annonçait que le stationnement sur les trottoirs est dorénavant interdit. C'était déjà interdit. La nouveauté, c'est que le montant de l'amende passe de 35 à 135 € : les stationnements à des endroits jugés dangereux, qui masquent la visibilité

ou sont très clairement accidentogènes sont verbalisés de la même façon : 135 €, avec en plus, un retrait de trois points sur le permis de conduire. Même à l'arrêt un véhicule peut être dangereux pour les autres usagers... De quoi faire réfléchir les automobilistes et les interpellier sur leur responsabilité en termes de sécurité. Cette interview a pour objet de bien prévenir les automobilistes.

VV : La Ville n'a rien à voir avec cette nouvelle tarification des amendes ?

JR : C'est l'actuel Gouvernement qui l'a décidée. Cette tarification est désormais la Loi qui s'impose à tous. Point important : sur les amendes de stationnement, la part reversée à la collectivité n'a pas changé : sur 35 € comme sur 135 €, ce sont toujours 22 € qui sont reversés à la Ville. La police nationale joue un rôle important dans la verbalisation de ce type d'infraction. Nos agents de police municipale sont intervenus depuis le mois de septembre en faisant beaucoup de pédagogie, en interpellant les automobilistes sur les nouveaux montants encourus. Bien entendu, ils sont attentifs aux cas rencontrés et doivent faire preuve de discernement. On ne peut pas mettre dans le même panier des véhicules stationnés au mépris des règles de sécurité élémentaires et le véhicule d'une maman qui dépose son enfant à l'école et qui en a pour à peine 10 minutes. Toutefois, la pédagogie a ses limites, et quand les choses ne s'améliorent pas, nous sommes tenus de passer à la verbalisation.

VV : Justement, en parlant d'école, c'est une vraie difficulté de se garer aux abords des écoles à Chartres sans commettre au moins une infraction...

JR : Je comprends le désarroi et la colère de certaines mamans car il n'y a presque pas de possibilité de stationner à proximité des écoles à Chartres. Mais il faut aussi se mettre du côté des riverains qui ne sont plus libres de sortir de chez eux entre 8h15 et 8h45 le matin. Comme aux abords des écoles de la Brèche, François-Villon, Saint-Ferdinand, Jules-Ferry, ou encore le collège Sainte-Marie. Les riverains sont pris en otage par ces stationnements qui bloquent leurs sorties de garage, parfois la porte de leur domicile... Nous recevons beaucoup d'appels et de courriers nous demandant d'intervenir. Et encore, ils sont très tolérants car ils vivent cela tous les jours ! Notre devoir est de maintenir l'ordre et cela ne passera pas sans une prise de conscience de chacun.

VV : Pour ces endroits où le stationnement est difficile à organiser, quels conseils préventifs pouvez-vous donner aux familles pour leur éviter de se mettre en infraction ?

JR : Il faut que les Chartrains essayent de se garer le plus proprement possible. C'est souvent pour un laps de temps de 5 à 10 minutes, c'est court et à la fois très long si l'on perturbe la circulation d'une rue à une heure de circulation importante. Bien sûr que nous faisons preuve de tolérance aux abords des écoles, mais il faut que les mamans jouent le jeu. Quand on est mal stationné, on ne reste pas pour discuter sur le trottoir. De plus, les familles peuvent pratiquer la « dépose-minute » pour les enfants qui ne sont plus en maternelles et qui peuvent aller seuls de la voiture à la porte d'entrée de l'école. Et bien sûr, quand les écoles disposent d'un parking, il faut que les familles les utilisent ! Quand les parents appliqueront ces petites recommandations, les abords des écoles seront plus faciles... et la verbalisation deviendra inutile.

VV : D'autres zones concernées par ces problèmes de stationnement abusif ?

JR : Les rues de Chartres ont été dessinées à une époque où l'automobile n'existait pas. Peu de logements disposent de parkings privatifs ou collectifs. Ce problème de stationnement concerne donc tous les quartiers et il est particulièrement compliqué à gérer en basse-ville. Les gens savent qu'après 19h30 ils ne sont plus verbalisés par la police municipale, alors ils abusent. Ils se garent sur les ponts, dans les rues étroites et sur les trottoirs... Du coup la police nationale intervient fréquemment sur ces zones qui deviennent dangereuses : quand des véhicules se garent sur une voie aussi étroite qu'un pont, ils le rendent impraticable à la circulation de véhicules de secours et d'interventions d'urgence. Il n'y a pas qu'en circulant que l'on met les autres en danger : stationner à des endroits interdits peut l'être tout autant. C'est le message qu'il faut retenir.



Les visites de quartier continuent



Dominique Dutartre, adjointe au maire chargée de la proximité et du cadre de vie, est de retour sur le secteur nord-ouest de Chartres pour reprendre, après la trêve estivale, ses visites de quartier. Entourée des représentants des services de la Ville et de l'Agglo (services techniques, police municipale, collecte des déchets) et de Chartres Habitat, elle a parcouru les quartiers des Bas-Menus, Rechèvres et la Roseraie. Nous l'avons suivie.

Rendez-vous à la Maison Pour Tous des Bas Menus pour commencer le circuit! Les habitants du quartier, informés par un tract dans leur boîte aux lettres, ont répondu à l'invitation. En guides, ils ont apporté leur regard et leur parfaite connaissance du quartier pour orienter la visite vers les sites qui nécessitent des interventions. En marge des problèmes d'incivilité tels que les automobilistes qui n'hé-

sitent pas à couper dangereusement le carrefour rue de Rechèvres/avenue de Verdun, ou les dépôts d'ordures sauvages le long du chemin des Hauts-Perrons, les habitants ont mis l'accent sur le handicap.

Comme cela avait été précisé par Jean-Pierre Gorges lors d'une réunion publique « *la voirie de la rue des Bas-Menus sera refaite lorsque les travaux de la résidence seront terminés* ». C'est chose faite! L'occasion d'une

première à Chartres: le caniveau situé le long de l'arrêt de bus a été surélevé et constitue une plateforme d'accès au bus. Dorénavant, les personnes en situation de handicap peuvent passer du trottoir au plancher du bus sans aucune difficulté.

Néanmoins, un riverain attire l'attention des représentants des services techniques de la Ville: « *avant, il y avait dans le prolongement de ce qui existe devant le foyer Bourgarel, une voie permettant aux personnes en fauteuil de se déplacer en toute sécurité. Avec la réfection de la rue, cela n'a pas été retracé sur la chaussée* ». La remarque est entendue. Il faudra examiner en parallèle la question du stationnement des riverains pour apporter une réponse complète.

Rue Gaston-Couté, une nouvelle habitante alerte l'élue sur l'absence de bandes de vigilance, dites « *podotac-*



tiles », au passage piéton qu'utilise son fils malvoyant pour rejoindre l'arrêt de bus. On constate également que ce passage débouche sur une place de stationnement, la plupart du temps occupée par un véhicule... Dominique Dutartre s'engage avec les services techniques à ce que les aménagements soient réalisés dès que possible.

Au cours de la visite, Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée au développement durable, rejoint le groupe. Elle évoque et développe les programmes d'aménagement et de construction prévus pour Rechèvres et la Rosaie. En toute transparence, elle met en lumière les exigences de la municipalité en matière d'ascenseurs et de places de stationnement. Des exigences difficiles dans le contexte économique actuel mais auxquelles doivent se plier les promoteurs qui souhaitent développer des programmes immobiliers à Chartres.

Elle se plaît à rappeler la consigne donnée par le député-maire : « *je veux de l'habitat de qualité et non la maison des trois petits cochons!* ».

Les prochaines visites

Centre-ville

3 novembre (1^{er} secteur)
et 3 décembre (2^e secteur)



Le meilleur pain au levain de Chartres

Comme chaque année, la Confrérie des fins gourmets euréliens organise son concours du meilleur pain au levain naturel au blé de Beauce.

Cette manifestation met en valeur les produits de notre terroir.

Cette année, la boulangerie Duban, place Billard a remporté le concours.

Patrick Géroudet, Christian Gorge et la confrérie remettent le prix à M. et Mme DUBAN

Naissance d'une nouvelle spécialité locale



Arnaud loos fait volontiers goûter aux saveurs du Chartrenser

Le 7 novembre, à 11 h, venez assister au lancement du *chartrenser*, à l'Office du Tourisme de Chartres...

La Maison loos, à deux pas de la cathédrale, qui s'est illustrée en 2010 par la création d'une pâtisserie originale, *le sofa*, déjà inspiré des traditionnels *mentchikoffs*, conçus à Chartres à la fin du XIX^e siècle en souvenir de l'alliance franco-russe. Elle a à nouveau souhaité marquer la gastronomie de la ville par la création d'une nouvelle pâtisserie: *chartrenser*. Cette appellation, (« *chartrain* » en allemand, se prononce chartrainzeur) est celle que les prisonniers allemands volontaires entre 1945 et 1947 se sont donnée lorsqu'ils ont constitué, après guerre, une association, en hommage aux habitants de Chartres et de sa région. La solidarité à leurs égards leur avait permis de survivre et de se former à leurs tâches dans l'Allemagne nouvelle.

En créant ce « *produit-partage* », la Maison loos souhaite concourir à la restauration de l'ancien bâtiment principal du « *Séminaire des barbelés* », aujourd'hui Centre Européen de Rencontres Franz Stock pour perpétuer le souvenir d'un geste de réconciliation qui honore le patrimoine de Chartres et de sa région.

Culinairement parlant, le *chartrenser* se présente comme deux petits sablés feuilletés avec en leur milieu un caramel au beurre salé pour faire référence à la Bretagne, région de prédilection de Franz Stock.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un mécénat et fait l'objet d'une convention avec la Fondation du Patrimoine.

La taille en têtard

Dans nos campagnes, les trogues ou têtards avaient pour rôle principal la production régulière de bois de chauffage. Aujourd'hui cette exploitation a tendance à disparaître. Pourtant, Chartres s'intéresse au rôle écologique de cette pratique: le maintien des berges et la conservation d'un paysage local. Renouvelés, conduits et entretenus ces arbres sont toujours présents, et vous pouvez en voir sur les bords de l'Eure ou dans les prairies humides.

Reconnaître un têtard

Un arbre têtard est un arbre au tronc court surmonté d'une « tête » et d'une couronne de branches. Une fois les branches du sommet coupées, l'analogie avec la larve de la grenouille apparaît *grosse tête et petit corps*. Dans notre région, le frêne, les chênes et le saule blanc sont des espèces traditionnellement utilisées pour faire un têtard, mais l'érable champêtre et le charme peuvent aussi convenir.

Former un têtard

En hiver, éteper un baliveau ❶ à la hauteur désirée.

Au printemps suivant, éliminer tous les rejets qui apparaissent sur le tronc au-dessous de la future tête.

Entretien d'un têtard

À l'hiver, les branches doivent être coupées proprement au ras de la tête et sur la totalité du houppier ❷, on appelle cette opération de taille régulière le bûchage. Attention à ne pas entamer la couronne du têtard.

Le premier bûchage se fait sur un arbre d'environ 5 ans, puis les suivants peuvent se faire tous les 5 à 15 ans selon les espèces.

Intérêts de cette taille

En vieillissant, l'arbre têtard assure dans ses cavités un abri et un lieu de reproduction pour certains oiseaux (chouettes...), et de nombreux petits mammifères (écureuils, martes...).

- Il est une ressource en bois pour le chauffage, piquets de clôture, manches d'outils, vannerie...

- Il permet la consolidation des berges, le clayonnage, fascinage et bouturage...

Le broyage des branches est une source de paillis pour les massifs d'ar-



bustes de la Ville de Chartres. C'est d'ailleurs la principale utilisation qui est faite des saules têtards par le service des espaces verts.

❶ Baliveau : jeune arbre droit et vigoureux pouvant devenir un bel arbre d'avenir.

❷ Houppier : ensemble des branches situées au-dessus du tronc.

Concours des maisons fleuries

Deux lauréats pour l'édition 2015!



Dominique Dutartre

Nouvelle formule cette année pour le concours des maisons fleuries: la nomination de deux lauréats, l'un pour les maisons, le second pour les balcons. La nature en ville se déclinant aussi bien dans les habitations individuelles que collectives, aussi les deux environnements seront-ils dorénavant récompensés! Explications de Dominique Dutartre, adjointe à la proximité et au cadre de vie.

Votre Ville : Pourquoi avez-vous décidé de faire évoluer ce concours qui existe maintenant depuis plus de quinze ans ?

Dominique Dutartre : J'ai estimé qu'il était difficile de trancher entre le fleurissement d'une maison et celui d'un balcon. On ne peut pas comparer des choux et des carottes! D'ailleurs nous sommes en ville, et les logements collectifs y sont plus nombreux. Il apparaissait injuste de ne pas récompenser l'un et l'autre

quand les gens mettent la même passion à fleurir leur domicile. Ça ne devait plus être un critère discriminant. Tout le monde doit pouvoir participer à ce concours. Il a donc été décidé, en accord avec les autres membres du jury, de diviser le montant du prix versé au lauréat et de créer un prix de la Ville de Chartres « jardin » et un autre « balcon ».

VV : En plus des lauréats, vous décernez toutes sortes de distinctions aux participants...

DD : Lors de la remise des prix, tous les participants ont reçu un diplôme avec une mention qui va de « exceptionnelle » à « assez bien ». Les prix d'exception ont été remis en même temps que les prix de la Ville de Chartres. La mention « exceptionnelle » est accordée à des environnements qui sortent du lot et respectent des critères particuliers parmi lesquels la diversité, la qualité, la composition esthétique, etc. Cela peut paraître subjectif quand il s'agit d'esthétique, toutefois, notre jury est composé de six personnes qui défendent une approche du fleurissement différente, qu'elle soit technique ou purement décorative, parmi lesquelles Daniel Stives, le responsable du service des espaces verts de la Ville, ou Sylvie Babel, qui représente les locataires de Chartres Habitat.

VV : Le concours est en pleine progression. Comment expliquez-vous cela ?

DD : Cette année, nous avons rendu visite près de 150 participants. La participation en augmentation constante montre que les Chartains sont de plus en plus motivés. La raison principale est sans aucun doute l'impulsion donnée par l'environnement chartain, un modèle en matière de fleurissement. Les jardiniers de la Ville sont des passionnés, de vrais artistes et ils ont su entraîner un



Danielle Chanut

grand nombre de jardiniers en herbe dans leur sillage. Ils leur donnent l'envie de se surpasser et d'aller toujours plus loin dans leurs compositions... et nous le voyons d'année en année dans les jardins ou balcons que nous avons à évaluer à la fin du mois de juin! Le parrainage marche aussi très bien, les participants entraînent chaque année leur voisinage. C'est ainsi que nous avons des rues qui sont aujourd'hui fleuries presque entièrement, comme la rue de Launay dans le quartier de la Croix-Bonnard.

VV : Grâce à ce concours, les Chartains participent activement au fleurissement de la ville de Chartres ?

DD : Chartres est une ville écrivain. Nous avons des bijoux d'architecture et de patrimoine que les agents de la Ville mettent en valeur. Les gens, eux, dans tous les quartiers, amènent leur pierre à l'édifice. Un effort qu'on ne voyait pas auparavant et qui a gagné du terrain avec les années. Tous les quartiers sont concernés et de plus



Guy Bonsergent

en plus de gens y attachent de l'importance. Cela participe au bien-être et à l'amélioration du cadre de vie, sans aucun doute. À Chartres il y a une vraie qualité de vie et l'on peut dire que c'est un travail d'équipe que se partagent les agents et les habitants...

Les deux lauréats de l'édition 2015

Danielle Chanut,

rue des Bas-Bourgs

« *Les fleurs, la vie en couleurs* »

Hauts en couleur. Tels sont les rebords des fenêtres de l'appartement qu'occupe Danielle Chanut, avec de magnifiques jardinières anis et fuchsia où se nichent de superbes géraniums rouges et rose foncé. « *Le géranium est la fleur qui pousse le mieux et qui se garde le plus longtemps. Il est facile d'entretien et il donne le meilleur effet. L'hiver, je le protège du froid. Je fais aussi des essais de plantation de rhubarbe, tomates, fraises et d'aromates* ». Pour cette jeune retraitée,

jardiner dans son appartement est une occupation et un plaisir. « *Les fleurs m'apportent un réel bien-être et font partie intégrante de ma vie. C'est la vie en couleurs* ».

Danielle ne pensait pas s'inscrire au concours. Une amie l'a fait pour elle. « *Je n'aurais jamais osé. Mes plantations me paraissent simples* ». La lauréate est locataire depuis 4 ans rue des Bas-Bourgs, après avoir habité 37 ans dans l'ancien quartier de Beaulieu. Elle s'inscrira au prochain concours et elle encourage le maximum de personnes à le faire. Pour Danielle, c'est certain, « *Il n'y a pas de vie sans fleurs* ».

Guy Bonsergent,

rue de Launay

« *Je suis amoureux des fleurs* »

Guy Bonsergent ne tarit pas d'éloges sur les fleurs de son jardin. « *Je leur donne de l'amour. Je ne les coupe jamais pour les mettre en vase : ça les tuerait. Je n'aime pas les plantes en pot : elles seraient prisonnières* ». Il affectionne les fleurs anciennes :

désespoirs du peintre, delphiniums, hibiscus, gueules-de-loup, camélias, glycine, seringas, clématites. Ce passionné montre sa préférence pour les arums : « *Une fleur magnifique. Avec quatre pieds, j'arrive à avoir 400 hampes* ». Guy change son décor tous les ans. « *Je n'achète rien, je fais des bouturages, des semis* ». Dans son petit paradis, se côtoient divers fleurs, arbustes, légumes et arbres fruitiers. « *Je mélange tout. Je n'aime pas ce qui est rectiligne* ». Une magnifique harmonie entre les espèces et les couleurs. Son jardin respire : la terre n'est pas tassée pour que les fleurs s'épanouissent. Il prend soin de ses protégées tôt le matin et le soir « *C'est du travail, mais tellement agréable. Au mois de mai, mon jardin est tout coloré. Un véritable feu d'artifice ! Guy est très ému de recevoir le prix. C'est grâce à mes fleurs, que je remercie* ».



Le rugby, c'est aussi le combat collectif, la science du plaquage et de son contraire, la conservation du ballon...

Success story

École de rugby, école de la vie

Une, deux, trois fois par semaine, selon leur âge, 250 gamins s'ébattent sur les terrains de rugby des Bas-Bourgs. Si l'on parle beaucoup des succès de l'équipe première du RCM, championne de France de Fédérale 3, et aujourd'hui en Fédérale 2, c'est tout un club très ancien qui s'est réorganisé ces dernières années et qui progresse. La base du succès, le gage des réussites à venir, le trésor du club, c'est l'École de Rugby.

Votre Ville: Bruno Clinard, vous êtes le patron de l'École de Rugby du RCM depuis dix ans. Bénévole. Pourquoi un tel engagement ?

Bruno Clinard: J'ai joué au rugby à Châteaudun, à Bonneval depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 35 ans et je sais d'où je viens. Je suis arrivé au RCM comme simple éducateur bénévole. Je me suis occupé des moins de 13 ans, puis des cadets, et puis de l'école toute entière à la demande du nou-

veau président d'alors, Jean-Marie Léger, aujourd'hui co-président avec Thomas Louis. L'aventure continue...

VV: Dix ans après, et au-delà des performances des seniors, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

BC: Les chiffres parlent: on est passé de 150 à 250 enfants, et il en arrive de nouveaux tous les jours. Notre école de rugby a mérité une labellisation, en reconnaissance de la qualité du



Bruno Clinard, responsable de l'école de rugby, avec le blason de la FFR pour la labellisation de l'école et Loupiot, la mascotte du club.



La mêlée, c'est le royaume de la première ligne. Jordan Godenaire initie aux secrets du joug...



Les joueurs de l'équipe première participent à l'encadrement de l'École de Rugby. Ici, Avto Kopaliani et Paul Diallo devant un auditoire particulièrement attentif...

travail de nos éducateurs bénévoles. Le club-house aussi, tout neuf, qui est aussi la maison de nos enfants. Et puis, au printemps dernier, quand nous avons battu Bourges pour la montée en Fédérale 2, nos gosses ont sauté dans les bras de nos seniors qui en retour les ont portés en triomphe ! Un très, très grand bonheur. Je n'oublie pas non plus le soutien de la Ville, quand je vois d'autres clubs qui rament dans le département.

WV : Comment avez-vous développé votre organisation ?

BC : Nous avons mis en place un référent pour chacune des cinq catégories d'âge, sachant que nous avons des enfants de 5 ans jusqu'à 14 ans. Et chaque tranche d'âge est ensuite divisée par niveau. La progressivité, c'est très important. Et puis nous avons nos propres compétitions, départementale, régionale et nationale, comme le Super Challenge de France. Nos moins de 14 ans ont fini sur le podium national il y a trois ans. Nos

moins de 12 ans et les autres jouent régulièrement contre les enfants des écoles de rugby des plus grands clubs français, Clermont, La Rochelle, Brive, etc... Et nos meilleurs joueurs intègrent le pôle espoir de Tours : Alexandre Barbe, Paul Chouvy, etc... Cette année, Jimmy Maximin (Clubs de Bonneval et Chartres) est ainsi parti pour Montpellier. Nous avons conclu des ententes avec Bonneval, Châteaudun et Dammarie. Les meilleurs jeunes viennent ensuite à Chartres, puis plus d'affinités. En plus, nous gardons des liens avec ceux qui ont réussi au plus haut niveau : le parrain de l'école, c'est Thibault Dubarry, qui joue deuxième ligne au Racing cette saison. Il intervient même bénévolement lors de notre stage d'été. On peut citer aussi Jean-Baptiste Péjouanne, l'actuel demi de mêlé du CA Briviste. Nous avons mis en place depuis deux ans une école d'arbitrage pour les catégories U12 et U14 et chaque année il y a au minimum un jeune qui poursuit l'arbitrage.

WV : On aime parler des valeurs du rugby. Comment les traduisez-vous ?

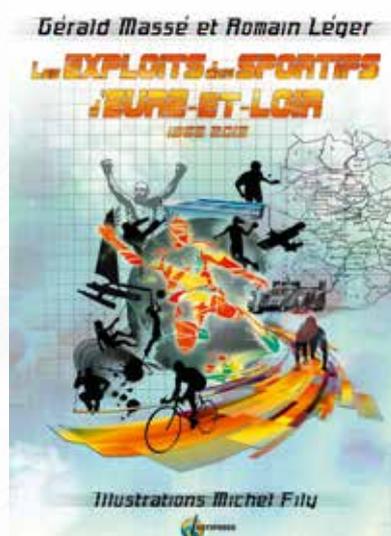
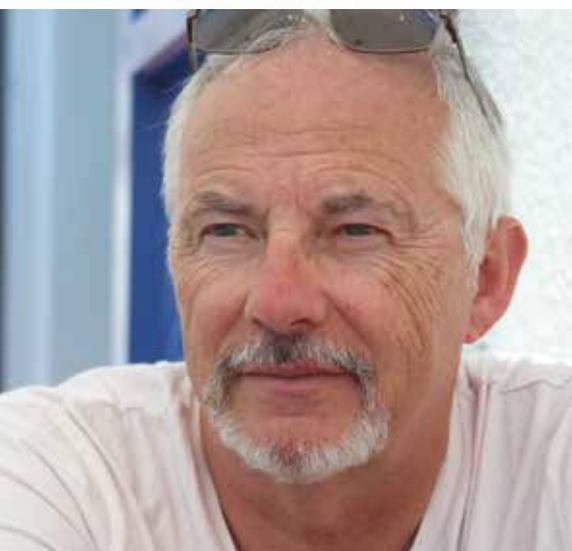
BC : En respectant certaines valeurs comme : le respect, le travail... Mais également en restant très ouverts. Nos équipes participent aux jumelages, jouent par exemple contre Chichester. Nous avons des liens avec plusieurs associations comme Sahambala 28, des médecins chartrains qui montent un dispensaire à Madagascar. L'an dernier, on a collecté 800 brosses à dents lors de notre Arbre de Noël. Cette année, il nous faut trouver des trousseaux, des crayons et des gommes. Tous nos éducateurs bénévoles sont également titulaires du Brevet de Secouriste bénévole, en liaison avec la Croix Rouge chartraine. Et puis nous avons aussi un partenariat avec le collège Sainte-Marie, qui a une section rugby et même une section féminine cette saison. Nous commençons à prospecter dans toute la ville, avec les éducateurs de la mairie...

WV : Comment renouvez-vous vos bénévoles ?

BC : Nous sollicitons les parents des plus jeunes, lors de leur inscription au club. Cette saison, vingt parents nouveaux nous rejoignent pour nous aider. Nous les envoyons en formation progressivement, et certains deviennent éducateurs diplômés. En effet, beaucoup n'ont jamais joué au rugby. Nous associons aussi les enfants au développement du club. C'est par exemple la « matinée des copains et des copines » où chaque gamin invite un ou une de ses ami(e)s à venir découvrir le club et son ambiance, et aussi « Loupiot », notre petit loup mascotte. Enfin, nous avons noué un partenariat avec l'Odysée, pour les jours d'hiver où nos terrains peuvent être injouables. D'autres entreprises viennent sponsoriser nos goûters et notre grand tournoi du mois de mai. (Andros, Macron, Mac Do, Koncasstoo, Carrefour, etc.). Enfin, notre école de rugby ne serait rien sans nos piliers, c'est-à-dire, les personnes qui sont toujours disponibles pour le club comme Claudine, Michel, Germain et Mounette.

Les Exploits des sportifs d'Eure-et-Loir

Les destins d'une belle épopée



Gérald Massé, 60 ans dont 34 de journalisme, et toujours sportif pratiquant, publie *Les Exploits des sportifs d'Eure-et-Loir*, sur le dernier demi-siècle. Aventures en cours...

Votre Ville : Pourquoi ce livre, et maintenant ?

Gérald Massé : Avec Romain Léger, qui est beaucoup plus jeune que moi, nous avons voulu écrire à quatre mains une histoire de ces figures, des champions qui souvent ont grandi ici, se sont parfois illustrés ailleurs... Cela vient aujourd'hui parce que le sport de compétition est en train d'évoluer à grande vitesse, notamment dans les disciplines collectives où l'on assiste à l'ascension récente des meilleures équipes.

VV : Vous avez vous-même pratiqué ?

GM : Oui, et je pratique encore, essentiellement la course à pied. Je viens d'ailleurs d'améliorer nettement mon temps sur Paris-Versailles. J'ai aussi joué, il y a longtemps, au meilleur niveau du tennis de table chartrain, au foot bien sûr, et je garde une affection particulière pour le vélo, ou le triathlon. Le sport m'a aussi donné la chance d'exercer le métier de journaliste : j'aimais courir, j'aimais écrire, et tout s'est enchaîné...

VV : 38 portraits, donc, que vous avez sélectionnés comment ?

GM : Le palmarès d'abord, c'est un peu la vérité ultime du sport de haut niveau. On a dû se résoudre à en écarter certains, faute de place, l'ouvrage étant déjà assez épais. À ceux-là, je demande de nous pardonner, comme je l'ai écrit dans l'introduction, je pense notamment au vol à voile. Nous avons voulu faire une belle place à ceux qui se sont qualifiés pour les Jeux Olympiques, la coupe du monde de football ou le Tour de France. Enfin, nous avons parlé des personnes, mais aussi des clubs.

VV : Quel est le fil rouge de vos portraits ?

GM : J'avais écrit deux bouquins sur les crimes en Eure-et-Loir. Je recherchais l'origine du passage à l'acte, comment des gens ordinaires basculent dans le crime. C'est un peu la même démarche qui m'a inspiré pour les sportifs. Si leurs performances leur valent de figurer dans ce palmarès, c'est leurs trajectoires qui m'ont intéressé d'abord. J'ai découvert que

certains étaient doués pour tout, et d'autres pas doués du tout au départ. Mais à un moment ils ont trouvé leur voie à travers une rencontre ou même par hasard. Valentin Porte est né au handball à Toury, où c'était presque « le » sport pratiqué. Mais il a ramé longtemps avant de s'imposer. Je pense aussi à une handballeuse drouaise, Josiane Gabas, qui s'est mise au hand alors qu'elle pratiquait l'athlétisme, mais qu'elle s'y ennuyait. Et une amie lui a dit un jour : viens voir chez nous, essaye... Et elle est devenue internationale. Chaque histoire est unique, et heureusement, quelque part.

VV : À propos d'équipe, pourquoi votre tandem avec Thomas Léger ?

GM : Il est toujours journaliste, et suit donc au jour le jour l'actualité la plus récente. En fait, nous sommes un trio, car tous les portraits sont illustrés par un seul artiste, Michel Fily, qui travaille au trait, ce qui donne une esthétique particulière et une véritable unité, un caractère un petit peu unique à ce livre.

VV : Vous êtes chartrain, passionné, comment voyez-vous l'évolution du sport de compétition ici ?

GM : Il se passe quelque chose ! L'ex-pongiste que je suis a d'abord vibré aux exploits de l'ASTT. Chartres champion de France, la Coupe d'Europe, c'était déjà énorme. Et puis le hand, je suis allé à Mulhouse pour le match de la montée. Et tout s'enchaîne, le rugby, et j'espère bientôt le basket, etc... Et il y a eu l'ouverture de l'Odyssée, comme les deux étapes récentes du Tour de France. Chartres est en train de changer de dimension, même si elle a toujours été sportive dans sa pratique au quotidien. L'histoire des champions que nous avons écrite, c'est aussi celle de tous ces bénévoles, de tous ces éducateurs et dirigeants sans lesquels ces histoires n'auraient jamais commencé.



Chichester - Chartres les arts plastiques à l'honneur

L'exposition des travaux d'élèves de Chartres et de Chichester arrive à la Maison du Saumon

Cela fait aujourd'hui cinq ans que les écoles élémentaires de Chartres et de Chichester sont invitées à participer au concours d'art organisé par les *Friends of Chartres* et Pallant House Gallery à Chichester (Angleterre), notre ville jumelle.

En 2014-2015, les élèves ont travaillé sur le thème « *Chichester - Chartres, Ombres et Lumières* » à travers la photographie pour représenter un lieu emblématique de leur ville, de façon figurative ou abstraite, en couleurs ou en noir et blanc.

Les œuvres ont été exposées à Pallant House Gallery en juin et dans les deux écoles chartraines participantes (Rechèvres et le Grand Jardin). L'association des Amis des Jumelages de Chartres vous propose de les découvrir à la Maison du Saumon, rue de la Poissonnerie (Office de Tourisme de Chartres) du 13 au 22 novembre 2015.

→ info@otchartres.fr 02 37 18 26 26
jumelages-chartres@wanadoo.fr - 02 37 21 76 77



Concert d'ouverture de l'année du Japon à Chartres

En 2016, la ville de Sakurai (Japon) fête ses 60 ans. La Ville de Chartres s'associe à ce grand événement.

A l'occasion de cette célébration, Chartres et l'association des Amis des Jumelages de Chartres organisent différentes actions : conférences, concerts, expositions, afin de mettre en valeur notre ville jumelle.

Ikuko Ivanovitch, Pierre Ivanovitch et Pierre Broun donneront un concert le samedi 14 novembre à 20 h 30 dans la salle à l'italienne du musée des Beaux-Arts de Chartres.

→ (Voir détails en page 51)



Retour en images
Soirée d'accueil
22 octobre





des expatriés à Chartres



BIJ Bureau Information Jeunesse

S'engager dans la solidarité internationale

Mercredi 18 novembre à 14 h 30

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par l'association Agora Santé. Venez découvrir les chantiers de jeunes bénévoles dans la solidarité internationale.

Le Service Volontaire Européen

Mercredi 25 novembre à 14 h 30

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par la volontaire européenne du CRIJ. Une expérience de volontaire qui vous permet de voyager sans vous ruiner.

www.erasmusplus.fr

Prévention Sida

Du 1^{er} au 4 décembre

Viens au BIJ faire ton selfie solidaire. Réalisation de photo au sein du BIJ et remise d'un kit de prévention contre le sida. Le BIJ vous propose un espace infos et prévention sur le sida, de la documentation et des préservatifs seront à disposition.

Les métiers de la santé

Le mercredi 2 décembre à 14 h 30

Atelier sur les métiers de la santé animé par une infirmière.

Les métiers du social

Le mercredi 9 décembre à 14 h 30

Atelier sur les métiers du social animé par un éducateur spécialisé et le centre de formation AFCASA.

Les métiers de la petite enfance

Le mercredi 16 décembre à 14 h 30

Atelier sur les métiers de la petite enfance animé par une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire puéricultrice et le centre de formation AFCASA.

➔ **Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse,**
Place de la Cathédrale,
3 rue de l'étroit degré
28000 CHARTRES
Tel: 02 37 23 42 32,
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres,
Twitter @sylvaindubij

Chartres intégrée dans le réseau Congrès Cités

Chartres Congrès, le service Congrès de l'Office de Tourisme de Chartres, a accueilli, les 8 et 9 octobre derniers, l'Assemblée Générale du Réseau Congrès Cités. Investi dans ce réseau depuis 2 ans déjà, Chartres Congrès mise sur la réflexion commune et le partage d'expériences pour positionner, à l'échelle nationale, Chartres, territoire de séminaires.

Rencontre avec Sylvain COUTY, Président du réseau Congrès Cités. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le réseau ?

Congrès Cités, association loi 1901, fédère des villes moyennes ayant une offre de tourisme d'affaires à valoriser. Actuellement le club regroupe 18 villes. L'objectif principal de Congrès Cités est de permettre à des territoires de pouvoir développer leur activité sur la base d'un travail en réseau et renforcer leur position face à de grosses destinations (Lille, Lyon, Bordeaux, Paris, etc.). Les actions de Congrès Cités sont notamment basées sur l'échange d'expériences (modes de gestion d'équipements, partenariats avec les acteurs locaux...), la mise en place d'actions de promotion communes et la création/alimentation d'un fichier clients commun très qualifié.

Chartres Congrès a intégré le réseau en 2013, quels sont, selon vous, les atouts de la destination ?

La proximité avec la Région Parisienne est un réel point fort. Nous le ressentons tous les ans lors du Salon RÉUNIR (principal salon professionnel de tourisme d'affaires en France). Les contacts clients sont très sensibles à cet aspect de proximité. Chartres dispose également d'équipements et de capacité d'hébergement adaptés afin de capter de grands événements, cœur de cible

de notre réseau. Enfin, avec sa Cathédrale et son parcours lumières, reconnu au niveau international, Chartres dispose d'une image de ville moyenne très qualitative. Ces raisons nous ont amenés à nous rapprocher de l'Office de Tourisme de Chartres pour que la ville intègre notre réseau. Avoir une ville comme Chartres parmi nous est un réel atout.

Et demain, quels sont les projets qui seront menés par le réseau en 2016 ?

Depuis maintenant 6 ans que le réseau a été créé, Congrès Cités dispose d'un fichier clients conséquent. Notre objectif pour 2016 sera de faire fructifier ce fichier. Pour cela, nous allons travailler à la mise en place d'un Workshop (rencontre entre professionnels) dans un lieu prestigieux à Paris: le Sénat. Chaque ville aura à charge de sélectionner 2 événements nationaux, propices à tourner dans les autres villes, et de les inviter à passer une demi-journée au Sénat avec nous afin de pouvoir leur présenter nos offres respectives. Sans la relation de confiance qui s'est instaurée entre nos villes, ainsi que la qualité professionnelle des différents techniciens qui font vivre ce réseau, un tel événement ne serait pas possible. »

« Le réseau Congrès-Cités est un groupe extraordinaire de 18 Offices de Tourisme ayant une volonté commune affichée : échanger nos savoir-faire, nos process, nos fichiers clients, nos expériences clients et événements professionnels. Nous échangeons sur nos réussites et nos problématiques dans un réel esprit bienveillant de partage et d'entraide ! La promotion de nos beaux territoires et le développement de l'activité affaires étant le cœur de notre démarche » souligne Corinne FABLE, Responsable de Projets Congrès Événementiel - Chartres Congrès.

Pour en savoir plus : www.congres-cites.fr

À vos agendas !

Expositions au Salon Guy Nicot de la Maison du Saumon

- **Les Saisons en Beauce** : exposition photos de Monsieur Jean-Claude Dolleans – du 27 au 29 novembre.
- Exposition : **Concours d'Art** « Friends of Chartres » et « Pallant house gallery » (musée d'art contemporain de Chichester) organisée par la Commission Chichester de l'Association des Amis du Jumelage - du 12 au 22 novembre.

Conférences

- À la Maison du Saumon : « L'Or rouge, histoire du safran eurélien ». Samedi 14 novembre à 14 h 30.
- À l'Esprit du Parfum : « Les épices indiennes » : 7 et 18 novembre à 15 h.

Visites à thèmes :

- Chartres, la cité médiévale et la Porte Guillaume. Samedi 14 novembre à 14 h 30.
- Chartres, son église Saint-Aignan. Samedi 21 novembre à 14 h 30.

« Rendez-vous gourmands »

- à la Maison du Saumon à 14 h 30 :
- Atelier pour adultes : « Macaron chocolat fruits rouges » – le samedi 7 novembre à 14 h 30. Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

→ Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », renseignements et inscription au 02 37 18 26 26, www.chartres-tourisme.com

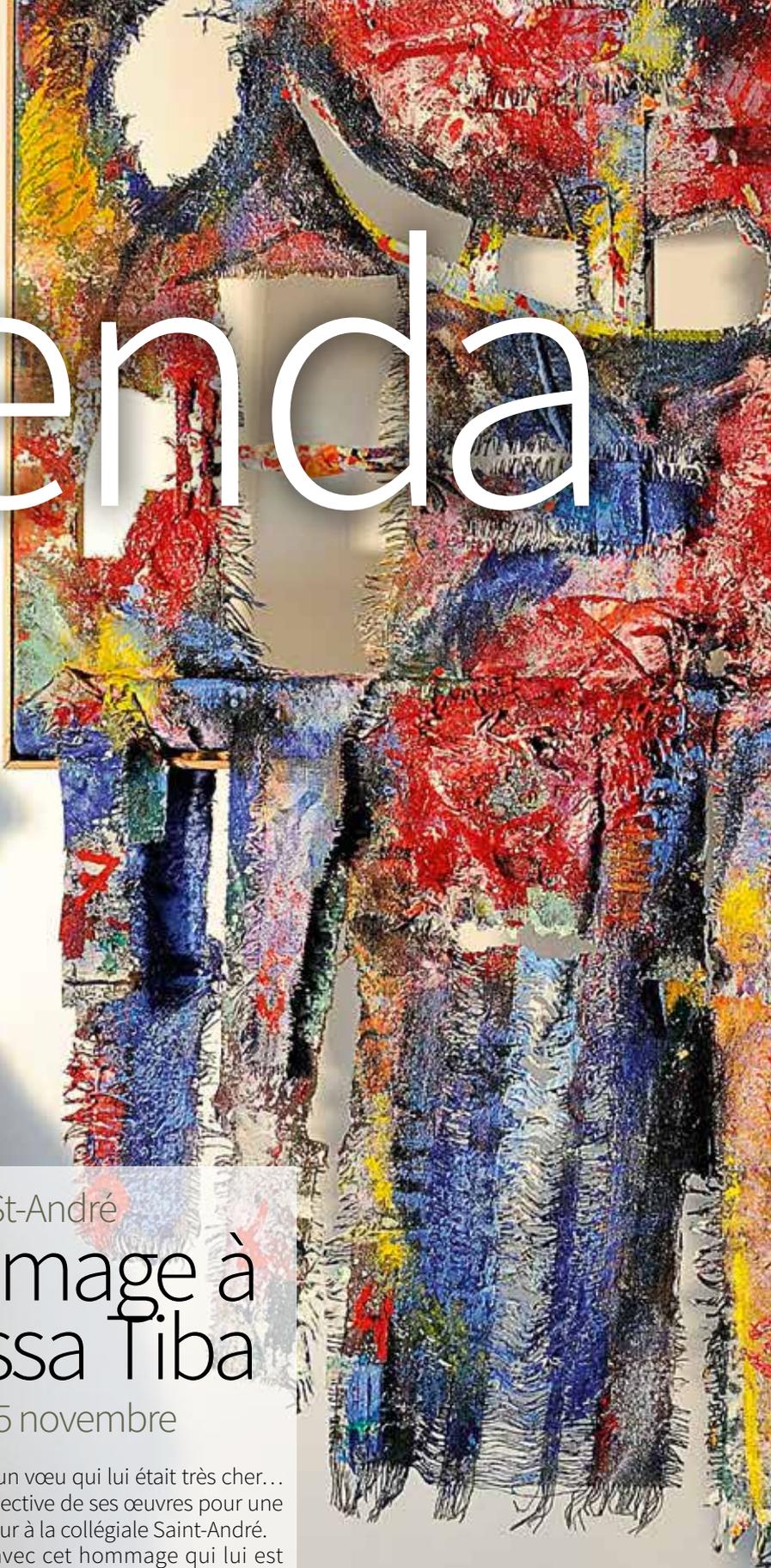
Restons connectés et suivez nos actualités !

 Chartres Tourisme
Chartres en Lumières

 @chartreslumiere

 Et partagez vos moments : #chartrestourisme et #chartresenlumieres

Agenda



Collégiale St-André

Hommage à Moussa Tiba

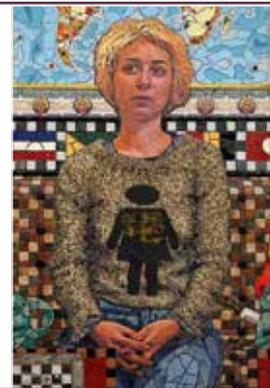
Jusqu'au 15 novembre

Moussa Tiba avait un vœu qui lui était très cher... Monter une rétrospective de ses œuvres pour une exposition d'ampleur à la collégiale Saint-André. C'est chose faite avec cet hommage qui lui est consacré jusqu'au 15 novembre.

Une rétrospective qui livrera aux Chartrains un florilège d'œuvres inédites arrivées tout droit du Liban. Une cinquantaine de toiles, des esquisses, des œuvres inachevées...

Un voyage entre ses deux patries spirituelles, la France et le Liban.

→ **Renseignements:**
Direction des Affaires Culturelles
02 37 23 41 43



CULTURE

Exposition Épices

Exposition

Du samedi 21 février au samedi 2 janvier 2016.

L'esprit du parfum

Tél.: 0684315916

L'École des loisirs, 30 ans d'édition de 1965 à 1995

Exposition

Du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

www.bm-chartres.fr*

Les 50 ans de création de l'École des loisirs: Nos héros préférés

Exposition

Du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

www.bm-chartres.fr*

Ateliers d'initiation au vitrail: Cycle du week-end initiation

Du 3 octobre au 5 décembre.

Centre International du Vitrail

contact@centre-vitrail.org

Tél.: 0237216572

L'univers d'Alan Mets, des héros et des livres

Culture, Jeune public

Du 13 octobre au 14 novembre.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

www.bm-chartres.fr*

Wabé: artiste sculptrice

Exposition

Du 17 octobre au 20 décembre.

Prieuré Saint-Vincent

Direction des Arts

Tél.: 0237234143

Hommage à Moussa Tiba

Exposition

Du 30 octobre au 15 novembre.

Collégiale Saint-André

Direction des affaires Culturelles

Tél.: 0237234143

André Manoukian 4TET

Concert

Le mardi 3 novembre à 20 h 30.

Théâtre de Chartres

Tél.: 0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

Rencontre dessinée avec Alan Mets

Jeune public

Le mercredi 4 novembre à 15 h 30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

www.bm-chartres.fr

Ancien malade des hôpitaux de Paris

Spectacle, Théâtre

Le vendredi 6 novembre à 20 h 30.

Théâtre de Chartres

Tél.: 0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

Il était une fois un ogre, trois brigands, des poussins...

Jeune public, spectacle

Le samedi 7 novembre à 10 h 30 et 15 h 30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

www.bm-chartres.fr

Les Épices Indiennes

Conférence

Le samedi 7 et mercredi 18 novembre à 15 h.

L'Esprit du Parfum

Tél.: 0684315916

Les cartonnages romantiques et les livres d'enfants

Exposition

Le samedi 7 novembre à 16 h 30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

www.bm-chartres.fr

Les Euréliades - Soprano, ténor, la Maîtrise du CRD de Chartres

Ensemble Le Chant de Flore.

Concert pour Soprano, ténor, chœur et orchestre

Dimanche 8 novembre à 17h.

Eglise Saint-Aignan

02 37 35 49 53

Ciné-Clap:

Our Terrible Country

Film

Le mardi 10 novembre.

Médiathèque l'Apostrophe

Association Ciné-Clap

Mob.: 0670032470

http://www.cine-clap.com/

Prisonniers de guerre étrangers en Eure-et-Loir sous la révolution et l'empire

Conférence

Le vendredi 13 novembre à 17 h 30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

www.bm-chartres.fr

Jeroen Meijer:

artiste mosaïste

Exposition

Du 14 novembre au 3 avril 2016.

Chapelle Saint-Eman

Association les 3R

Tél.: 0237880534

Chartresles3r@wanadoo.fr

À tort et à raison avec Michel Bouquet

Théâtre

Le samedi 14 novembre à 20 h 30.

Théâtre de Chartres

Tél.: 0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

Jean de la lune

Film jeunesse

Le samedi 14 novembre à 15 h 30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

apostrophe@ville-chartres.fr

Histoires de la cabane: bon anniversaire l'École des Loisirs!

Jeune public

Le samedi 14 novembre à 10 h 30 et 11 h 15.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

apostrophe@ville-chartres.fr

L'Yonne en scène: infantia

Spectacle, Jeune public

Le mardi 17 novembre à 9 h 30 et 15 h 30.

Théâtre de Chartres

Tél.: 0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

Les cartes du pouvoir

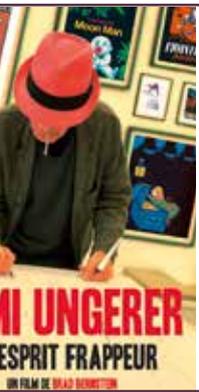
Théâtre

Le samedi 21 novembre à 20 h 30.

Théâtre de Chartres

Tél.: 0237234279

billetterie@theatredechartres.fr



Les + de la thématique trimestrielle "50 ans de l'École des Loisirs"

Jeune public

Le mercredi 25 novembre à 16h30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél. : 0237234200

apostrophe@ville-chartres.fr

Sans peurs et sans chocottes

Jeune public

Le mercredi 25 novembre à 15 h.

Bibliothèque Louis Aragon

Tél. : 02378845 2

Nelson

Théâtre

Le jeudi 26 novembre à 20 h 30.

Théâtre de Chartres

Tél. : 0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

Olga et Anton, les correspondances

Théâtre

Le samedi 28 novembre.

Tél. : 0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

Tomi Ungerer, l'esprit frappeur

Film

Le samedi 28 novembre à 15h30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél. : 0237234200

apostrophe@ville-chartres.fr

SPORT

FC Chartres - Chatellerault

Football

Le samedi 7 novembre à 18 h.

Stade Jacques Couvret

Tél. : 0237342119

ASTT Chartres - La Romagne

Tennis de table

Le dimanche 8 novembre

Complexe sportif Roskopf

0237302644

www.chartres-astt.fr

Chartres reçoit Saint-Raphaël

Handball masculin

mercredi 11 novembre.

Halle Jean Cochet

www.cmhb28.com

Avenir Chartres - Roche vendée BC

Basket féminin

Le vendredi 13 novembre à 20h30.

Halle Jean Cochet

Tél. : 0981898064

Chartres reçoit Rueil

Basket masculin

Le samedi 14 novembre à 20 h.

Halle Jean Cochet

www.ubcmbasket.com

Courses hippiques

Le dimanche 15 novembre à 13 h.

Hippodrome

hippodrome.chartres@wanadoo.fr

Tél. : 0237349373

Chartres métropole -

RC Compienois

Rugby

Le dimanche 15 novembre à 15h.

Stade des Bas Bourgs

Tél. : 0237284343

ASTT Chartres - Boulogne

Billancourt

Tennis de table

Le mardi 24 novembre.

Complexe sportif Roskopf

0237302644

www.chartres-astt.fr

Chartres reçoit Tremblay

Handball masculin

Le mercredi 25 novembre à 20h30.

Halle Jean Cochet

www.cmhb28.com

FC Chartres - La Roche sur Yon

Football

Le samedi 28 novembre à 18 h.

Stade Jacques Couvret

Tél. : 0237342119

Chartres-Avignon Sorgues

Basket masculin

Le samedi 28 novembre à 20 h.

Halle Jean Cochet

www.ubcmbasket.com

Avenir Chartres - Tarbes Gespe

Bigorre

Basket féminin

Le samedi 28 novembre à 20 h.

Tél. : 0981898064

ANIMATIONS

Congrès : Parfums et Cosmétiques

Foire ou salon

Le mercredi 18

et jeudi 19 novembre de 8 h à 19 h.

Chartreexpo

Tél. : 0237282937

infos@chartreexpo.fr

Quiz marathon :

« Ecole des loisirs »

Le samedi 21 novembre à 15 h 30.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél. : 0237234200

apostrophe@ville-chartres.fr

Atelier multimédia : protéger son pc et ses données personnelles

Le samedi 21 novembre à 10h.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél. : 0237234200

apostrophe@ville-chartres.fr

Brocante de la Place Billard

Le dimanche 22 novembre

de 9h à 18h.

Tél. : 06 78 73 92 78

Atelier d'applications sur tablettes en lien avec la littérature de jeunesse.

Le samedi 28 novembre à 10 h 30 et 11 h 15.

Médiathèque l'Apostrophe

Tél. : 0237234200

apostrophe@ville-chartres.fr

Brocante de la Place Billard - Saint-André

Le dimanche 29 novembre de 9 h à 18 h.

Place Billard

Tél. : 06 78 73 92 78

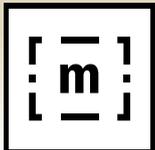
Rendez-vous des chineurs

Brocante, place des Épars

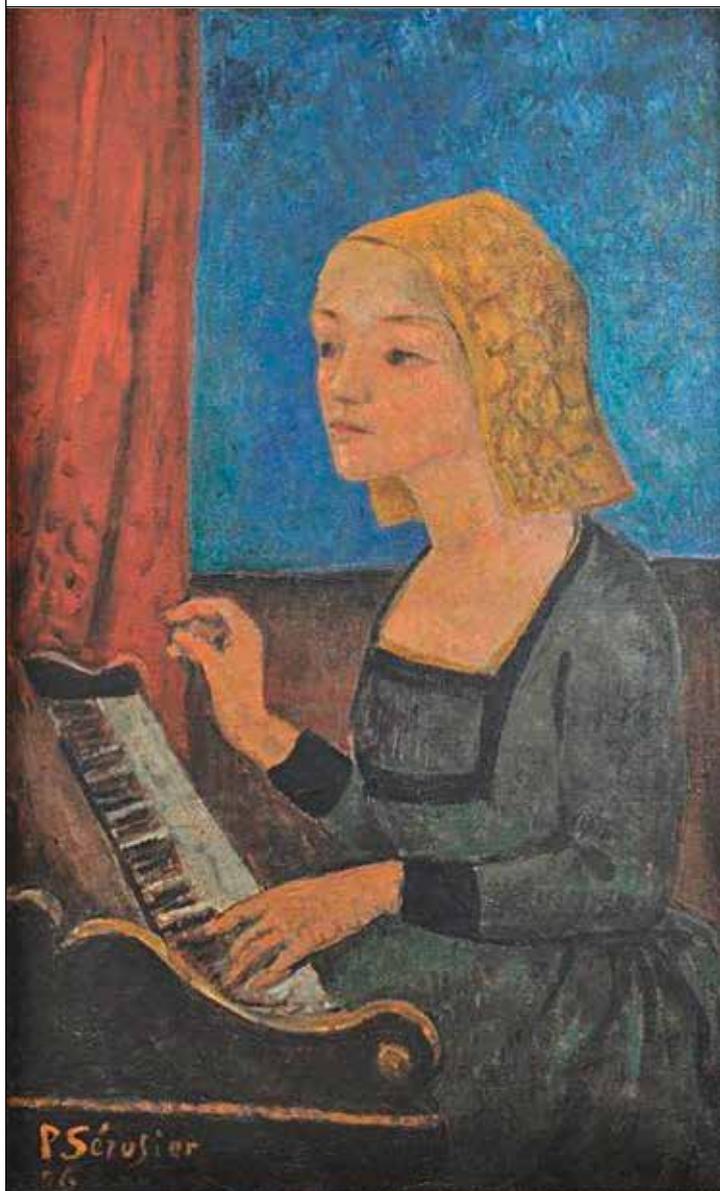
Le dimanche 8 novembre

de 9 h à 18 h.

ohvl@orange.fr - 0642377746



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



« Jeune fille au clavecin » 1926, huile sur toile 91*56, inv 88.3.1

Les nombreuses peintures du musée recèlent souvent des œuvres d'artistes majeurs au regard des courants de l'histoire de l'art occidental.

C'est le cas de cette toile de Paul Sérusier, peintre dont la renommée s'inscrit dans l'un des courants artistiques importants à l'aube du XX^e siècle. Il est l'un des principaux acteurs du mouvement des Nabis.

Dès ses années de lycée à Paris, il lie des relations avec Maurice Denis et les frères Nathanson, aux côtés desquels il développe une carrière artistique et de profonds liens d'amitiés,

et ce durant plusieurs décennies. Il suit les cours de peinture de l'académie Julian. Lors d'un séjour familial en Bretagne, en juillet 1888, il vit une expérience d'importance en faisant la rencontre de Paul Gauguin à Pont Aven. Selon les directives et recherches que développe le maître à ce moment-là, il peint sur un fond de boîte de cigares un *Paysage au bois d'amour*, traduction colorée et synthétisée de perceptions plastiques s'éloignant des tendances académiques ou même impressionnistes. Ce petit tableau, conservé au musée d'Orsay, deviendra célèbre à plusieurs titres. Rebaptisé *Le Talisman*, il devient le manifeste de ce que Sérusier partagera dès cette année avec ses camarades Bonnard, Vuillard, Vallotton, Denis... la conciliation de préoccupations mystiques et d'un esthétisme sacré, issu du symbolisme il s'agit dès lors « de retrouver la saveur de la sensation primitive ». Les Nabis souhaitent revenir à une doctrine artistique d'avant les théoriciens de la Renaissance en se référant plus particulièrement aux vitraux médiévaux, aux peintures japonaises ou aux

Paul Sérusier

travaux contemporains que réalisent Gauguin et Puvis de Chavannes.

Cette représentation de cette sainte Cécile, patronne des musiciens, répond à ce qui a été communément mal interprété depuis le XV^e siècle, à savoir que cette patricienne romaine aurait chanté au son des instruments le jour de ses noces.

Cette iconographie d'une des saintes les plus populaires à Rome, grande inspiratrice des artistes, réalisée par Sérusier selon un modèle proche des canons médiévaux. Il donne à cette allégorie de la jeune fille au clavecin un traitement simplifié en aplats de couleurs avec peu de modulations, empreint d'un certain mysticisme en lien avec la musique. Cette toile est entrée au musée grâce à une généreuse donation en 1988.

AGENDA

La prochaine visite commentée pour les détenteurs de la carte Muse aura lieu au musée le dimanche 8 novembre, le thème sera la *Sainte Cécile* de Sérusier.

Visite tous les deuxième dimanches du mois à 15 h 30 avec le conservateur.

Prieure Saint-Vincent

Jusqu'au
20 décembre
Wabé

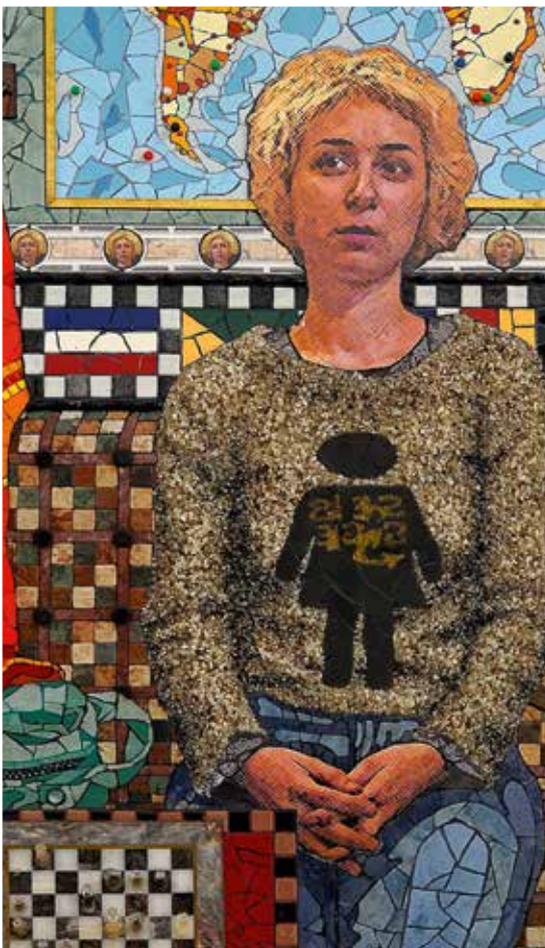
Une exposition pour les enfants... mais pas seulement!

En cette saison où le ciel grisonne et où le froid nous pousse à l'intérieur, le Prieuré Saint-Vincent invite à une exposition pétillante de couleurs et de formes, à ne manquer sous aucun prétexte.

Sculptures? Wabé (c'est le nom d'artiste de cette créatrice) préfère parler de « *grigris à moi* » ou encore de « *petits gâteaux* ». Wabé se nourrit de voyages, de New York à Israël et jusqu'en Nouvelle Calédonie. Créer, c'est pour elle « *réussir un cocktail, qui*

mêle l'environnement et ma folie à moi. » Elle aime les contes du monde entier, signés Andersen, Grimm, Lewis Carroll ou encore anonymes, égrenés oralement par des griots africains. Dans son atelier, des bijoux – elle en a créé environ 3000 – jouxtent les maquettes de fontaines – celle réalisée en 2000 pour un square de Choisy-le-Roi par exemple – et d'autres monuments. Petite ou colossale, chacune de ses créations ouvre de grands yeux et nous invite à écarquiller les nôtres. Les contempler est une invitation au voyage, à la rêverie, à l'esprit d'enfance, au bonheur, en somme! Très loin des diktats minimalistes et conceptuels de l'art officiel, elle fait du monde un manège enchanté. Intime et universel.

→ **Renseignements: Direction des Affaires Culturelles**



Chapelle Saint-Eman

Et toujours...

jusqu'au 3 avril 2016

Jeroen Meijer

Connu à Amsterdam et à Utrecht pour ses étonnantes mosaïques, il est, sans détour, un artiste original. Original, il faut l'entendre comme les visiteurs de Picassiette pourraient le concevoir: rien de singulier. Tout en dehors.

Ses assemblages qui portent le nom de mosaïques, n'ont rien à voir avec les puzzles, ni avec les collages, probablement pas avec le carrelage non plus. Mais incontestablement, ce sont des œuvres!

Au pays des Picassiettes, où il fait un exceptionnel passage à la chapelle Saint-Eman, on est habitué à voir

des choses étonnantes et étranges. À commencer par les œuvres de Picassiette lui-même: rien de pareil pourtant, bien que tout soit semblable. Rien ne lui convient tout à fait: ni peinture, ni mosaïque, ni carrelage, point de marqueterie, ni de vitrail. L'image est là. La photo. On est dans un assemblage. Tout est possible. Et l'on s'interroge.

Comme ceux qui ont définitivement perdu quelque chose, Jeroen Meijer est partout et nulle part: dans toutes les techniques et dans tous les matériaux. Il perd, il trouve. Un objet, une photo et tout recommence. Aucun matériau pourtant ne semble suffire à sa quête. Une ouverture sur l'impossible, le maintien matériel de la mémoire. Une quête originelle qui fait de cet essai une œuvre et de Jeroen Meijer, un artiste.

Patrick Macquaire

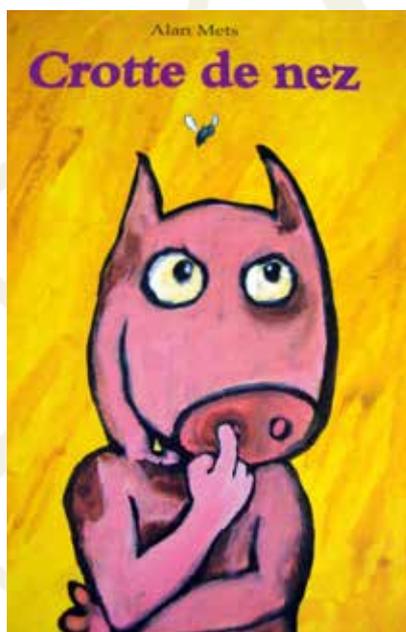
→ **Renseignements: association les 3R. Tél.: 02 37 88 05 34**

Dans les bibliothèques

Des histoires et encore des histoires de L'École des loisirs



Depuis 50 ans, les éditions de L'École des loisirs proposent aux enfants des livres audacieux. *Max et les maximonstres*, *Les Trois brigands*, *Loulou*, *Blaise*, et bien d'autres héros avec leurs aventures, leurs auteurs et leurs illustrateurs qui font désormais partie du patrimoine culturel de l'enfance. Petits et grands sont invités à partager leurs souvenirs, leurs découvertes et surtout leur plaisir lors d'animations originales et variées.



Rencontre dessinée

Avec ALAN METS, auteur-illustrateur Alan Mets a publié de nombreux livres à l'École des loisirs, mettant souvent en scène des animaux anthropomorphes sur fonds unis de couleurs vives. Il est le grand défenseur des héros timides ou un peu gringalets. Grâce à lui, avec de l'astuce, beaucoup d'humour et un brin de chance, ils peuvent conquérir leur princesse ou régler son compte au méchant. Dédicace à l'issue de la rencontre en partenariat avec la librairie l'Esperluète.

> **Mercredi 4 novembre**
> **15 h 30, l'Apostrophe, auditorium**



Spectacle IL ÉTAIT UNE FOIS un ogre, trois brigands, des poussins...

Par Marc Roger, lecteur public de la Compagnie La Voie des Livres Lecture d'albums par un artiste, qui visage caché, laisse toute la place aux illustrations fort suggestives de l'incontournable *Géant de Zéralda* ou de celles de *Max et les maximonstres*, et de bien d'autres albums emblématiques de l'École des loisirs. Séance le matin pour les enfants de 3 ans à 6 ans. Séance l'après-midi pour les plus de 6 ans. Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace jeunesse à partir du 7 octobre.

> **Samedi 7 novembre**
> **10 h 30 et 15 h 30, l'Apostrophe, auditorium**

Quiz marathon « École des loisirs »

Venez tester en toute convivialité votre connaissance des albums de L'École des loisirs.

Le premier enfant à donner la bonne réponse à la question affichée sur grand écran gagne un cadeau. Pour vous préparer à la série de questions, venez lire en famille les livres proposés à l'accueil de l'Apostrophe. Public familial à partir de 4 ans.

> **Samedi 21 novembre**
> **15 h 30, l'Apostrophe, auditorium**
Animation menée en partenariat avec l'association des Amis de la médiathèque.

Les ruches de la médiathèque

Les abeilles citadines ont passé 5 mois sur la terrasse et produisent environ 160 kg de miel de couleur ambrée.

Les ruches sont maintenant installées à Dammarie pour un hivernage qui durera 6 mois.

Bien à l'abri du vent, les abeilles butinent en ce moment des fleurs de moutarde, de radis et de lierre. Elles attendent le mois de mai prochain pour retrouver les fleurs de la ville de Chartres.



Concert Ivanovitch, le 14 novembre

Brahms et Beethoven à l'affiche du musée des Beaux-Arts



De gauche à droite, Pierre Ivanovitch, Ikuko Ivanovitch et Pierre Broun

Le trio de talents composé de Ikuko Ivanovitch (pianiste, professeur au conservatoire de Chartres), Pierre Ivanovitch (1^{er} prix de violon du Conservatoire national supérieur de Paris) et Pierre Broun (1^{er} prix de violoncelle du Conservatoire national supérieur de Paris), vous invite le samedi 14 novembre, à 20 h, dans la salle à l'italienne du musée des Beaux-Arts de Chartres, à l'écouter célébrer en

musique les deux grands maîtres Johannes Brahms et Ludwig Van Beethoven.

Au programme seront interprétées deux œuvres qui vous permettront de découvrir la richesse de leurs compositions pour piano, violon et violoncelle.

En première partie, le trio piano, violon, violoncelle s'exprime à partir du *Sextuor à cordes n° 2 en sol majeur* (op.36) que BRAHMS a composé en 1864 à Baden-Baden pour deux violons, 2 altos et 2 violoncelles. L'œuvre, en forme de sonate, est d'un lyrisme fervent; son profil mélodique (la, sol, la, si, mi) correspond aux lettres du prénom de celle qui fut le premier amour du musicien: Agathe Von Siebold.

En deuxième partie, le maître de Bonn, Ludwig Van Beethoven nous entraîne dans l'orbite des 7^e et 8^e *Symphonies* avec le trio n° 7, dit « *A l'Archiduc* », en si bémol majeur (op.97).

Composé en 1814 et dédié à l'Archiduc Rodolphe d'Autriche, l'œuvre permet aux trois instruments de merveilleusement s'exprimer. Dans l'allegro, la très brillante partie de piano a été jouée par le compositeur lui-même. Dans le scherzo, violon et violoncelle dansent dans la tonalité d'origine. Dans le troisième mouvement, le bonheur se métamorphose en émotion, souffrance et prière. L'allegro final s'achève en un véritable tourbillon.

Le lyrisme de ces deux œuvres fait parfaitement vibrer la force émotionnelle contenue dans le jeu et la complicité des trois instrumentistes. Le samedi 14 novembre à 20 h.

→ **Réservations**
02 37 90 75 22
participation aux frais
02 34 43 69 02
12 € tarif réduit 8 €

Les 14 et 15 novembre

18^e festival Carré d'as

Sous le Parrainage du compositeur Éric Tanguy - Direction artistique: François Cornu

Le Festival *Carré d'as jeunes Talents*, créé en 1999 par le pianiste François Cornu, présente de jeunes solistes en début de carrière. Ils sont issus des conservatoires les plus prestigieux et souvent récompensés par des prix de concours internationaux.

Au programme cette année:

Samedi 14 novembre à 17 h 30, Musée des Beaux-Arts de Chartres
 Concert lyrique avec Lia Naviliat Cuncic, soprano et Manuel Vieillard, pianiste diplômé du CNSM de Lyon.

Tous deux interpréteront un pro-

gramme subtil et poétique, idéal dans l'écrin de la salle à l'italienne du musée des Beaux-Arts: Lieder de Schubert et Wolf, mélodies françaises de Faure et Debussy...

Dimanche 15 novembre à 17 h 30, musée des Beaux-Arts de Chartres
 Concert des *Virtuoses* avec les pianistes Suzana Bartal et Geoffroy Couteau, anciens participants au Festival *Carré d'as jeunes talents* et menant désormais une carrière de tout premier plan international sur les plus belles scènes.

Ils interpréteront la sonate *pathétique* de Beethoven, les *Kreislerianas* de Schumann, les *Variations sur un thème* de Haëndel et des *Dances*

hongroises de Brahms, la *Passacaille* du compositeur Éric Tanguy, parrain de cette édition et présent lors de ce concert pour nous présenter son œuvre.

→ **Renseignements:**
<http://elixir.hautetfort.com>
Réservations au 09 54 44 22 87
et info@elixir-chartres.org
Tarifs: 14 €; moins de 26 ans et demandeurs d'emploi: 9 €.
Billetterie ouverte dès le 3 novembre au magasin Athéna Music, 54 rue du Grand-Faubourg à Chartres.



Toute l'actu du théâtre de Chartres

André Manoukian 4tet ¹

Mardi 3 novembre // 20h30 // durée 1h30
Piano, saxophones, doudou, contrebasse et batterie
Tarif B: Plein 26 € // Réduit 16 € // - 12 ans 10 €

Ancien malade des hôpitaux de Paris ²

Vendredi 6 novembre // 20h30 // durée 1h15
Monologue gesticulatoire de Daniel Pennac
Avec Olivier Saladin
Tarif B: Plein 26 € // Réduit 16 € // - 12 ans 10 €

À tort et à raison ³

Samedi 14 novembre // 20h30 // durée 1h45
Avec Michel Bouquet
Tarif A: Plein 38 € // Réduit 26 € // - 12 ans 16 €

L'Yonne en scène Infancia ⁴

Mardi 17 novembre // 9h30, 10h30 et 15h30 // durée 35 minutes
Danse, musique et vidéo
À partir de 1 an // crèches

Les cartes du pouvoir ⁵

Samedi 21 novembre // 20h30 // durée 1h50
Avec Thierry Frémont
Tarif A: Plein 38 € // Réduit 26 € // - 12 ans 16 €

Nelson

Judi 26 novembre // 20h30 // durée 1h45 (Complet)
Avec Chantal Ladesou
Tarif A: Plein 38 € // Réduit 26 € // - 12 ans 16 €
En partenariat avec le Festival des Topins.
Le tarif réduit est accordé sur présentation de la carte des Topins.

Les invi-thés

du samedi // 28 novembre // 17h // gratuit sur réservation
Un rendez-vous alliant culture et convivialité au Foyer du Théâtre de Chartres.

Renseignements et réservations: Du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 13h, sur place ou par téléphone au 02 37 23 42 79 // billetterie@theatredechartres.fr // www.theatredechartres.fr



14^e Édition en Eure-et-Loir du 5 au 29 novembre Festival des Topins

Et si la vie n'était qu'un immense éclat de rire... un rire inextinguible dans l'espace et le temps intersidéral, un rire qui serait la manifestation de l'Intelligence la plus pure, un rire qui n'aurait pour seul but que de nous répéter inlassablement que nos petits problèmes du quotidien auxquels nous attachons tant d'importance ne sont que bien peu de choses à côté de l'Essentiel. Cet Essentiel pour lequel nous consacrons si peu de temps: l'AMOUR? Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir de nouveaux humoristes comme Pierre Cartonnet, Mathias Pradénas, Max Bird, Edgar, Thomas Angelvy, Félix Dhjan...

Vous retrouverez également des humoristes amis du festival comme Nicolas Meyrieux, Pierre Croce, Elodie Poux, Nilson José, José Cruz... Sans oublier nos têtes d'affiches qui sont particulièrement nombreuses cette année avec le Woop, Oldelaf, Guillaume Meurice, Alex Vizorek, Chantale Ladesou, Bérengère Krief, Vincent Dedienne, Guillaume Meurice, Antoine Duléry, Ados...

Dominic Le Bé et l'équipe de Top in humour
www.topin humour.fr

Marc Gélas

Dans « Tango solo »
Les jeudis, vendredis et samedis du 5 au 21 novembre
21 h Portail Sud

C'est un principe absolu: on ne laisse pas passer un spectacle de Marc Gélas. Sa manière de

larguer les amarres du bon goût et de la mesure, son sens infaillible du détail assassin diffusent une sensation d'étrangeté ou la satire et l'absurde s'acoquent pour un plaisir unique (A nous Paris)... Et Marc de se poser dans ce nouveau spectacle la question qui tue: « Le préfet de la Somme est-il égal à la somme des préfets? » C'est tout un monde, Gélas, et c'est ça qui est bon.

Entrées: 11 € et 15 € (Pass festival 11 €) – Réservations au 02 37 36 33 06. En partenariat avec le Portail Sud

Guillaume Meurice

Dans un Seul en scène intitulé « Que demande le peuple? »

Samedi 7 novembre-20 h 30
Salle Doussineau – Forum de la Madeleine



Comédien depuis 10 ans, Guillaume est chroniqueur sur France Inter tous les jeudis dans la matinale et en tant qu'envoyé très, très, spécial tous les jours dans l'émission « Si tu écoutes, j'annule tout ». Dans son spectacle, notre humoriste nous raconte l'histoire de Xavier, communicant de Manuel Valls. Malgré les sondages en chute libre, les scandales d'État, la crise de confiance, la mission qu'il a acceptée a pour objectif de redonner le moral au peuple de France et de le réconcilier avec ses dirigeants. Impossible? Impossible n'est pas Xavier.

Entrées: 11 € et 14 € (Pass festival 11 €) – Réservations au 02 36 25 12 71

En 1^{re} partie de soirée: Tremplin des P'tits Rieurs avec: Thomas Angelvy, Lisa Raduszynski et Jérémie James
En partenariat avec la ville de Chartres

Nelson

Jeudi 26 novembre
20 h 30-Théâtre de Chartres

Une pièce de Jean Robert-Charrier
Avec Chantal Ladesou, Armelle, Éric Laugérias, Clémence Ansault, Simon Jeannin et Simon Larvaron
Mise en scène Jean-Pierre Dravel et Olivier Macé

Retrouvez l'époustouflante Chantal Ladesou, entourée de six acteurs et d'un lapin, dans une comédie taillée sur mesure pour la tornade des comédies de boulevard. D'un côté, une famille bourgeoise, menée par la mère, avocate passionnée par l'argent, la gloire, la bonne bouffe et la fourrure. De l'autre, une famille modèle, 100 % écolo végétalienne passionnée par les missions humanitaires de toutes sortes et la défense des petits animaux. Venez assister à la rencontre choc de ces deux familles que tout oppose et qui devront pourtant, le temps d'un dîner, tenter de cohabiter.
Entrées: 26 € et 38 € (Pass Festival 26 €) moins de 12 ans: 16 € – Réservations: 02 37 23 42 79
En partenariat avec la Ville et le Théâtre de Chartres

Plus d'infos avec:
www.topin humour.fr
Renseignements: 02 37 35 08 94 - contact@topin humour.fr



Théâtre du seuil

MARTINE DEREÏ

Guitare classique - Chant lyrique

Jeudi 19 novembre

Martine DEREÏ commence à se produire en soliste dès l'âge de 14 ans. Premier Prix de guitare classique à 18 ans, elle intègre parallèlement La Chapelle Royale et entame une carrière de chanteuse lyrique.

Son jeu se caractérise par une profonde musicalité alliée à une palette sonore riche et fine, à travers un répertoire étendu : XX^e siècle (Villa-Lobos, Tarrega), romantiques (Carcassi, Giuliani), Baroque (Bach) et Renaissance (Dowland, Milan).

Martine Dereï possède un répertoire étendu, des pièces romantiques et contemporaines typiquement écrites pour la guitare, aux compositions transcrites du luth ou du violoncelle (suites de J.S Bach). Elle fait sonner son instrument dans des re-



gistres différents, pour restituer l'esprit de chaque époque.

Martine Dereï jouera et chantera a capella dans notre magnifique chapelle

www.theatreduseuil.com
theatre.duseuil@wanadoo.fr
Fnac, carrefour...
Renseignements 02 37 36 89 30

Théâtre Portail Sud



Dans le cadre de Top In Humour, un maître de l'humour

MARC GELAS

à découvrir d'urgence!

Seul sur scène, avec ses histoires étranges, aux confins du rire et de la folie, ce fabulateur met en place une mécanique délirante dont il a le secret.

Du jeudi 5 au samedi
21 novembre.

Jeudi, vendredi, samedi à
21 h et samedi 21, à 17 h.

Réservations : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com

LE DALAÏ ET MOI

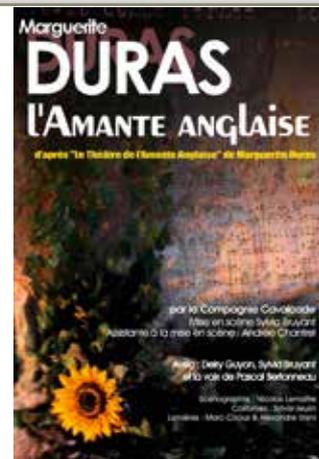
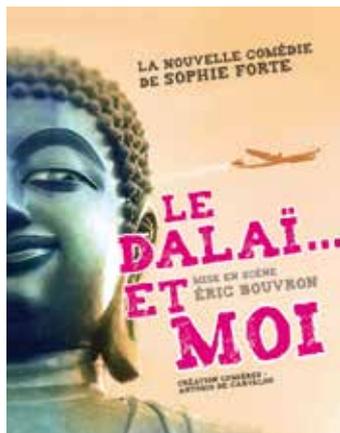
de Sophie Forte
 avec Sophie Forte et Brock

Je suis une fille hyper active et ma vie est un désastre! Je pars faire un trek dans l'Himalaya.

Sophie Forte nous raconte ce voyage délirant qu'elle a réellement vécu. Situations irrésistibles, émerveillements ou coups de gueule...

Un voyage tellement humain!

Lundis 23 et 30 novembre
à 21 h, mardis 24 novembre
et 1^{er} décembre, à 21 h.



L'AMANTE ANGLAISE

de Marguerite Duras
 avec Sylvia Bruyant, Delry Guyon et
 la voix de Pascal Bertonneau

Un authentique fait divers de l'après-guerre, dans une ville de banlieue, une folie meurtrière. Tiré d'une histoire vraie, ce huis clos haletant, d'une poésie déroutante, tient le spectateur en haleine de bout en bout de la pièce.

Du 26 novembre au
5 décembre.
 Jeudis, vendredis à 21 h
 Samedi, à 17 h et 21 h

Théâtre de Poche

**NOVEMBRE
AU THÉÂTRE EN PIÈCES**

Théâtre

DU BRUIT SUR LA LANGUE



de Leïla Anis – Compagnie de l'œil Brun

Tarifs: 15 et 10 €. Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 novembre à 20h 30

Spectacle tout public, à partir de 8 ans.
Mise en scène et adaptation: Karim Hammiche / Jeu: Leïla Anis, Karim Hammiche, Pierre-Yves Desmonceaux / Musique: Benjamin Gibert / Scénographie: Charlotte Maurel

Du bruit sur la langue est une forme de docu-fiction, librement inspiré des histoires culturelles de Dreux et Vernouillet des années 80 à aujourd'hui, à travers les itinéraires d'un jeune apprenti-acteur et d'une ancienne charpenterie devenue théâtre.

Lecture

**À LA RECHERCHE DU PLAISIR
DE VIVRE**

Actualité d'Albert Camus
De Louis Falavigna
Dialogue pour la scène
avec Emmanuel Ray et Fabien Moïny
Entrée libre sur réservation

Vendredi 4 décembre à 19h 30

L'an passé, nous n'avions pas été en mesure de présenter cette lecture... et nous tenons à vous faire découvrir ce texte.



Exposition

L'exposition des Peintures de Eve Quiviger se poursuit dans le foyer du Théâtre en Pièces jusqu'au 29 novembre.

THÉÂTRE EN PIÈCES

**Abbaye Saint-Brice
28000 Chartres
Tel: 02 37 33 02 10**

Théâtre du labyrinthe



Le théâtre du labyrinthe cherche des lycéens pour son nouveau projet: Écriture collective d'un spectacle théâtral et musical avec représentations publiques. Jeunes ou apprentis auteurs, comédiens, danseurs et musiciens sont les biens venus! L'atelier a lieu les jeudis de 18h15 à 19h45 Salle Gérard Philippe, à Chartres. Début de l'aventure le jeudi 5 novembre!

→ **Pour tous renseignements Gwenaëlle Anglade 06 20 66 49 76 Comédienne auteure et metteur en scène. Inscriptions: 255 euros pour 50 heures d'atelier.**

Les rencontres d'Albert Blanchard
**Rencontre avec
Lynda Lemay**

Très belle ouverture de la saison 2015-2016 avec la chanteuse canadienne québécoise Lynda Lemay. C'est un véritable bonheur de tendresse, de poésie, sans artifice, seule avec fidèle pianiste, elle fait corps avec son public. Grand moment d'émotion quand elle vient chanter dans la salle. Une rare qualité d'écriture, une personnalité pleine de fraîcheur et de vérité. Disponible, elle se livre à la séance de dédicace avec beaucoup de sourires pour ses fans. Très belle soirée qui en appelle d'autres pour cette saison.

Chartres, le 8 octobre 2015

Salle



FORUM DE LA MADELEINE

DOUSSINEAU



Novembre /décembre: tout pour la musique!

Samedi 14 novembre à 20 h 30

The univers of Kassandre

première partie Jenny

Kassandre: Flûte, voix, clarinette, programmation, Olivier Aude: guitares. À pop electro jazzy project

Kassandre, jeune auteur-compositeur interprète crée un nouveau spectacle à la suite de sa résidence dans la salle. *The universe of Kassandre*, c'est l'association de sa musique originale et d'une scénographie atypique et lumineuse – mais surtout inédite – conçue par Manu Charnay, scénographe et constructeur de décors et Benjamin Guillet, éclairagiste. Flûtiste, elle conjugue le son pur de l'instrument avec les machines qui pulsent, une voix et une présence singulière. Sur scène son électro pop efficace et poétique ne laisse personne indifférent. Ce projet est soutenu par la Ville de Chartres, le conseil départemental d'Eure-et-Loir ainsi que par *l'Atelier à spectacle de Vernouillet* dans le cadre du dispositif *Premiers essai*.
<http://www.theuniverseofkassandre.com/>

Samedi 5 décembre à 20 h 30

Aless et Stéphane Mondino

**Chanson française /Pop Rock
ALESS guitare chant, Mathieu Parcheminal Guitare, David Braud Basse soundtoys**

Rendez-vous pour une belle soirée en double plateau. *Sorties d'albums* c'est une proposition de la salle qui relaye l'actualité de musiciens que nous suivons dans leur travail. C'est l'occasion pour eux de s'exprimer sur scène dans d'excellentes conditions techniques et d'aller à la rencontre du public.

Aless est en quête d'une authenticité artistique, qu'elle cherche à rendre palpable auprès du public. Cette authenticité passe pour elle à la fois à travers une énergie rock et brute mais aussi à travers une intention de dire les mots avec justesse. Elle compose et interprète ses chansons, elle s'accompagne de sa folk et d'instruments électroniques. Son 1^{er} EP est disponible depuis janvier 2015. Après avoir fait les rencontres d'Astaffort en mai 2015, (stage organisé par Francis

Cabrel), elle est inspirée pour un 2^e EP qui s'appellera *Reste encore un sourire*, qu'elle enregistre cet été, et qui sera joué en avant-première le 5 décembre à la salle Doussineau.

Stéphane Mondino trace sa route. Il écrit et chante des chansons en Français. Il a bien failli tout faire dans une langue inconnue mais il craignait qu'on ne comprenne rien. Il aime Daniel Balavoine et Léo Ferré autant que Peter Gabriel et Joe Strummer. Son 4^e album *1975*, réalisé en artisan, reçoit en 2013 le Grand Prix de l'auto-production de L'UNAC et la SACEM. Il sortira en début d'année 2016 son nouvel album, *Les rêves de Babylone*.

- Tous publics
- Durée: 3 h avec entracte

Tarifs: 8 € et 5 € Réservations: Direction des Affaires culturelles
Tél. : 0237 2341 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr
www.theatredechartres.fr • www.francebillet.com, www.fnac.fr www.carrefour.fr

Le programme de Ciné-Clap



Mardi 10 novembre à 20h30

à la médiathèque l'Apostrophe
OUR TERRIBLE COUNTRY

Documentaire de Mohammad Ali Atassi et Ziad Homsî (Syrie-Liban, 2014, 1h25, vostf)

Our Terrible Country accompagne le périple de Yassin Haj Saleh, écrivain et dissident qui a passé 16 ans de sa vie dans les geôles d'Assad père, et du jeune photographe Ziad Homsî, qui voyagent ensemble au nord de la Syrie...

Un formidable témoignage sur la situation dans l'intérieur du pays et les enjeux politiques qui sacrifient toute une population.

Jeudi 19 novembre à 20h30

au cinéma Les Enfants du Paradis
Les Petites fugues

d'Yves Yersin (Suisse-France, 1979, 2h11). Avec Michel Robin, Fred Personne, Fabienne Barraud

Pipe, valet de ferme, est maintenant à la retraite. Ayant gagné un appareil photo dans une fête, il s'enthousiasme pour la photographie et réalise un reportage sur les bouleversements progressifs de la ferme dans laquelle il avait travaillé pendant huit ans.

Une ode délicate au bonheur avec un Michel Robin bouleversant.

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte Ciné-Clap

Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.

CINÉ-CLAP FÊTE SES 20 ANS !

Mardi 24 novembre à 20h30
au cinéma Les Enfants du Paradis
PÉRIL EN LA DEMEURE



De Michel Deville (France, 1985, 1h40). Avec Michel Piccoli, Nicole Garcia, Christophe Malavoy, Anémone, Richard Bohringer

David donne des cours de guitare à la fille de Julia et Graham. Dans cette demeure, il devient un pion d'un jeu mystérieux et cruel où le pouvoir se gagne par le charme et la manipulation. Mais dans cette partie serrée, qui piège qui ?..

« *Un film brillamment interprété, savamment mis en scène, esthétiquement très raffiné* »

Césars 1986 : meilleur réalisateur, meilleur montage

Mardi 1^{er} décembre à 20h15

au cinéma Les Enfants du Paradis
Vivants !

Documentaire de Vincent Boujon (France, 2015, 1h20)

Une rencontre improbable: cinq garçons - gays et séropositifs - font le pari de sauter en parachute et de se frotter à cet univers sportif si loin de leur personnalité. Dans ce film drôle et d'une énergie contagieuse, ils vont éprouver cette fraction de seconde où l'on se décide à plonger dans l'inconnu, où l'on prend conscience de l'ampleur du monde et de l'intensité de la vie.

« *Tourné en une semaine, concis (1h20), spectaculaire aussi (des caméras miniaturisées nous font partager les sauts)* » *Vivant!* ouvre intelligemment le débat sur un problème toujours actuel. » Bernard Génin (revue cinéma Positif)

Soirée organisée dans le cadre de la



Journée mondiale de lutte contre le sida (partenariat VIH28/Ciné-Clap). Débat animé par le Dr Marc Lestelle, praticien hospitalier, président VIH VHC28.

Entrée : 7,30 € ; tarif réduit avec la carte Ciné-Clap

Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2015-2016, 10 € pour les moins de 25 ans) permet :

- d'assister gratuitement à toutes les projections organisées à la médiathèque (1 fois par mois le mardi à 20h30)
- de bénéficier d'un tarif réduit (5,70 €) aux séances que Ciné-Clap organise en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis: Ciné-culte, soirées-débat, courts métrages, cinéma-jazz, festival Regards d'ailleurs, etc.

→ **L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.**
Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,
www.cine-clap.com

Des scories, encore des scories et toujours des scories



Les arrières cours de l'habitat avec au premier plan à gauche la forge (petit bâtiment semi-enterré, juste derrière une fosse où était installé le foyer).

Cet été, dans le cadre des futurs aménagements du pôle gare, la Direction de l'Archéologie a fouillé les terrains longeant la rue du Chemin de Fer. Plus de 360 kg de scories de fer gallo-romaines ont été collectés : un fort indice sur l'activité artisanale qui s'est développée dans cet espace au début de notre ère.

Dans la ville gallo-romaine

Au début de la période gallo-romaine, la zone est enclose dans le périmètre d'Autricum, non loin du fossé périphérique. Elle se situe sur le coteau nord de la vallée des Vauroux qui présentait une pente aujourd'hui perceptible dans la partie est de la rue du faubourg Saint-Jean. Plus de douze bâtiments maçonnés, enterrés ou semi-enterrés (caves, celliers, espaces de travail), des fosses quadrangulaires, des latrines et des puits matérialisent les arrières cours d'un habitat qui a malheureusement disparu. Ces bâtiments, dont subsistent

seulement les fondations ou les sous-sols, s'alignent tout le long du coteau actuel. Un chemin empierré traverse le site. Il s'intègre au schéma de viabilisation reconnu de l'autre côté de la vallée.

Un quartier lié à la métallurgie du fer

Les déchets culinaires, la vaisselle cassée et les restes de démolition enfouis dans ces divers creusements résultent d'une occupation domestique. Parmi ces rejets, la forte proportion de scories de fer de toutes tailles — de la gouttelette de métal de quelques grammes jusqu'au bloc

spongieux de plusieurs kilogrammes — atteste la présence proche d'une activité de métallurgie du fer. Une forge a été identifiée avec assurance : un espace carré et semi-enterré pour s'abriter du vent, marqué en son centre par le négatif de l'emplacement de l'enclume. Une constellation de battitures jonchait le sol tout autour. Un grand foyer permettait de recuire le métal pour le travailler à la masse sur l'enclume. La forge abandonnée a été comblée par plus de 60 kg de déchets de métallurgie ! L'étude des outils cassés permettra de mieux connaître cette activité.

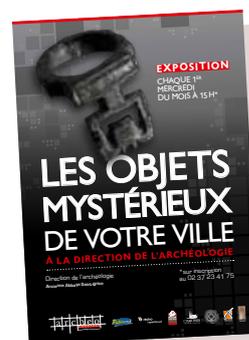
Des vestiges fortement détruits par les travaux du XIX^e siècle

Vers 1840, ce secteur est le lieu d'importants terrassements nécessaires à l'installation de la gare. Les vestiges enfouis furent alors fortement arasés.

Sur radio Grand-Ciel

Histoire et Mémoire

Émission du 17 novembre :
Sous la médiathèque
<http://radiograndciel.fr>



À visiter

Les Objets mystérieux de votre ville
exposition à la direction de l'Archéologie (ancienne Abbaye Saint-Brice)

→ chaque 1^{er} mercredi du mois à 15 h, prochain rendez-vous le 4 novembre sur inscription au 02 37 23 41 75

Un nouveau cycle pour redécouvrir la cathédrale



Après le succès des 24 conférences précédentes, le service accueil-visites de la cathédrale, vous propose de continuer la redécouverte de la cathédrale. Une visite complète, comme il n'en a pas existé depuis longtemps...

Dans ce nouveau cycle, vous prendrez le temps de regarder dans le détail : architecture, sculptures et vitraux. Vous vous plongerez dans l'immense livre de Chartres : symbolique chrétienne, sens du récit, organisation du savoir, coups de génie artistiques... Toutes les histoires et méditations que les artisans talentueux du moyen âge nous ont léguées !

Programme

L'étonnante histoire de Joseph

Figure populaire de l'Ancien Testament, préfigure du Christ, héros d'un récit épique : l'un des plus beaux vitraux de Chartres.

**Mardi 10 novembre
et dimanche 15 novembre**

Marie Bernard de Saint Laumer,
Véronique des Boscs

Le portail sud. Le « Jugement Dernier »

Christ, Apôtres, vieillards de l'apocalypse, Vertus.

1^{re} partie

**Mardi 17 novembre
et dimanche 22 novembre**

Marie Francine Jourdan

Le portail sud. Tous les saints

Martyrs (Étienne, Vincent...) et Confesseurs (Martin, Nicolas...).

2^e Partie

**Mardi 24 novembre
et dimanche 29 novembre**

Marie Francine Jourdan

Seigneurs et rois. Un visage de la société du moyen âge

Où on parle d'hommage, de trahison, de fidélité, de piété, de meurtre, de fiefs et de rivalités...

**Mardi 1^{er} décembre
et dimanche 6 décembre**

Marie Bénédicte Doumert – Gilles Fresson

Noé, un mythe des origines.

Un vitrail habité par des tonneliers, des géants et des éléphants roses. Une histoire qui inaugure symboliquement l'Alliance de Dieu avec les hommes.

**Mardi 8 décembre
et dimanche 13 décembre**

Capucine Soupeaux

L'arbre de Jessé, des prophéties à la venue du Sauveur

Comment une iconographie à succès en Europe est-elle devenue insolite ?

**Mardi 15 décembre
et dimanche 20 décembre**

Marie Hélène Bibault

Le rêve de Thibaud, comte de Chartres, dit le Tricheur

Thibaud I^{er}, vassal du duc des Francs Hugues le Grand, comme son père

Son père Thibaud l'Ancien (890-943), fondateur de la dynastie, issu d'une grande famille franco-bourguignonne et descendant de Hugues et Thibaud d'Arles, s'est installé sur les rives de la Loire début X^e siècle. Il a obtenu la vicomté de Blois en 906, à la mort de son détenteur Garnegaud, lui-même successeur d'Ingon et de Gerlon. Sa fidélité à son suzerain Hugues le Grand, duc des Francs (*dux francorum*), lui a valu la vicomté de Tours en 908, puis le comté de Blois et de Tours,

avec Chinon, Saumur, Bourgueil, vers 940.

Thibaud I (910-16 janvier 975/977) hérite du comté de Blois par son épouse, petite-fille de Charles le Chauve, qui lui apporte le comté de Pro-

vins et laisse à ses descendants la Champagne par le comté de Reims. Récompensé comme son père de sa fidélité, il reçoit le comté de Tours du duc Hugues le Grand.

Thibaud I^{er}, dit « le tricheur », hostile à Hugues Capet

S'émancipant de son nouveau suzerain Hugues Capet pour mener sa politique personnelle lors des luttes opposant les grands du royaume, il est tour à tour allié et adversaire du roi. Quand Louis IV est fait prisonnier, il s'en voit confier la garde. Il obtient Laon et fait attribuer Coucy à son fils Eudes. Assurant la tutelle de la Bretagne avec le comte d'Anjou, il se dé-

clare investi de l'autorité princière, comte « *par la Grace de Dieu* » et revendique le gouvernement de la Neustrie (France occidentale). Mettant à profit la minorité de Hugues Capet, avec l'assentiment du roi Lothaire, Thibaud s'empare du comté de Chartres et de Dun et les intègre à celui de Blois. On raconte que le chef viking Hasting, désigné comme le premier comte de Chartres par le roi Carloman son vainqueur (879), avait revendu sa charge (886) pour financer l'expédition qui lui coûta la vie.

La Tour du comte Thibaud

Thibaud élève à Chartres, Château-dun, Blois, Chinon, Langeais, des *turres altae*, lourds donjons carrés. Il occupe un temps celui de Chartres, bâti sur des vignes prises à l'abbaye de Saint-Père à la pointe de l'éperon rocheux dominant l'Eure (fond de l'actuelle place Billard).

Politiquement affaibli par son échec d'expansion vers l'ouest, Thibaud voit ses territoires blaisois, chartrain et dunois dévastés. Sa veuve

réside à Chartres et est inhumée dans l'abbaye Saint-Père, tandis que sa fille apporte Chinon en dot à son époux le comte de Poitou, futur duc d'Aquitaine.

Rêve d'une principauté enserrant le domaine royal capétien

Son fils cadet Eudes (950-12 mars 995/996) réalise presque le rêve de son père par une stratégie d'encerclement du domaine royal à partir de la Marne et la Loire. Il s'empare de Melun, reçoit Château-Thierry,



Sceau de Thibaud II

l'Omois, Reims et l'abbaye de Soissons. Mais à l'ouest il échoue devant l'Angevin Foulque Nerra qui menace Tours.

Par leurs coups de main et leur diplomatie, Thibaud I puis son fils Eudes veulent se tailler une place dans l'histoire avec une principauté enserrant le domaine royal capétien entre la Champagne, le diocèse de Chartres, les rives de la Loire moyenne et celles du Cher. Ce qui valut au premier le surnom de « *tricheur* » dans les chroniques capétiennes.



Monnaie chartraine de Thibaud I



Sceau de Thibaud V



Monnaie chartraine de Thibaud I

Juliette Clément

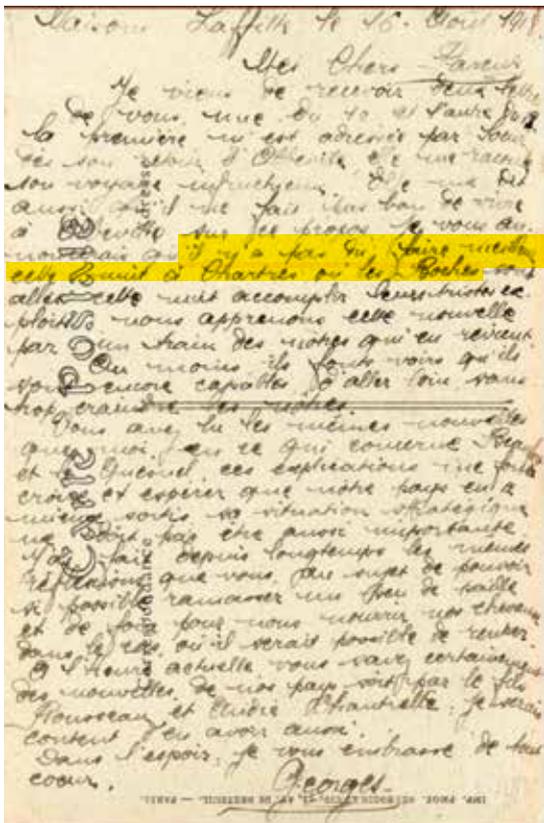
Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir
02 37 36 91 93
sael28@wanadoo.fr—www.sael28.fr

Illustrations : fonds SAEL.

Chartres en toutes lettres... 46

La fureur de lire!

À première vue, rien de bien local dans cette correspondance... Mais le Chartrain aurait eu tort de négliger cette carte postale: c'est le témoin d'un instant T de notre histoire!



En effet, l'illustration du Théâtre français à Tours, un bâtiment bien rigide et sans vie sur cette photo, n'incite guère le Chartrain à poursuivre. Tout juste retournera-t-il la carte pour lire que c'est un prénommé Georges, qui écrit à ses parents de Maisons-Lafitte, en août 1918.

Normalement le collectionneur repose rapidement un tel objet dans la boîte du marchand. Alors, pourquoi ce jour-là, ai-je persévéré? Y a-t-il une « chance », une « bonne étoile » pour le chercheur? Pour que le chercheur devienne un « *trouveur* »! Franchement je le crois. Pourquoi me suis-je mis à lire le texte de la correspondance de Georges? Bien m'en prit!

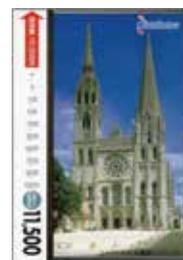
Car outre le fait d'apprendre qu'il ne fait pas bon vivre à Abbeville, on y lit que « *je vous annoncerais qu'il y a pas dû faire meilleur cette nuit à Chartres où les Boches sont allés cette nuit accomplir leurs tristes exploits. Nous apprenons cette nouvelle par un train des nôtres qui en revient.* » Dans ce cas, vite on jette un coup d'œil à la date – 16 août 1918 –... le lendemain du bombardement qui venait de faire trois morts à Chartres (cf. *Votre Ville* n° 137). Bingo!

Alors on rentre chez soi avec un nouveau trésor... que je suis heureux de vous faire partager!

Jean-Francis RESSORT,
Président
Cercle philatélique chartrain

COLLEC... SALON 3

Le dimanche 29 novembre, les Abbayes de Saint-Brice recevront la troisième édition de ce salon « *vieux papiers* ». De 9h30 à 17h30, l'entrée y sera gratuite et le support papier, le roi. Du minuscule timbre-poste, jusqu'à l'affiche! De toutes les tailles, pour tous les goûts: cartes postales, vieilles lettres, calendriers, images, C'est aussi de l'histoire!



La cathédrale sur une carte téléphonique cartonnée originaire du Japon!

Une parution dans Votre Ville?

Vous êtes une association, un particulier, et vous organisez un événement qui peut contribuer à l'animation de la vie chartraine? N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités pour les faire connaître à nos lecteurs. C'est gratuit! Le délai utile de transmission des informations est de trois semaines avant la parution du magazine au plus tard. La promotion d'activités commerciales n'est pas autorisée.

→ **Contact:**
votreville@ville-chartres.fr

CULTURE

La vie d'un cow-boy dans l'Ouest américain

Exposition

La Dame à la Licorne vous invite à parcourir le chemin de vie d'un Cow-boy dans l'Ouest américain vers 1870, avec Daniel Larpent, cavalier passionné et spécialiste de la « *Monte américaine* ». L'exposition d'objets d'époque et de costumes réalisés par l'atelier de la Dame à la Licorne se tiendra à la Maison Pour Tous de la Madeleine

Du 30 septembre au 25 novembre
À la MPT de la Madeleine, rue Maurice Hallé, Chartres

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Entrée gratuite

Renseignements
La Dame à la Licorne
Tél. 02 37 36 80 72

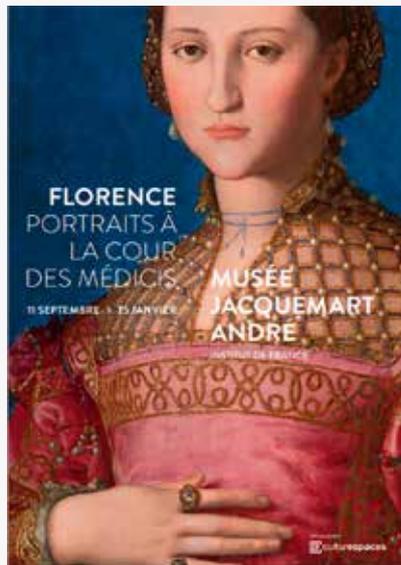
www.dame-a-la-licorne.com
atelierlicorne@wanadoo.fr

Les amis du Musée des beaux-arts

Les adhésions pour les activités de l'année 2015-2016 (du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016) continuent à être enregistrées par notre secrétariat.

Actualités de novembre:

- Samedi 14 novembre
- Exposition « *Florence-portraits à la cour des Médicis* »
au Musée Jacquemart André.
- Visite du Musée des arts décoratifs
Le Musée des Arts Décoratifs présente sur



6 000 m² d'espace près de 6 000 objets offrant un panorama complet des arts décoratifs du Moyen-Âge à nos jours. Les sorties sur Paris se font en car au départ de Chartres.

- Jeudi 3 décembre
Conférence de Philippe Fréneaux, à 17 h 15 au Musée des Beaux-Arts:
« *Les fresques syriennes de Doura Europos sur l'Euphrate.* »

Renseignements:

amismuseechartres@orange.fr
ou au 02 37 36 25 60 pendant la permanence du mercredi après-midi, de 14 h 30 à 17 h, au 5 Cloître Notre-Dame à Chartres. (pas de permanences pendant les vacances scolaires)

Plus que quelques jours pour adresser vos candidatures!

Une résidence de douze mois et une exposition de fin de résidence au prieuré Saint-Vincent.

Cahier des charges sur chartres.fr

Renseignement:
Direction des Affaires Culturelles: 02 37 23 41 43

SANTÉ

L'association Espace Diabète 28 fait salon

le samedi 28 novembre.

Rendez-vous de 13 h 30 à 17 h 30 à l'Hôtel-Dieu de Chartres, rue Maunoury, pour une édition placée sous le thème de la pratique de l'activité physique. Au programme, informations sur les nouveautés, témoignages, tables rondes et conseils pour vous aider dans l'organisation de votre quotidien de

patient ou d'accompagnant.
Entrée libre.

Contact:

Association Espace Diabète
28 - 29 rue du grand Faubourg/Bat E
28000 Chartres
Tél. : 02 37 35 64 47
Contact@espacediabete28.fr
www.espacediabete28.fr

Réseau Addictions 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac. Gratuit.
Prochaine réunion à Chartres, mardi 3 novembre à 18 h.

Réunions « *Gestion du stress par la relaxation* ». Gratuit.

Prochaines réunions à Chartres:
lundi 9 novembre et lundi 23 novembre à 17 h 30.

Réunions « Tabac, cuisine.

Renseignements et inscriptions: Réseau Addictions 28 au 02 37 30 31 05 ou 02 37 30 36 12. Par Internet: www.reseau-addictions28.fr, rubrique « Aide à l'arrêt du tabac »

SOLIDARITE

Amnesty International expose l'artisanat d'art

Pour la 24^e année consécutive, le groupe Amnesty international de Chartres propose aux visiteurs une exposition de vitraux, poterie, bijoux, art africain, aquarelles, tableaux, accessoires de mode, artisanat gourmand. Une trentaine d'exposants seront présents cette année à la Collégiale Saint-André, les samedi 21 et dimanche 22 novembre.

Des jeunes collégiens et lycéens exposeront les travaux qu'ils auront réalisés, sous la conduite de leurs professeurs d'Arts Plastiques, sur les Droits Humains dont la défense est la raison d'être d'Amnesty International. Enfin, les actions menées par Amnesty International seront présentées au public qui pourra s'informer et signer des pétitions pour un meilleur respect des droits de l'homme dans le monde. Cette année, l'accent est mis sur les droits des migrants.

Cette exposition viendra clore la Semaine de la Solidarité Internationale à laquelle participe le groupe chartrain d'Amnesty International.

Soirée au profit de l'association Enfants Cancers santé

Le Lion's club Chartres la Verrière et sa Présidente Madame Marie-Claude Marolle organisent leur soirée dansante « *Top 50* », animée par Tony Martinez, au profit de l'Association Enfants Cancers Santé. Le samedi 7 novembre à 20 h, au Coudray, espace Gérard Philippe.

Contact: 06 07 80 65 24.



Collecte de jouets chez Century 21 Maîtrejean Immobilier

Pour la troisième année consécutive, l'agence CENTURY 21 Maîtrejean Immobilier se mobilise pour collecter des jouets et aussi, offrir un beau Noël à de nombreux enfants. Les collaborateurs de l'agence de Chartres ont souhaité se mettre à la disposition d'une association locale pour animer et collecter des jouets recueillis au bénéfice des enfants. Ils sont particulièrement fiers de soutenir cette année l'association Les Blouses roses.

Jouets et livres neufs seront ainsi collectés du 1^{er} au 30 novembre prochain au sein de l'agence et chez leurs différents partenaires (l'Odyssée, le Théâtre de Chartres, la Halle Jean Cochet etc. . .).

En espérant que cette campagne remportera le même succès que les années précédentes, puisque près de 1 000 jouets ont été collectés et offerts à des enfants qui en avaient besoin.

CENTURY 21 Maîtrejean Immobilier
14, rue Mathurin Régnier
28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 99 21 21

Ligne directe : 02 37 20 99 29

L'agence vous accueille le lundi et samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19h.

Collecte Nationale de la Banque alimentaire – Appel à dons et bénévoles

Comme chaque année depuis maintenant 30 ans, la banque alimentaire de l'Eure et Loir vous donne rendez-vous les 27 et 28 novembre 2015, dans ses nombreux points de collecte (centres commerciaux, grandes surfaces, écoles, mairies...).

La banque alimentaire de l'Eure et Loir cherche des bénévoles!

Pour que cette chaîne de solidarité

soit réalisable, 125 000 bénévoles se mobilisent chaque année durant ces deux jours. Étudiants, familles, copains, collègues, tout le monde peut participer. C'est aussi une manière de contribuer à ce week-end de solidarité, sans dépenser d'argent.

Qu'est-ce que c'est la banque alimentaire?

Son but est de soutenir les plus démunis, en récoltant des denrées alimentaires consommables, pour les redistribuer à 5 300 associations. L'année dernière, grâce à la mobilisation, 12 500 tonnes de denrées ont été récoltées, permettant de distribuer l'équivalent de 25 millions de repas.

Produits recherchés

- conserves de fruits, de légumes,
- plats cuisinés
- produits pour bébé
- farine, huile
- thé, café...

Quelques chiffres

- 14 % des Français concernés par la précarité alimentaire.
- 79 banques alimentaires et 23 antennes en France
- 100 000 tonnes de denrées distribuées = 200 millions de repas
- 1 850 000 personnes aidées

En savoir plus

www.banquealimentaire.org

Page Facebook : Banquealimentaire

Twitter : @BanquesAlim

Solution du		P	V		E		I	O	
mois de	B	E	A	U	X	A	R	T	S
oct. 2015		I	N	S	P	I	R	E	E
	R	N		E	O	L	I	E	N
	I		R	E	T	O	R	S	
	A	N		E	M	U		A	I
	M	S	D		P	R	E	S	T
	I	T	A	L	I	E	N		I
		R		I	L		C	L	O
	M	U	S	E	E		R	O	N
		M	I	S	S	I	O	N	
	L	E	G	S		R	U	G	I
	E	N	L	E	T	A	T		M
		T	E		U	N	E		A
		A	R	E		I		P	G
	O	R	A	N	G	E	R	I	E
	R	I		T	A	N		C	R
	N	U		R	E	N	D		I
	E	M	P	A	L	E	S		E
									T
									E
									T
									E

L'œuvre nationale du Bleuet de France

Héritière d'une tradition de soutien aux victimes des conflits du XX^{ème} siècle, l'Œuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF) a confié à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) la mission de « promouvoir et de faire connaître les valeurs civiques et morales attachées au Bleuet de France et de développer les collectes nationales et locales ».

Pour cela, il est organisé deux campagnes nationales de collectes, pendant une semaine, chaque 8 mai et 11 novembre, partout en France. Ces actions sont menées par les services départementaux de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) qui développent et animent un réseau de collecteurs volontaires (associations d'anciens combattants, communes, associations de jeunesse...) chargés de recueillir les dons des particuliers.

Les fonds recueillis permettent de financer les actions de solidarité qui prennent la forme d'aides versées aux plus démunis des ressortissants de l'ONACVG (anciens combattants, invalides, veuves, pupilles, orphelins...). Ils participent également à des actions de Mémoire telles que la réalisation d'expositions ou de documents pédagogiques, la subvention d'activités mémorielles (visites de lieux de mémoire) pour les scolaires, l'aide pour la rénovation ou la mise en place de monuments ou stèles.

L'Œuvre peut aussi recevoir des dons directement de particuliers, d'entreprises et de collectivités.

Ainsi le «Bleuet de France », par l'intermédiaire de l'ONACVG, agit au plus près des préoccupations des ressortissants en situation précaire, tout en oeuvrant au développement et à l'éveil de la conscience citoyenne des jeunes générations

Contact :

Service départemental d'Eure et Loir de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)
Tél : 02 37 21 54 25
Télécopie : 02 37 21 57 92
sec.sd28@onacvg.fr



LES TRIBUNES

Tribunes de l'opposition

Tribune Réunir Chartres

NOUS SOMMES SURTOUT CONTRE... LES HAUSSES DEGUISEES D'IMPÔTS!!

Extraits du PV d'un dernier conseil municipal...

2. Taxe sur la consommation finale d'électricité – Fixation du coefficient multiplicateur

M. Franck MASSELUS expose,

Les taxes locales d'électricité sont calculées à partir des quantités d'électricité consommées par les usagers pour une puissance souscrite inférieure ou égale à 250 kVA (kilovoltampère).

Les tarifs de référence, qui font l'objet d'une modulation par la collectivité concernée, sont ainsi fixés :

- 0,75 €/MWh (mégawattheure) pour les consommations non professionnelles et les consommations professionnelles pour une puissance souscrite inférieure à 36 kVA,
- 0,25 €/MWh pour les consommations professionnelles pour une puissance souscrite entre 36 kVA et 250 kVA,

auxquels s'applique un coefficient multiplicateur voté par les collectivités locales (communes ou départements).

Par délibération n° 12/284 du 27 septembre 2012, la commune de Chartres a fixé le coefficient multiplicateur à compter de l'année 2013 à **8,28**.

La loi de finances rectificative pour 2014 a modifié les modalités de détermination du tarif applicable à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Désormais, ce seront les tarifs de base de la TCFE (0,25 €/MWh ou 0,75 €/MWh) qui seront indexés automatiquement par rapport à l'évolution de l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac. Les collectivités locales devront obligatoirement choisir le coefficient multiplicateur dans la liste suivante : 0, 2, 4, 6, 8 ou 8,50 pour les communes.

La commune de Chartres doit prendre une délibération avant le 1^{er} octobre 2015 pour fixer le coefficient multiplicateur applicable au 1^{er} janvier 2016 parmi ceux de la liste.

Compte tenu du taux précédemment adopté, il vous est proposé de fixer le coefficient multiplicateur à 8,50 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Avis favorable de la commission Finances & Prospective réunie le 3 septembre 2015.

M. MASSELUS

Oui. Bonsoir.

Donc vous savez que les communes peuvent appliquer donc un coefficient multiplicateur sur la facture donc d'électricité. Ce coefficient donc avait été fixé par la Ville de Chartres à 8,28. Et que la loi de finances rectificative pour 2014 permet à ces mêmes collectivités de fixer des coefficients, mais maintenant qui sont déterminés dans ses textes. En l'occurrence ces coefficients seraient de 0 ; 2 ; 4 ; 6 ; 8 ou 8,50.

Donc par rapport au choix de la collectivité et au coefficient qui s'appliquait depuis pas mal de temps, je vous rappelle 8,28, on vous propose donc de réduire le coefficient multiplicateur de 8,50.

Je vous rappelle qu'au global cette recette pour la Ville de Chartres, c'est quand même un peu plus de 850 000 € et que pour le consommateur final ce n'est que quelques centimes sur sa facture d'électricité.

Encore une taxe chartraine montée au maximum du plafond autorisé par la Loi !

Exemple pour un chartrain en 2014 : la taxe de la ville est de 35,50€ ! Quelques centimes d'euros grappillés chaque année ... cela fait au final beaucoup !

A chacun de découvrir le montant de sa TCFE sur sa facture d'électricité ...

En 2008 la taxe municipale sur l'électricité rapportait 537.609 €, en 2011, 637.367 €. En 2015 elle aura rapporté 850.000€ ; mais comme le dit Mr Masselus cela n'est « *que quelques centimes sur votre facture* » pour vous. Merci de sa générosité.

Nous avons donc voté contre cette nouvelle augmentation qui rejoint la longue liste des taxes et autres tarifs (ordures ménagères, parkings, etc...) considérablement augmentés depuis 5 ans et dont la propagande municipale ne fait pas état dans ses publications. Maintenant vous savez.

Imaginons Chartres en plus transparent. Chartres en mieux...

Les élus de Réunir Chartres
reunirchartres@gmail.com

Tribune de la majorité

Tribune du Front de Gauche

NON M. GORGES N'EST PAS ÉCOLOGISTE!
LA DROITE POUR LA DESTRUCTION DE
L'ENVIRONNEMENT.

L'environnement et la nature, sont ce que, tous ensemble, nous partageons où que nous soyons sur Terre. La conférence internationale sur le climat qui se tiendra au Bourget au mois de décembre (COP 21), sera précédée par deux semaines de mobilisations citoyennes partout en France et dans le monde.

Aujourd'hui, il est nécessaire de changer radicalement nos méthodes de production, nos habitudes de vie. Le recours systématique aux énergies carbonées, aux emballages plastiques, à l'usage immodéré de pesticides et de produits chimiques, ont un effet dévastateur sur la qualité de l'air, de l'eau et ont des conséquences tragiques sur le climat et sur la chaîne alimentaire.

Le grand enjeu politique actuel est bien d'organiser la nécessaire transition écologique, sociale et énergétique qui permettra à l'humanité de préserver son bien le plus précieux.

Quel rapport avec la vie municipale ? Simplement pour rappeler la responsabilité des politiques de droite, à tous les niveaux, ainsi que l'incompatibilité entre le capitalisme et la préservation d'un environnement sain et de la santé publique.

La maîtrise publique de la production de chauffage avec la recherche d'utilisation d'énergie renouvelable à 100% à Chartres, voilà un véritable projet d'avenir utile pour tous et pourvoyeur d'emplois ! Proposition faite par le Front de gauche il y a déjà plus d'un an en Conseil Municipal.

Denis Barbe

Contact : frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Rassemblement Bleu Marine

TARE AND FEATHERS

Quelle soirée ! Je me souviendrai de ce 19 septembre ! Le lendemain, en ouvrant les volets, il y avait un tas de plumes dans la ruelle. Ah, sûrement un pigeon qui a passé un sale quart d'heure. En sortant il y avait encore plus de plumes sur le bas côté, devant les portes des maisons, sur le trottoir... Damned, est-ce encore ce satané Bachar-Hitler qui s'en ai pris à ces pauvres volatiles ? Heureusement nous avons d'innombrables toits inoccupés qui pourront les accueillir sans difficulté. Que de plumes ! Incroyable... la place des Epars, tout le centre ville était couvert de plumes. Mais bon sang il faut absolument envoyer l'aviation bombardier ce malade mental. Non, attendez ! le 19 avait lieu une manifestation nocturne. Notre apprenti-Jack Lang a encore frappé. Loin d'être un génocide de volatile (quoique....) c'était une simple fiesta. Mais je me pose une simple question : les plumes ne polluent-elles pas ? - Ben non, pisse-froid, me répliquera-t-on ! C'est la fête, c'est génial, c'est vivant, c'est jeune ! Et puis c'est biodégradable, vieux machin !

- Ah vous me voyez rassuré. Biodégradable ? Ah, comme les crottes de chien... nous pourront penser aux fiestas du maire quand des petites choses qui collent et autres joyeusetés maculeront nos chaussures vernies. Pour finir sur une note «connectée», notre maire toujours friant de gadgets internet et de vidéo verbalisation pourra laisser libre court à une orgie électronique avec l'arrêté du 23 septembre sur les «mobilités actives» (ça ne s'invente pas !). Un morceau d'anthologie à lire. Chartres verra sûrement d'étranges petits signaux fleurir, histoire de pourrir un peu plus la vie des automobilistes.

Vivent les pigeons ! Vive la France !

Thibaut Brière-Saunier

DOULOUREUX, LE GRAND ÉCART ?

Les conseils municipaux sont toujours révélateurs. Par le discours des présents, d'abord.

Le 19 octobre, nous avons découvert un David Lebon métamorphosé. Il débattait, il discutait, il argumentait, il posait des questions. Bref, il se comportait sans agressivité tout en tenant ses positions, ce qui est légitime. Maintenant qu'il ne travaille plus dans la politique, il voit que la vraie vie est un peu plus compliquée que les slogans simplistes de partis politiques qui fonctionnent « hors sol ». Il est vrai que le sujet était d'importance. C'était la présentation de l'aménagement détaillé du plateau nord-est (PNE), c'est-à-dire, pour l'essentiel, des terrains de l'ancienne base aérienne 122.

Et puis un conseil vaut aussi par ses absents. Nous passerons rapidement sur celle de madame Maunoury, qui bat tous les records en la matière. Nous nous attacherons plutôt à celle de monsieur Chevée. Pourtant, il n'a pas quitté Chartres, à notre connaissance. Il s'est même exprimé dans la presse pour soutenir aux Régionales la liste conduite par Philippe Vigier à partir des Républicains, de l'UDI... et du MODEM...

Alors, monsieur Chevée était-il absent du Conseil municipal parce qu'il avait peur de se retrouver la tête plongée jusqu'au cou dans ses contradictions ? Dans le midi, on dirait qu'il a un œil « *quinche* », c'est-à-dire braqué sur la cathédrale de Strasbourg pendant que l'autre œil vise la rade de Brest. Dans le cas d'Eric Chevée, il ne s'agit pas d'une infirmité naturelle, mais bien du résultat de ses dérives successives vers la gauche, de ce grand écart entre le bourgeois qu'il est et le quasi-socialiste qu'il affiche dans ses engagements : d'abord UDF-RPR en 2001, puis fusionnant au second tour de 2008 avec la liste socialiste, pour terminer (?) en supplétif de la liste socialiste dès le premier tour en 2014. A lui seul, Eric Chevée incarne toutes les compromissions d'une UMPS éventuelle...

Maintenant, c'est à Philippe Vigier de dire s'il accepte ce genre de soutien un rien compromettant, s'agissant d'une dérive constante et aggravée. Qui plus est porte-poisse. Car de deux choses l'une : ou Philippe Vigier est un homme de gauche camouflé, ou Eric Chevée ne sait plus où il habite. Les Chartrains, eux, connaissent la réponse.

Mais Eric Chevée nous en dira peut-être plus au prochain Conseil municipal : ce sera le 23 novembre. Et là, difficile d'être absent. Au menu : les orientations budgétaires 2016. Et notamment l'engagement maintenu de la Municipalité de baisser encore les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Les impôts, un sujet de méditation pour Eric Chevée, un réflexe maniaque chez les socialistes, un motif de révolte pour bien des Français.

Bref, le débat où chacun peut faire le tri entre les paroles et les actes. Et où les absents ont toujours tort.

Qui plus est, ce sera à quelques jours du scrutin régional...

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
RIPAMONTI Mickael	24 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DES MENUISERIES
BRETTE - MOREL VIRGINIE	34 RUE NOEL BALLAY	REPLACEMENT 4 FENETRES
DUPONT MONIQUE	42 RUE DES GDES FILLES DIEU	EXTENSION
FAGNOU CLAUDE	71 ET 73 RUE DE SOURS	ISOLATION EXTERIEURE
BRIDET JEAN FRANCOIS	6 SEN DU CLOS VERT	DEMOLITION - CREATION D'UNE PIECE - D'UN PORTAIL ET MUR DE CLOTURE
RADOUX Christophe	5 RUE SAINT MICHEL	CREATION D'UNE PORTE ET MISE EN PEINTURE DE LA FACADE
BARDET ARNAUD	12 RUE DE LA CLOUTERIE	REMISE EN PEINTURE DE LA FACADE
MERY PHILIPPE	1 PL DE LA PORTE SAINT MICHEL	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
BAR TABAC PRESSE LE DIPLOMATE	20 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE LA FACADE
DESNOTS DOMINIQUE	17 RUE SAINT THOMAS	CHANGEMENT PORTAIL
SCI DU 8.10.12 PLACE DU CYGNE	10 PL DU CYGNE	REFECTION ENDUIT
WARCONSin CLAUDE	RUE DU BOURG	REPLACEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
DAUJEARD Nicolas	91 RUE DE FRESNAY	REPLACEMENT D'UNE CLOTURE EXISTANTE
VAN HOVE BENJAMIN	119 RUE DU BOURGNEUF	DEMOLITION PARTIE DU GARAGE ET REFECTION TOITURE
SCI - M. NICOLLE DANIEL	63 AV DU MARECHAL MAUNOURY	RENOVATION PEINTURE FACADE A L'IDENTIQUE
MARDUEL PATRICK	1 RUE DES VIEUX RAPPORTEURS	REPLACEMENT PAVES DE DE VERRE PAR FENETRE
PAYET DOMINIQUE	25 RUE DE SOURS	REPLACEMENT FENETRE DE TOIT PAR UN VELUX
CARREFOUR HYPERMARCHES	11 AV JOSEPH PICHARD	REALISATION D'UN PARKING CLOS - TRAVAUX DE CLOTURE ET ABATTAGE D'ARBRE
LODI PHILIPPE	2 BD DE LA COURTILLE	REPLACEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE ET VOLETS ROLANTS
GUENNON DIDIER	15 IMP HUYSMANS	CREATION AUVENT ET COUVERTURE
SEMINEL ANNE CLAIRE	3 AV DU JEU DE PAUME	REPLACEMENT MENUISERIES EN BOIS A L'IDENTIQUE
CAMPAGNA BRUNO MARC	21 RUE DE LA MANUTENTION	CREATION PORTAIL ET D'UN BATEAU ET RENOVATION CLOTURE
VAUDRON JEROME	1 BIS RUE RAOUL DUFY	CLOTURE MURET ET PALISSADE
BADDAH JAOUAD	10 RUE FLORENT D ILLIERS	CREATIONS 2 CHAMBRES - CHANGEMENT 2 FENETRES
ROMA FERREIRA CHRISTOPHE	8 RUE DE PATAY	AGRANDISSEMENT D'UNE PIECE
VILLAIN AUDREY	7 RUE DES LILAS	EXTENSION HABITATION -
NOOR - M ILYAS MUHAMMAD NAQASH	19 RUE SAINT MICHEL	HABILLAGE FACADE
BERTRAND FREDERIC	5 RUE JEAN VIGO	CREATION 2 FENETRES DE TOIT
CONDETTE FRANCOIS	15 RUE GASTON COUTE	EXTENSION
Déclarations Préalables autorisées		
SCI BOMORE	25 RUE DE LA PORTE MORARD	MODIFICATION FACADES ET TOITURES SUR UN BATIMENT ET DEMOLITION PARTIELLE
VIVIER JEAN FRANCOIS	3 RUE DES VERGERS	POSE D'UN VELUX + CREATION D'UNE FENETRE ET PORTE FENETRE
RABACHE CHRISTIAN	2 BIS RUE HENRI IV	RAVALEMENT FACADE + PEINTURE BOISERIES EXTERIEURES
VINCENT ANTOINE	50 RUE MURET	REPLACEMENT DE LA COUVERTURE A L'IDENTIQUE ET D'UN CHASSIS DE TOIT
SAS LILY & CO	4 PL DU CYGNE	CHANGEMENT DE DEVANTURE
KABA SONIA	13 RUE SAINT EMAN	CHANGEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE
MORANT MARIE ANNICK	14 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT 4 FENETRES A L'IDENTIQUE
RENAULT-CANTRINE CATHERINE	23 CLOITRE NOTRE DAME	CHANGEMENT 3 FENETRES A L'IDENTIQUE
DORE CAROLE	93 RUE SAINT CHERON	MODIFICATION FENETRE DE TOIT ET CREATION 2 FENETRE DE TOIT
CHARRIER AUDREY ET BAPTISTE	22 RUE MAURICE GENEVOIX	CREATION DE CLOTURE
LECHEVALIER CHANTAL	72 RUE DES GDES FILLES DIEU	DEMOLITION ET CONSTRUCTION MUR CLOTURE ET POSE PORTAIL
LE CARRER JEAN LOUIS	9 BIS RUE SAINT BRICE	ABATTAGE D'UN ARBRE
DURDILLY Matthieu	14 RUE VINCENT CHEVARD	EXTENSION DE L'HABITATION
Permis de Construire déposés		
SCCV CARRE CHANZY	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
CIRMAD	RUE DE SOURS	CONSTRUCTION 168 LOGEMENTS COLLECTIFS
JOFFRE Teddy	4 RUE DES LILAS	CONSTRUCTION D'UN GARAGE AVEC EXTENSION DE L'HABITATION
VILLE DE CHARTRES	PLACE RAVENNE	MODIFICATIONS CHARPENTES COUVERTURE - FACADE
NANTSCHA CHANTAL	100 bis RUE DES GDES FILLES DIEU	TRANSFORMATION PARTIE D'UN COMMERCE EN HABITATION/ CHANGEMENT PORTAIL
Permis de Construire déposés		
CHARTRES AMENAGEMENT - SPL	RD 823	CONSTRUCTION HANGARS
SCCV DES BALCONS DE LA ROSERAIE	RUE DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION DE 10 MAISONS INDIVIDUELLES ET DE 4 BATIMENTS (27 LOGEMENTS)
BRION HUBERT	4 RUE DU PUIIS BERCHOT	REHABILITATION D'UNE PARTIE DE L'HABITATION - REAFFECTATION PARTIE ARRIERE
AKBAS ERNAYIL	RUE DE LA MARE A BOULAY	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 OCTOBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres:

DESIGNE Monsieur MAYINDA-ZOBELA, Secrétaire de séance

Etaient présents: M. GORGES, Maire

Mme FROMONT ; M. MASSELUS ; Mme DORANGE ; M. GUERET ; Mme DUTARTRE ; M. ROLO ; Mme BARRAULT ; M. GEROUDET ; Mmes VINCENT ; MESNARD ; M. GORGE ; Mme CHEDEVILLE ; MM. CONTREPOIS ; TEILLEUX ; BONNET ; BREHU ; Mmes CRESSAN ; DEVENDER ; M. DUVAL ; Mmes ELAMBERT ; GAUJARD ; MM. MALET ; MAYINDA-ZOBELA ; Mme MILON ; MM. YASAR ; LEBON ; BILLARD ; Mme SIRANDRE ; M. BRIERE-SAUNIER

Etaient représentés:

M. LHUILLERY pouvoir à Mme CHEDEVILLE ; Mme MOREL pouvoir à Mme MILON ; M. PIERRAT pouvoir à M. DUVAL ; Mme VENTURA pouvoir à M. BONNET ; M. CHEVEE pouvoir à M. LEBON ; Mme RENDA pouvoir à M. BILLARD ;

Etait excusée

Mme FERRONNIERE

Etaient absents:

Mme MAUNOURY ; M. BARBE

Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2015, à l'unanimité, Mmes RENDA ; SIRANDRE, MM. BILLARD, LEBON, CHEVEE ne prennent pas part au vote.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1. Carte magnétique – Zones à accès réglementé – Gratuité

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la gratuité de la caution d'accès réglementé aux entreprises intervenant pour les opérations se situant dans les zones à accès réglementés et dont la ville est maître d'ouvrage.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

2. Tarifs - Cimetière - Budget annexe pompes funèbres – Suppression

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la suppression de l'ensemble des tarifs du budget annexe Pompes Funèbres.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

3. Tarif Saint André - Révision

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le rétablissement du tarif pour l'exposition des matériels agricoles ou assimilés à 5,10 € le mètre linéaire et revalorisé pour l'année 2015.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

4. Tarifs - Stationnement véhicules électriques – Création

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (MM. MASSELUS et BRIERE-SAUNIER s'abstiennent)

APPROUVE la création des tarifs suivants pour la recharge des véhicules électriques Rue Georges Fessard:

- Badge sous forme de caution remboursable à 20 €,

- Mise à disposition de la borne pour recharge: gratuité.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

5. Travaux Pôle administratif - Exonération des droits de terrasses

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'exonération des droits de terrasses.

Cette exonération s'applique à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'à la fin effective des travaux aux commerces suivants:

- Le Bar de l'Hôtel de Ville,
- Le Café de la Paix,
- Le Rustic,
- Le Vésuve,
- Le Royal Kébab,
- Le Shamrock.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

6. Domaine public - Exonération des droits de terrasse

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'exonération des droits de terrasses pour la terrasse du commerce LE BAHIA pendant la durée des travaux.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

7. Barrières de chantier – Exonération

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'exonération des droits d'occupation de la Place Saint Michel pendant la durée des travaux et cela à compter du 19 octobre 2015.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

8. Travaux Place du Cygne et Place Marceau - Exonération des droits de terrasses

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'exonération des droits de place pour les terrasses, dont présentoirs et étalages telle que présentée ci-dessus.

Cette exonération s'applique à compter du 1^{er} octobre 2015 jusqu'à la fin effective des tra-

voux aux commerces suivants:

- A la Botte d'Or,
- Covent Garden,
- Créperie du Cygne,
- Dolce,
- Le Général,
- Marie-France Boutique,
- Pizzeria Roma Nostra,
- SARL La Chocolaterie,
- VINGT ET UN,
- La Civette,
- Le café Marceau.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

9. Garantie d'emprunts Chartres Habitat - Acquisition 2 logements - ZAC de Beaulieu lot 18 à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 38725 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à l'acquisition de 2 logements situés ZAC de Beaulieu (Lot 18) à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

10. Garantie d'emprunts Chartres Habitat - Acquisition 14 logements - 29 rue des Chaises à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 38773 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à l'acquisition de 14 logements situés 29 rue des Chaises à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du

prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

11. Acquisition de carburants et services associés – Avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'avenant de transfert n°1 au marché n° G2012-185 pour la fourniture de carburants et services pour la Ville de Chartres et Chartres Métropole – Lot 1 Fourniture de carburants et services au détail, conclu avec la société TOTAL MARKETING SERVICES (TMS) et la société TOTAL MARKETING FRANCE (TMF), tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

12. Acquisition équipements, matériels, et consommables techniques – Autorisation

Au terme de la procédure, la Commission d'appel d'offres, réunie le 29 septembre 2015, a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise désignée ci-dessous:

Désignation	Entreprise retenue	Estimation annuelle
Lot 1 - Acquisition de contenants plastiques	APROLIS 6, rue Claude Nicolas Ledoux 94046 CRETEIL CEDEX	21 000 € HT

Les autres lots ont été déclarés infructueux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE le titulaire concernant l'acquisition d'équipements, matériels et consommables techniques pour les services de la Ville de Chartres - lot 1 - Acquisition de contenants plastiques, selon le choix opéré par Commission d'appel d'offres.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

13. Z.A.C. de Beaulieu - 33, rue d'Allonnes - fonds de commerce Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. LEBON; Mme SIRANDRE; M. BILLARD; M. CHEVEE; M. BRIERE-SAUNIER; Mme RENDA s'abstient)

APPROUVE l'annulation partielle de la délibération n° 2015-05 du 19 janvier 2015, concernant

uniquement le versement à la libération des lieux, d'une indemnité de 56 000 € pour frais de déménagement ainsi que le paiement par l'exploitant d'un loyer mensuel de 1 000 € HT à la Ville de Chartres, à compter du transfert de propriété.

APPROUVE l'acquisition du fonds de commerce (droit au bail - indemnité d'éviction) de centre auto sécurité situé 33, rue d'Allonnes, cadastrée section BW n° 60, auprès de Monsieur Marc PHILIPPE ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, aux conditions suivantes:

- prix de 200 000 € net vendeur,

- possibilité de conserver le fichier client et le matériel et l'outillage liés à l'activité et assortie d'une libération des locaux pour le 31 décembre 2015 au plus tard, étant entendu que la Ville ne reprend pas les contrats de travail dont Monsieur PHILIPPE (société ABC MAHE) fait son affaire.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

14. Z.A.C. des Hauts Saumons - Voiries et espaces verts – Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'annulation de la délibération n° 14/217 en date du 20 juin 2014.

APPROUVE l'acquisition, par la Ville auprès de la S.P.L. (Société Publique Locale) Chartres Aménagement ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, des parcelles suivantes, à usage de voiries ou (et) d'espaces verts, pour une surface totale de 18 257 m², à l'Euro symbolique:

Références cadastrales	Adresse	Surface en m ²
CW n° 106	Rue Jules Courtois	35
CW n° 109	Rue Jules Courtois	540
CW n° 188	Rue Jules Courtois	46
CW n° 171	Rue Jules Courtois	17 276
CW n° 135	11 rue Albert Gougis	360

APPROUVE le classement des voiries et espaces verts dans le domaine public communal.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

15. Avenue Jean Mermoz - Chartrexp - Terrains attenants – désaffectation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 5 voix contre (Mmes RENDA; SIRANDRE, MM. BILLARD, LEBON, CHEVEE) et 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE la désaffectation effective des parcelles de terrain suivantes, à compter du 1^{er} avril 2016:

BM n° 75, d'une superficie de 10 161 m²,

BM n° 76, d'une superficie de 3 960 m²,

BM n° 78, d'une superficie de 1 121 m²,

BM n° 79, d'une superficie de 721 m²,

BY n° 11, d'une superficie de 78 m²,

BY n° 15, d'une superficie de 33 774 m²,

BY n° 17, d'une superficie de 5 580 m²,

soit une superficie totale de 55 395 m².

AUTORISE M. le Maire ou à son représentant à signer tous actes à intervenir.

16. Avenue Jean Mermoz - Chartrexp - Terrains attenants déclassement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 5 voix contre (Mmes RENDA; SIRANDRE, MM. BILLARD, LEBON, CHEVEE) et 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE le déclassement du domaine public communal des parcelles de terrain suivantes, à compter du 1^{er} avril 2016:

BM n° 75, d'une superficie de 10 161 m²,

BM n° 76, d'une superficie de 3 960 m²,

BM n° 78, d'une superficie de 1 121 m²,

BM n° 79, d'une superficie de 721 m²,

BY n° 11, d'une superficie de 78 m²,

BY n° 15, d'une superficie de 33 774 m²,

BY n° 17, d'une superficie de 5 580 m²,

soit une superficie totale de 55 395 m². avant leur cession ultérieure.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

17. Impasse Nicolas Lorin - Terrain – Désaffectation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE la désaffectation effective de la bande de terrain, d'une superficie de 41,28 m² environ.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

18. Impasse Nicolas Lorin - Terrain – Déclassement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE le déclassement du domaine public communal de la bande de terrain d'une surface de 41,28 m² environ, avant sa cession ultérieure.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

19. Rue Charles Isidore Douin - Echange de parcelles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'annulation de la délibération du Conseil Municipal de Chartres n° 13/296 du 23 septembre 2013,

APPROUVE l'échange de parcelles, situées rue Charles Isidore Douin, à savoir une vente des parcelles communales non bâties, cadastrées section CR n°s 38 (devenue CR n°s 69 pour 65 m² et 70 pour 362 m²) et 40 (273 m²), soit 700 m² au total, au profit du Groupe Aviron Promotion contre une acquisition des parties de parcelles non bâties que ledit Groupe a acquis en cette rue, cadastrées section CR n°s 37 pour 334 m² (nouvellement cadastrée CR n° 73), 42 pour 35 m² (nouvellement cadastrée CR n° 77), 44 pour

105 m² (nouvellement cadastrée CR n° 79) et 45 pour 24 m² (nouvellement cadastrée CR n° 81), soit 498 m² au total, auprès du Groupe Aviron Promotion ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer,

APPROUVE le montant de la soule de 800 € (sans T.V.A.) à verser par le Groupe Aviron Promotion ou par toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au profit de la Ville de Chartres,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

20. Legs de Madame Denise DHUY – Acceptation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE l'acceptation de la succession de Madame Denise Suzanne Henriette DHUY, et par voie de conséquence des legs, revenant à la Ville de CHARTRES (Musée de CHARTRES et Ville de CHARTRES).

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir et à effectuer toutes les démarches inhérentes à l'acceptation de ces legs.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

Culture

21. Education Artistique et Culturelle - Demande de subvention DRAC

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la sollicitation de la DRAC pour une participation financière à hauteur de 13 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

22. Réalisation d'une fresque décorative – Rue des Vieux Capucins – Prime

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. LEBON; M. BILLARD; M. CHEVEE; Mme SIRANDRE; Mme RENDA s'abstiennent)

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à verser une prime d'un montant de 600 € TTC aux candidats ayant remis des prestations conformes aux exigences définies dans le règlement de la consultation. La rémunération de l'attributaire tiendra compte de la prime qu'il aura reçue.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

23. Classes à Horaires Aménagés Danse – Collège Hélène Boucher

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE Les termes de l'avenant à la convention de partenariat entre le Collège Hélène Boucher et la Ville de Chartres.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tout document y afférent.

24. Reconstitution virtuelle d'une bibliothèque médiévale - Avenant à la convention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant à la convention relative

à la numérisation des manuscrits de la médiathèque de Chartres approuvée par la délibération n° 14/58 du 17 février 2014,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tout document y afférent.

Archéologie

25. Engagement de la ville pour une prestation de fouille archéologique dans le secteur de l'aérodrome

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE le principe de la réponse de la Ville de Chartres à la consultation lancée par la société Chartres Aménagement;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents dans le cadre de cette procédure.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

Affaires scolaires

26. Délégation de Service Public activités Enfance - Avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. LEBON; M. BILLARD; M. CHEVEE; Mme SIRANDRE; Mme RENDA; M. BRIERE-SAUNIER s'abstiennent)

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention de délégation de service public précisant la tenue des permanences de l'ADPEP28 au Guichet unique, le retrait de l'aide aux devoirs pour les collégiens à compter de la rentrée de septembre 2015, la modification des règlements intérieurs et la mise en œuvre de nouveaux comptes prévisionnels de résultat.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit document et tous les actes y afférents.

27. Aides du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour l'année scolaire 2015-2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE des aides du Fonds de soutien au développement des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015-2016,

AUTORISE Monsieur le Maire ou à son représentant à signer tous documents y afférents.

Jeunesse et Sports

28. Création d'un terrain synthétique de Hockey Foot – Autorisation

Au terme de la procédure, le représentant du pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise désignée ci-dessous :

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant € HT
1	VRD – Terrain de sport synthétique	SPORTINGSOLS – Rue du stade – BP6 – 85250 SAINT FULGENT	Tranche ferme : 521 771,90 T. Conditionnelle 1 : 5 370,00 T. Conditionnelle 2 : 5 000,00 T. Conditionnelle 3 : 7 080,00 T. Conditionnelle 4 : 9 132,75 s/total : 548 354,65
2	Eclairage sportif	CITEOS – 1 passage des Beaumonts – 28000 CHARTRES	Tranche ferme : 3 950,00 T. Conditionnelle 1 : 72 043,00 s/total : 75 993,00
			TOTAL : 624 347,65

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et des montants des marchés concernant la création d'un terrain synthétique de Hockey/Foot au complexe sportif de La Madeleine selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits marchés à intervenir, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur, tel que défini ci-dessus.

29. Comité d'Eure-et-Loir de Tennis - Subvention - Tournoi de Bonne année

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € au Comité d'Eure-et-Loir de Tennis dans le cadre de l'organisation, du 28 novembre au 30 décembre 2015, du tournoi « Bonne Année ».

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférent.

30. Centre Régional Jeunesse et Sports - Avenant n°1 à la convention d'objectifs - Subvention complémentaire 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme DORANGE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant 1 à la convention dont l'objet est l'attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire d'un montant de 50 000 € à l'association « Centre Régional Jeunesse et Sports » pour lui permettre de poursuivre son activité dans les meilleures conditions.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs ci-joint.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

Cadre de Vie, Proximité

31. Contrat de Ville – Conseil Citoyens des Clos – Demande de subvention 2015 auprès de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour et 1 voix contre (M. BRIERE-SAUNIER)

SOLLICITE une subvention d'un montant de 750 € auprès de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances au titre de l'exercice 2015, dans le cadre du fonctionnement du Conseil Citoyens des Clos.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Urbanisme

32. Autorisation de signature - Déclarations préalables et permis

La programmation des travaux sur le patrimoine communal nécessite le dépôt de différentes déclarations.

Déclaration préalable

- Site 10 boulevard Foch/

4 rue du Petit Bouillon: Aménagement de locaux
Permis de démolir:

- 92 rue du Souvenir Français/chemin des Petites Pierres Couvertes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

AUTORISE M. le Maire à signer les déclarations préalables et permis susvisés.

33. Approbation du dossier de réalisation ZAC Plateau Nord-Est et du programme des équipements publics

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. LEBON; Mme RENDA; M. BILLARD; M. CHEVEE; Mme SIRANDRE; M. BRIERE-SAUNIER s'abstiennent)

APPROUVE le dossier de réalisation de la ZAC dite « Plateau nord-est ».

APPROUVE le programme des équipements publics compris dans le dossier de réalisation;

Conformément aux articles R.311-5 et R.311-9 du Code de l'urbanisme, la délibération sera affichée pendant un mois en mairie et publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121.10 du CGCT. L'acte approuvant le dossier de réalisation fera l'objet d'une insertion dans un journal diffusé dans le département.

Travaux

34. Enfouissement des réseaux avenue d'Aligre - Convention Ville de Chartres/ SDE 28

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE 28 relative à l'enfouissement des réseaux avenue d'Aligre,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention et tout document y afférent.

35. Enfouissement des réseaux avenue d'Aligre - Convention Ville de Chartres/ Orange

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et Orange relative à l'enfouissement des réseaux avenue d'Aligre

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention et tout document y afférent.

36. Etudes géotechniques pour projets de voirie, réseaux divers et ouvrages spécifiques - Autorisation

Au terme de la procédure, la Commission d'appel d'offres, réunie le 29 septembre 2015, a décidé d'attribuer l'accord-cadre aux entreprises désignées ci-dessous:

- Entreprise 1: GINGER CEBTP 16 allée Prométhée 28008 CHARTRES

- Entreprise 2: HYDROGEOTECHNIQUE CENTRE 642 rue Paul Héroult 45650 SAINT JEAN LE BLANC

- Entreprise 3: GEOTEC 270 rue de Picardie 45160 OLIVET

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir déli-

béré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

D'APPROUVER les titulaires concernant l'accord-cadre pour des études géotechniques pour projets de voirie, réseaux divers et ouvrages spécifiques, pour la Ville de Chartres, Chartres Métropole et le CCAS de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'Appel d'offres, tels que définis ci-avant.

D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à signer ledit accord-cadre à intervenir, tel que défini ci-avant.

37. Acquisition matériels, et accessoires pour alimentation en eau, assainissement et voirie - Autorisation

Au terme de la procédure, la Commission d'appel d'offres, réunie le 29 septembre 2015, a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise désignée ci-dessous:

Désignation	Entreprise retenue	Estimation annuelle
Acquisition matériels et accessoires pour alimentation en eau - assainissement-voirie	H-TUBE RTO 5, rue Jean Perrin BP1099 28303 MAINVILLIERS CEDEX	15 000 € HT (dont 2 000 € HT pour Chartres Métropole et 13 000€ HT pour la Ville de Chartres)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE le titulaire concernant la relance du lot 4 - Acquisition matériels et accessoires pour alimentation en eau - assainissement-voirie pour les services de la Ville de Chartres et Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

38. Fourniture de matériaux de voirie (4 lots) - Autorisation

Au terme de la procédure, la Commission d'appel d'offres, réunie le 29 septembre 2015, a décidé d'attribuer les 4 lots aux entreprises désignées ci-dessous:

Lot	Intitulé	Attributaire	A titre indicatif, estimation pour la période initiale du marché, soit 1 an, en € HT
1	Fourniture d'enrobés à froid	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS IDF CENTRE Etablissement EURE ET LOIR - SNC Rue du Président Kennedy BP 7007428112 LUCE CEDEX	6 000,00 €
2	Fourniture de Grave calcaire et enlèvement de déblais inertes	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS IDF CENTRE Etablissement EURE ET LOIR - SNC Rue du Président Kennedy BP 70074 28112 LUCE CEDEX	25 000,00 €
3	Fourniture de sable et gravillon	SA BAGLIONE (Averton) Guelaintain 53300 SAINT FRAMBAULT DE PRIERES	6 000,00 €
4	Fourniture de béton prêt à l'emploi	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS IDF CENTRE Etablissement EURE ET LOIR - SNC Rue du Président Kennedy BP 70074 28112 LUCE CEDEX	13 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE les titulaires des 4 lots relatifs à la fourniture de matériaux de voirie, selon le choix opéré par la Commission d'Appel d'offres, tels que définis ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-dessus.

39. Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments - Non reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. BRIERE-SAUNIER s'abstient)

APPROUVE la non reconduction du marché n°G2014-006 relatif aux travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - lot n°16: Clôtures avec la société CONSTRUCTION CHEDEVILLE.

Le Maire,
Jean-Pierre GORGES

COLOR CHARTRES

LE CARTON DE
LA RENTRÉE !

MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS
ET À NOS PARTENAIRES

